RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

COMPRENDRE

VERS UNE MESURE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX : L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Campus de la Transition

Le Campus de la transition remercie :

Alice Canabate, Sociologue, chargée de projet, programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, ANCT – responsable du suivi de l'étude

Katia Barthelemy, Chargée de projet, programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, ANCT

Arnaud Bonnet, Directeur du programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, ANCT

Solange Martin, Sociologue, Ademe, responsable du suivi de l'étude

Cécile Gauthier, Géographe, chargée Recherche et données, GIP France Tiers-lieux

Geneviève Fontaine, fondatrice et gérante de la SCIC T.E.T.R.I.S et du tiers-lieu des Grandes Roches

Léa Massaré di Duca, fondatrice de L'Amarre, tiers-lieu à Toulon

Rémy Seillier, directeur général adjoint de France Tiers-lieux

Adrien Monange, responsable de projet évaluation

David Rivoire, entrepreneur social, co-fondateur du Social Bar et de Montrieux le Hameau

Eric Rossi, chef de projet création et développement de tiers-lieu chez Familles Rurales

Alexia Noyon, co-fondatrice de la Chartreuse de Neuville

Jean Karinthi, entrepreneur social, associé fondateur de l'Hermitage

Eugénie Michardière, cheffe de projet Tiers-lieux chez Région Nouvelle-Aquitaine

Antoine Daval, co-fondateur de Vigotte Lab

Christelle Van Ham, Géraldine Guilluy, Marine Teissier du Cros et Séverine Toulis, évaluatrices et consultantes, pour leur appui sur les terrains

ainsi que les équipes des onze tiers-lieux qui ont accepté de participer à l'étude : Maison Glaz, Oasis du Coq à l'Âme, Quincaillerie, Ferme des Volonteux, Vesseaux-Mère, Bouillon Cube / La Grange, Lab Place, Montrieux le Hameau, Chartreuse de Neuville, L'Hermitage, Vigotte Lab.

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

Citation scientifique du rapport

Ezvan, Cécile, Argoud, Fanny, L'Huillier, Hélène, Renouard, Cécile (2025). Vers une mesure de la contribution sociale des tiers-lieux : l'indicateur de capacité relationnelle, coll. Comprendre, publication de l'ANCT, 2025. (Étude co-financée ANCT/Ademe).

Directeur de publication : Stanislas Bourron (ANCT) ; Suivi éditorial : Alice Canabate (ANCT) ; Autrices : Cécile Ezvan, Fanny Argoud, Hélène L'Huillier, Cécile Renouard pour le Campus de la transition ; Secrétariat de rédaction : Muriel Thoin (ANCT)

Contact presse : relations.presse@anct.gouv.fr

Photo de couverture : tiers-lieu L'Hermitage

Dépôt légal : Juin 2025 ISBN : 978-2-492484-92-6

SOMMAIRE

INTRODUCTION P.8

CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART P.10

Ruralité, tiers-lieux et lien social : état de l'art p.10

- Un contexte d'émergence et institutionnalisation des tiers-lieux p.10
- Les enjeux et fragilités des liens sociaux en territoire rural p.12
- Le poids grandissant de la ruralité et de la très grande ruralité dans la poursuite de la politique publique nationale p.13

La contribution sociale des tiers-lieux, quels enjeux ? p.16

- Des espaces d'innovation sociale p.16
- Des espaces de travail communs p.17
- Des laboratoires du changement social p.19

L'évaluation des contributions sociales des tiers-lieux : quels outils, quelles visées et quels usages ? p.21

- Études d'impact antérieures p.21
- Le RCI tiers-lieux : une contribution ciblée pour outiller l'action publique p.22

LE RCI : MÉTHODOLOGIE, TERRAINS ET APPROPRIABILITÉ P.24

L'indicateur de capacité relationnelle p.24

- Genèse et définition synthétique de cet indicateur p.24
- Objet scientifique de la présente étude : un indicateur et une démarche d'évaluation adaptés aux tiers-lieux p.26

L'importance du terrain : échantillon et données collectées p.27

- Présentation des tiers-lieux étudiés p.27
- Des entretiens semi-directifs et des visites dans huit tiers-lieux p.33
- Un questionnaire auprès de dix tiers-lieux p.34

Une démarche d'évaluation appropriable par les tiers-lieux p.35

- Test d'un format d'évaluation allégé sur deux lieux p.35
- Utilité et réutilisation des résultats pour les tiers-lieux p.36
- Facilité de prise en main des outils par les lieux p.37

VERS UNE MESURE DE L'IMPACT SOCIAL DE TIERS-LIEUX P.39

Création et calcul de l'indicateur de capacité relationnelle tiers-lieux p.39

Calcul test de l'indicateur sur un échantillon de tiers-lieux p.41

Contributions et impacts sociaux des tiers-lieux p.43

- Dimension 1 : encapacitation personnelle (pouvoir d'agir) p.44
- Dimension 2 : relations à l'intérieur du lieu p.46
- Dimension 3 : relations avec les habitants du territoire proche p.55
- Dimension 4 : relation à la société (engagement citoyen et solidarité) ... p.66
- Dimension 5 : contribution à une transition écologique p.70

CONCLUSION, RECOMMANDATIONS P.79

Synthèse des résultats de l'étude et de nos contributions p.79

Recommandations p.80

ANNEXES P.84

Un indicateur fondé sur des données quantitatives et qualitatives p.84

Des dimensions, composantes et seuils de l'indicateur d'origine p.85

Liste des personnes spécialistes interviewées dans le cadre de l'étude p.88

Fiches des tiers-lieux visités p.89

Bibliographie sélective p.107

RÉSUMÉ

Les territoires ruraux font face à des enjeux[1] et à des fragilités sociales particulières, rendant le renforcement du lien social essentiel. Ainsi, l'étude *Solitudes 2023* [2] de la Fondation de France fait ressortir, parmi les territoires particulièrement concernés par des facteurs de risque sociodémographiques et économiques pouvant affecter le lien social, les « campagnes en déclin ». Dans le même temps, la remise en question de certains modèles industriels productivistes à travers le prisme du développement durable[3] a relancé le dynamisme de certains territoires ruraux depuis les années 1990, tant au plan démographique, socio-culturel qu'économique[4].

Dans ce contexte, les tiers-lieux ruraux peuvent ainsi être considérés comme les espaces privilégiés d'une régénération des territoires de « faible » densité susceptible de révéler, de promouvoir et de contribuer à construire des écosystèmes régénératifs locaux, fondés sur l'innovation et la (ré)activation des ressources[5]. Les tiers-lieux ruraux, ancrés dans leurs territoires, ont la capacité théorique de développer à nouveau frais des logiques de coopérations, de mutualisation des ressources et des savoirs, et des savoirs faire[6] dans le même esprit que les anciens cafés et bistrots de village ou des coopératives paysannes. Dans certains territoires ruraux, les tiers-lieux contribuent à des innovations territoriales et sociales dans des territoires plus périphériques[7], en contrepoint de l'innovation concentrée dans territoires urbains[8]. Les tiers-lieux peuvent répondre aux enjeux des territoires ruraux en développant de nouvelles formes de collaborations et d'innovations sociales : espaces de travail partagé, agora démocratique, laboratoires de la transition écologique, fêtes et évènements culturels, ateliers d'éducation populaire.

Les tiers-lieux entrent d'ailleurs, depuis 2019 dans le cadre d'une politique publique nationale[9] qui met l'accent sur les enjeux d'apports aux territoires et, plus récemment, d'apport en termes de transitions (sociale, écologique, économique), dans les territoires fragiles et ruraux. Le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens (NLNL), de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en charge du déploiement de cette politique publique, vise à favoriser le développement des tiers-lieux en France, leur professionnalisation et leur mise en réseau. En 2019, ce programme a publié un appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé « Fabriques de Territoire », pour labelliser 300 tiers-lieux en France et leur permettre l'octroi d'un financement de 150 000 euros. Dix vagues successives de labélisations[10] se sont succédé depuis, portant à 407, le nombre de fabriques de territoires, en 2024. La dixième vague de l'appel a soutenu en particulier la labellisation de fabriques de territoires centrées sur les transitions[11] (sociales, écologiques, agroalimentaires, économiques). Le second dispositif porté par le programme, intitulé « Manufactures de proximité vise le soutien de tiers-lieux de production qui soutiennent les artisans et producteurs locaux. 100 Manufactures ont été ainsi labellisées, dans 68 départements - et 16 d'entre elles ont reçu un soutien complémentaire en 2024 en raison de leur capacité à développer des filières locales, notamment liées au réemploi et aux métiers d'art.

Plusieurs études ont récemment évalué l'impact des tiers-lieux en France, notamment : la recherche-action sur l'urbanisme transitoire menée par l'atelier Approche.s, en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique, l'étude Mille Lieux publiée par le Lab Chronos et Ouishare, ou encore l'évaluation de l'AMI Fabrique de territoires par l'Agence Phare en 2022-2023[12]. Ces travaux ont mis en évidence la diversité des effets sociaux et territoriaux des tiers-lieux, en soulignant leurs contributions par-delà leurs aspects économiques. Pourtant, bien que la contribution des tiers-lieux au lien social soit identifiée comme un effet majeur, les outils de mesure et d'auto-évaluation proposés restent parcellaires.

La présente étude s'est employée à analyser notamment les points aveugles révélés par ces études, notamment en caractérisant les différentes dimensions des liens sociaux auxquels

les tiers-lieux contribuent. Elle a été motivée, entre autre chose, par deux souhaits d'objectivation :

- l'un portant sur l'identification et sur l'objectivation des valeurs sociales spécifiques des tiers-lieux (inclusion de publics plus vulnérables, développement local et résilience des territoires, modèles économiques alternatifs, médiation culturelle et transmission de compétences et de savoirs faire utiles pour une transition écologique et sociale) ;
- l'autre sur les dimensions et variables pertinentes pour établir un Indicateur de capacité relationnelle adapté aux tiers-lieux (Relational Capability Index ou RCI tiers-lieux). Et, l'hypothèse initiale, qui stipulait un lien étroit, voire une corrélation entre la présence d'une forte qualité relationnelle dans les tiers-lieux et des contributions associées en matière d'apports à la société et au territoire, s'est vérifiée à l'épreuve de l'enquête.

Le volet empirique de l'étude a en effet permis de confirmer l'hypothèse de contributions multiples des tiers-lieux au lien social à l'échelle des territoires où ils sont implantés. C'est ce qu'illustre la figure ci-dessous[13], qui reprend sous forme de nuage plus de 500 mots cités par les personnes enquêtées lors des terrains qualitatifs et via le questionnaire pour représenter les tiers-lieux qu'elles fréquentent. Ressortent les termes « Partage », « Convivialité »,

Notes

[1] Cf. notamment le rapport sur les ruralités (structurelles et systémiques) produit par l'ANCT qui montre l'intérêt porté aux spécificités des ruralités qui font l'objet de typologisations fines : Étude sur la diversité des ruralités «Typologies et trajectoires des territoires», https://anct.gouv.fr/ressources/etude-la-diversite-des-ruralites-typologies-et-trajectoires-des-territoires

[2] Riffaut, H., Dessajan, S., Saurier, D. (2024). *Solitudes 2023, (Re)liés par les lieux : Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social,* Fondation de France, Observatoire de la Philanthropie

[3] Rapport Brundtland, 1987

[4] Depraz, S. (2017b) – « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », Bulletin de l'Association de Géographes Français, vol. 94, n° 3, pp. 385-399, https://journals.openedition.org/bagf/2086

[5] Colletis, G. & Pecqueur, B. (2005) – « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Économie et institutions, n° 6-7, pp. 51-74, http://journals.openedition.org/ei/900 ; Tcherkachine, D. & Dupessey, F. (dir) (2017) – Le guide permanent du développeur économique. Économie régénérative : nouveau regard, nouvelle pratique pour des stratégies de développement ancrées et différenciées, Territorial éditions, Les clés du métier, 27 p., disponible sur le site de la Banque des Territoires.

[6] Sencébé, Y. (2011) – « Multi(ples) appartenances en milieu rural », Informations sociales, n° 164, pp. 36-42, https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-36.htm.
DOI : 10.3917/inso.164.0036

[7] Besson, R. (2017a) – La régénération des territoires ruraux par les Tiers-Lieux. Le cas des tiers-lieux creusois, Urbanews, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01731645/document

[8] Brouillard, J. & Besson, R. (2018) – « L'innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? Pour un changement de paradigme ! », Nectart, n° 7, pp. 110-121, https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-2-page-110.htm

[9] Voir notamment l'appel à projet Manufactures de Proximité en 2020, l'appel à projet DEFFINOV en 2022 et les dernières vagues de labellisation en 2024.

[10] Avec des modalités de financements évolutives (allant de 50 000€ sur un an à 100 000€ sur trois ans).

[11] Dans la dernière vague Fabrique de territoires : 100 % des candidats et des lauréats déclarent adresser des enjeux de transition *sociale* dans leur projet. Les enjeux liés à la transition alimentaire et agroécologique mobilisent 76 % d'entre eux ; la transition économique concerne 93 % des lauréats.

[12] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf

[13] Figure 0 : synthèse visuelle des réponses à la question « Si vous deviez choisir deux mots qui représentent ce lieu pour vous, que diriez-vous ? », posée dans les volets qualitatif et quantitatif de l'enquête. Cette figure illustre pourquoi la contribution sociale des tiers-lieux doit être évaluée à l'aide d'outils adaptés, comme un RCI tiers-lieux, afin d'outiller l'action publique et d'ajuster au mieux les politiques de soutien aux tiers-lieux en y intégrant des effets en termes de cohésion sociale et de résilience des territoires.

« Collectif », « Rencontres », « Solidarités » ou encore « Ouverture » qui illustrent les différentes contributions des tiers-lieux à la qualité relationnelle.

L'indicateur de capacité relationnelle (RCI) ici proposé[14] établit une nouvelle version de l'indicateur adaptée au contexte des tiers-lieux ruraux : un « RCI Tiers-lieux ». Pour cela, des terrains qualitatifs ont été menés sur huit tiers-lieux ruraux labellisés "Fabrique de territoire" ou « Manufacture de proximité », des entretiens complémentaires ont été conduits sur trois autres tiers-lieux et auprès d'autres personnes expertes du sujet ; un questionnaire a été administré auprès de plus de 250 personnes sur les dix tiers-lieux étudiés.

Cinq dimensions ont émergé au travers de cette étude qui ont permis tout à la fois de construire l'indicateur et de caractériser des grandes tendances que ce rapport va s'employer à décrire.

Notes

[14] L'indicateur de capacité relationnelle (RCI) vise à mesurer, par une approche mixte qualitative et quantitative, la contribution sociale de divers programmes ou projets en se centrant sur la qualité des relations et a déjà appliqué à plusieurs contextes depuis 2010.

INTRODUCTION

La question de recherche qui a motivé l'ANCT et l'Ademe à solliciter cette étude était la suivante : quelles sont les différentes contributions sociales que les tiers-lieux apportent à leurs parties prenantes et territoires, et plus largement à la société ?

Cette question nous a semblé devoir être déclinée en deux volets :

1. En quoi consistent les valeurs sociales spécifiques des tiers-lieux (inclusion de publics plus vulnérables ou aux marges de la société, développement local et résilience des territoires, modèles économiques alternatifs, médiation culturelle et transmission de compétences et de savoirs faire utiles pour une transition écologique et sociale…) et comment les objectiver lorsqu'elles ne sont pas financières ?

2. Quelles sont, par conséquent, les dimensions et variables pertinentes pour un Indicateur de Capacité Relationnelle adapté aux tiers-lieux ?

L'objet scientifique principal de cette étude tient, ce faisant, à la caractérisation de la qualité des relations rendue possible grâce aux tiers-lieux, telle qu'un indicateur de capacité relationnelle peut la mettre en évidence, puis à sa mise en lien avec des considérations plus générales de vie bonne, entendue comme mode de vie sobre et respectueuse des milieux de vie et des humains. Notre hypothèse majeure consiste en la corrélation de la présence d'une forte qualité relationnelle dans les tiers-lieux, avec leurs contributions à la société et au territoire.

Au-delà de cet objet scientifique principal, l'étude a poursuivi d'autres finalités :

- s'appuyer sur des données qualitatives et quantitatives suffisamment complètes pour étayer la réflexion sur l'évaluation des politiques publiques en faveur des tiers-lieux ;
- contribuer à objectiver la contribution sociale des tiers-lieux, en termes notamment de cohésion sociale et d'inclusion socio-économique sur les territoires, et de participation citoyenne ;
- contribuer au dynamisme et à la résilience des territoires en leur permettant de mieux appréhender et mieux accompagner les tiers-lieux, et à capitaliser sur leurs expérimentations pour déployer de nouveaux outils, modèles et projets ;
- et enfin, faciliter l'appropriation de l'indicateur de capacité relationnelle comme outil d'évaluation ou d'auto-évaluation de la contribution sociale des tiers-lieux.

Ce rapport d'étude est ainsi structuré de la façon suivante :

- une première partie met en avant l'état de l'art sur les enjeux du développement des tiers-lieux dans des territoires ruraux, sur leur contribution et leur impact social, et sur leur évaluation ;
- la deuxième partie décrit la méthodologie adoptée pour construire un indicateur de capacité relationnelle adapté aux tiers-lieux ;
- la troisième partie présente les résultats de façon globale et analyse ensuite les impacts des tiers-lieux en termes de qualité relationnelle et cohésion sociale, selon les 5 dimensions de l'indicateur établit en amont en comité de pilotage avec l'ANCT et l'Ademe : l'*empowerment* individuel, les relations à l'intérieur des tiers-lieux, les relations avec les habitants du territoire proche, les relations à la société (contribution à la dynamique citoyenne, engagement social et solidarité), la contribution à la transition écologique ;
- la dernière partie synthétise les résultats de l'étude, les recommandations et les pistes de recherche futures.

Les principaux acteurs concernés par le présent rapport sont :

- les pouvoirs publics, tant au niveau local pour mieux comprendre les acteurs de leur territoire et mieux accompagner le suivi de ces lieux ; qu'au niveau national pour avoir des éléments objectivés sur le sujet ;

- les parties prenantes des tiers-lieux étudiés sur le territoire français, plus largement, les tiers-lieux français, qui ont besoin de mesurer et valoriser leurs contributions aux territoires et à la société ;
- le grand public, qui manifeste un intérêt croissant pour ces lieux hybrides et peut s'intéresser à en connaître les apports en termes de qualité de vie et de renforcement du lien social, sur leur territoire.

CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART

Les tiers-lieux en milieu rural émergent comme des espaces hybrides favorisant le lien social, l'expérimentation et l'innovation. Leur institutionnalisation s'inscrit dans un contexte où la ruralité, y compris la très grande ruralité, prend une place croissante dans les politiques publiques nationales, En témoigne le dernier appel à projet de Fabrique de territoire (2024) correspondant à la dixième vague de labellisation de tiers-lieux fortement axé en ruralité.

Ces territoires ruraux font face à des enjeux et à des fragilités sociales particulières, rendant le renforcement du lien social essentiel. Les tiers-lieux y répondent en développant de nouvelles formes de collaborations et d'innovations sociales, des espaces de travail partagés, d'expérimentation de la démocratie participative, des laboratoires de la transition écologique. Ils jouent ainsi un rôle clé et nouveau dans la revitalisation des territoires ruraux.

L'analyse des études d'impact des tiers-lieux déjà menées offre des enseignements pour mieux comprendre et mesurer leur rôle au sein des territoires, mais ces études sont encore peu nombreuses. Il semble ainsi opportun d'analyser de façon plus approfondie les différentes facettes de la contribution sociale des tiers-lieux, d'autant que celle-ci prend la forme de dispositifs relativement nouveaux comme le télétravail en tiers-lieux, l'éducation populaire à des savoir-faire nécessaires pour la transition écologique, l'acculturation au numérique, ou encore la médiation culturelle de proximité en milieu rural. D'autre part, la contribution des tiers-lieux n'est pas seulement matérielle et doit, pour être saisie dans toutes ses dimensions, être aussi analysée à travers les différentes facettes des liens et des rapports sociaux. C'est l'enjeu central de ce rapport et cet indicateur que d'y participer.

RURALITÉ, TIERS-LIEUX ET LIEN SOCIAL : ÉTAT DE L'ART

Un contexte d'émergence et institutionnalisation des tiers-lieux

Depuis une quinzaine d'années, les tiers-lieux se multiplient sur le territoire français. Ces lieux ont des similitudes – ils s'appuient sur des espaces et des compétences mutualisés, proposent des activités hybrides et sont animés par des collectifs de citoyens engagés. 1800 tiers-lieux étaient recensés en 2019, 2500 tiers-lieux en 2021 avec 2,2 millions de personnes y ayant réalisé un projet[15], et 3500 en 2023, selon l'Observatoire du Gip France Tiers-lieux.

Les tiers-lieux se caractérisent aussi par une grande diversité tant s'agissant de leurs territoires d'implantation géographiques, que des acteurs associés et des activités proposées. D'après le recensement 2023[16] : 55 % des tiers-lieux disposent d'espaces de coworking, 30 % d'ateliers de fabrication (Fablab, Makerspace, Hackerspace) ; 31 % proposent des activités culturelles, 16 % des ateliers artisanaux partagés, 15 % des laboratoires d'innovation sociale et « living labs », 6 % des cuisines partagées, et 10 % des espaces nourriciers (jardins partagés, terres agricoles). Si la majorité des tiers-lieux se situait initialement dans les grands centres urbains, la tendance s'inverse avec désormais 62 % installés en dehors des vingt-deux métropoles administratives françaises.

Ces tiers-lieux s'institutionnalisent et entrent dans le cadre d'une politique publique. Depuis 2019, le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens (NLNL), piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), vise à favoriser le développement des tiers-lieux en France, leur professionnalisation et leur mise en réseau. En 2019, ce programme a publié un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé « Fabriques de Territoire », pour soutenir 300 tiers-lieux en

Notes

[15] https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/

[16] https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/ (données consultées en janvier 2024)

France en s'appuyant sur un label, l'octroi d'un financement (de 50 K€ à 150 K€). En 2024, sur 312 candidatures, parmi les 80 projets lauréats du label « Fabrique de territoire », 25 sont nouveaux et 55 ont été "relabellisés en raison de leur capacité à démontrer un passage de leur activité à plus grande échelle, notamment en matière de transition, et avec le soutien d'une ou plusieurs collectivités territoriales". En effet, la 10e vague de labellisation avait pour objectif de "soutenir des lieux multi-activités, innovants, créateurs de richesses et d'emplois, capables de contribuer à rendre les territoires plus accessibles, plus sobres et mieux équipés" grâce à des activités culturelles et éducatives, solidaire, permettant l'innovation sociale, la production locale agro-alimentaire, artisanale et le réemploi. Tous les candidats déclarent adresser les enjeux de transition sociale dans leur projet et une majorité (76 %) d'entre eux agissent dans la transition alimentaire ou agro-écologique. Cette dixième vague visait aussi à poursuivre la couverture territoriale engagée avec 25 nouvelles fabriques de territoires dans des zones qui n'étaient pas couverts jusque-là. S'agissant des 16 manufactures de proximité labellisées en 2024, l'appel visait à soutenir des projets portés par des manufactures déjà existantes en partenariat avec des acteurs territoriaux afin de soutenir la structuration de filière, en particulier dans le domaine du réemploi (81 %) et des métiers d'art (50 %)[17].

Ce dispositif a été évalué en 2022-2023[18]. Les résultats de l'évaluation mettent en évidence plusieurs effets. La contribution du maillage des tiers-lieux à l'échelle des bassins de vie est soulignée, en particulier dans les petites communes rurales. La consolidation de la multi-activité des fabriques se manifeste, notamment via des tiers-lieux actifs dans la transition écologique et sociale (46% des tiers-lieux dans l'économie circulaire et le réemploi et 43 % partenaires d'acteurs de la transition). Le programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens a également un second dispositif : « Manufactures de proximité »[19] dédiés aux tiers-lieux de production, qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle. Ces tiers-lieux hébergent des ateliers de fabrication donnant accès à des machines et à des compétences mutualisées pour favoriser la création et le développement de l'activité d'entrepreneurs, d'artisans ou de toutes petites entreprises.

Les tiers-lieux sont souvent aussi des dispositifs au service de l'intérêt général. Dans le Guide « Tiers-Lieux et collectivités » (ANCT/ France Tiers-lieux) publié en décembre 2023[20], Mahel Coppey, Présidente du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) les définit comme des « *Vecteurs d'innovation sociale, (…) terrains de partenariats féconds entre toutes les collectivités (de la Région à la plus petite commune), au service du territoire et de ses habitants tandis que Laurent Trogrlic, Secrétaire national d'Intercommunalités de France souligne que « plus de 60 % des intercommunalités s'appuient déjà sur ce type d'équipements »,* 18 % d'entre eux accueillent un service public[21], 83 % sont engagés dans l'action publique et 49 % du chiffre d'affaires des tiers-lieux dépend de subventions publiques[22].

Par ailleurs, de nombreux évènements, à l'instar de la rencontre Tiers-lieux pour l'Europe organisée par l'ANCT en juin 2023 à Montpellier, favorisent le partage d'expériences au-delà des frontières nationales[23]. A cette occasion, une étude, cofinancée par l'ANCT et réalisée par le Cerema[24] a

Notes

[17] Communiqué de presse ANCT après les résultats de la labellisation https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20241028_DP_ANCT_Fabriques_de_territoire_et_Manufactures_de_proximitee.pdf

[18] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf

[19] A propos des manufactures de proximité : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/manufactures-de-proximite-644#scrollNav-7

[20] « Guide Tiers-Lieux et collectivités, comment faire ensemble ? », France Tiers-lieux/ANCT (2023) FTL_COLLECTIVITES_DIGITAL-2.pdf

[21] France Tiers-lieux, Panorama 2023 des tiers-lieux ». Publication de l'Observatoire des tiers-lieux, 2023, p.11-13.

[22] France Tiers-lieux, « Guide Tiers-lieux et collectivités, comment faire ensemble ? », 2023.

[23] Une publication (en français et en anglais) faisant suite à ce colloque est paru dans la collection Comprendre de l'ANCT : [Comprendre] Tiers-lieux en Europe et puissance(s) publique(s) | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

[24] "Faire Tiers-Lieux, être Tiers-Lieux" : De nouveaux modes de faire, de nouvelles postures au cœur des territoires | Cerema

permis de constituer un benchmark à l'échelle européenne, et de présenter une analyse actualisée des dynamiques de tiers-lieux en Europe.

Une approche multidimensionnelle du territoire

Dans le cadre de cette étude, la notion de territoire est multidimensionnelle et s'inspire des travaux d'Eléonore Lavoine (1) et Fiona Ottaviani en sciences de gestion qui proposent un outil analytique multidimensionnel du territoire en quatre volets (MOSA) : matériel (M), organisationnel (O), symbolique (S) et administratif (A). Ces quatre volets sont issus de deux dialectiques qui s'articulent. La première concerne l'articulation entre l'espace (sa dimension matérielle avec ses ressources naturelles, ses infrastructures) et le sens (dimension symbolique qui regroupe tous les champs culturels, d'appartenance, etc.). La deuxième dialectique s'effectue entre la vision administrative du territoire (découpage en quartiers, zones) et la vision organisationnelle (réseaux d'acteurs, chaîne de valeurs). Cette grille d'analyse permet de considérer les différentes échelles du territoire notamment lors d'entretiens avec des acteurs territoriaux très différents (membres des tiers-lieux, élus, employés de collectivité locale, etc.).

Une autre approche du territoire en accord avec ce cadre théorique est celui expérimenté dans les travaux de Laurence Barthe et Mariette Sibertin Blanc (UMR CNRS du LISST, Université de Toulouse Jean Jaurès) qui développent la notion de capacités territoriales. En effet, dans une démarche de questionnement de la notion de « développement territorial », les géographes distinguent trois dimensions qui composent le bien-vivre territorial (individuelle, collective et spatiale) qui ont besoin d'une « enveloppe facilitatrice du bien-vivre » créée par les politiques publiques. Cette enveloppe facilitatrice articule quatre champs de compétences des collectivités visant à faciliter le bien-vivre et le lien social dans les territoires :

- capacité à structurer et à animer la qualité du jeu d'acteurs,
- capacité à maîtriser le maillage et la structuration du territoire,
- capacité à alimenter la vitalité du projet territorial,
- capacité à maîtriser et valoriser les ressources locales.

Nous nous appuyons également sur la définition du territoire de Morel, Poulain et Ezvan, comme un « bien commun spécifique avec ses composantes géographiques, patrimoniales, sociales, culturelles, économiques » (2), définition établie à partir d'une recherche-action menée à Mirecourt dans les Vosges au sein d'une société commerciale d'intérêt collectif construite justement à partir d'un tiers-lieu, le café utopiC (3) et d'un réseau de producteurs bio.

_____

(1) Éléonore Lavoine, 2024, Introduire le territoire dans l'évaluation d'impact, https://theses.fr/s363321
(2) Morel, C., Poulain, S., & Ezvan, C. (2019). Le territoire et ses ressources : un commun comme un autre ? Entreprise & société, 2019(6), 105-127.
(3) https://fondation.credit-cooperatif.coop/cafe-utopic

Les enjeux et fragilités des liens sociaux en territoire rural

Pour mieux appréhender les apports des tiers-lieux à la qualité relationnelle de leur territoire, quelques éléments de contexte sur le lien social et sur les rapports qui le jaugent, en France, sont éclairants. L'étude Solitudes 2023[25] de la Fondation de France s'intéresse aux lieux de lien. Elle fait ressortir qu'alors que 12 % de la population est en situation d'isolement et 1 personne sur 5 se sent régulièrement seule en France, un écart existe entre les lieux que fréquentent ces personnes et les lieux générateurs de liens :

Notes

[25] Riffaut, H., Dessajan, S., Saurier, D. (2024). *Solitudes 2023, (Re)liés par les lieux : Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social,* Fondation de France, Observatoire de la Philanthropie

- les lieux les plus fréquentés par la population (et en particulier par les personnes qui se sentent seules) sont les lieux ouverts et gratuits, à l'instar des centres commerciaux et les marchés et commerces du centre-ville ;

- les lieux les plus propices à la sociabilité sont les lieux du « faire », à l'instar des associations et équipements sportifs.

D'après le Baromètre du lien social Ipsos Sopra-Steria – EBRA 2024, les principaux piliers du lien social au niveau local sont les lieux de vie (cafés, restaurants, etc.), cités par 38 % de répondants, juste devant les associations (35 %), les commerces (35 %) et les activités culturelles et de loisir (35 %)[26]. Ces éléments ne varient que peu en fonction du lieu de résidence, et sont accentués en zone rurale avec 41 % des répondants cochant les lieux de vie comme l'un des éléments qui contribuent le plus au maintien du lien social au niveau local. Pour 8 Français sur 10, l'attachement au territoire renforce le lien social, et ce peu importe l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle des répondants.

L'espace territorial dans lequel s'inscrivent les tiers-lieux implique des enjeux spécifiques concernant la vitalité du lien social. L'enquête Solitudes 2023 fait ainsi ressortir trois types de territoires particulièrement concernés par des facteurs de risque sociodémographiques et économiques pouvant affecter le lien social : les « campagnes en déclin », les quartiers prioritaires de la politique de la ville et la grande ville. Dans les « campagnes en déclin », la solidarité et les relations de voisinage sont plus importantes qu'en ville, tandis que le manque de services du quotidien et de transports sont les principales causes de l'isolement. Le baromètre 2024 élus locaux et tiers-lieux réalisé par France Tiers-lieux, l'ANCT et une diversité d'associations d'élus montre que ces enjeux spécifiques du rôle des tiers-lieux dans les territoires est bien perçu par les élus locaux : 75 % d'entre eux affirment que les tiers-lieux luttent contre l'isolement et renforcent le lieu social. C'est également le constat de l'étude « La société des liens » de la Fabrique Spinoza : « *Les tiers-lieux ont dans leur ADN la création de liens. Y compris en milieu rural, qui représente 62 % d'entre eux* ».[27]

La multi-activité[28] des tiers-lieux et la place centrale que peut y occuper le « faire » répond donc à un besoin de lien social sur les territoires, l'enjeu étant de toucher les personnes vulnérables à travers la gratuité et l'ouverture[29]. Cet enjeu est d'autant plus important qu'un risque de glissement et d'appropriation de l'espace dans les tiers-lieux par certaines catégories de population en maîtrisant déjà les codes a pu être documenté[30].

Le poids grandissant de la ruralité et de la très grande ruralité dans la poursuite de la politique publique nationale

Dans ce contexte, la ruralité est davantage intégrée dans la politique publique nationale, dans les cahiers des charges et dans les impératifs de couverture du territoire. Ces dernières années, des politiques publiques ont été lancées pour accompagner les territoires ruraux et leurs habitants (30 000 communes et 22 millions d'habitants, soit 88 % des français) : à travers des investissements (5 milliards d'euros du plan de relance sont dédiés aux territoires ruraux) dans des infrastructures (323 France Services, 19 campus connectés, couverture très haut débit et mobile accélérés, relance

Notes

[26] https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2024-04/ipsos-ebra-baroetre-lien-social-vague-2-rapport-complet.pdf

[27] Fabrique Spinoza, 2024, La société des liens : la puissance des liens sociaux pour résoudre les grands enjeux sociétaux, p.367. Source : https://www.fabriquespinoza.org/prod_observatoire/la-societe-des-liens/

[28] Les tiers-lieux combinent souvent plusieurs propositions d'activités et de services dans un même lieu : location et bureaux et restauration, lieu de réunion pour association et accès à une salle informatique, épicerie et salle d'exposition artistique, etc.

[29] Ce critère figure dorénavant dans les cahiers des charges pour les tiers-lieux définis par l'ANCT.

[30] Fabrique Spinoza, 2024, La société des liens : la puissance des liens sociaux pour résoudre les grands enjeux sociétaux. https://www.fabriquespinoza.org/prod_observatoire/la-societe-des-liens/

de certains trains de nuit et petites lignes ferroviaires), des mesures de soutien aux petits commerces, à l'autonomie numérique, à l'agriculture, à la culture et à l'éducation[31], destinés spécifiquement aux territoires ruraux[32]. Les tiers-lieux accueillent certaines de ces activités facilitant l'accès au numérique (Fablabs, ateliers-cours, coworking connectés), à la culture (salle d'expositions, concerts, micro-folies[33]) ou l'alimentation en circuit court (épicerie, Amap). Le déploiement des Micro-Folies est essentiellement opéré sur les territoires prioritaires (quartiers prioritaires de la politique de la ville et territoires ruraux).

Le poids grandissant des enjeux de la ruralité vis-à-vis des tiers-lieux se fait également sentir, au niveau des dispositifs de labellisations. Ainsi sur les 80 projets lauréats de la dernière vague « Fabrique de territoire », 50 % sont dans des territoires ruraux, 73 % prennent place dans des villes de moins de 20 000 habitants et un tiers dans des communes de moins de 2000 habitants (contre 20 % dans les vagues précédentes). Les tiers-lieux soutenus par l'État aujourd'hui sont ainsi tendanciellement en ruralité : sur les 407 Fabriques de territoires, 190 sont en ruralité ; et sur les 100 Manufactures de proximité, 39 sont en ruralité[34].

Le comité interministériel aux ruralités de 2020[35], le plan d'action en faveur des territoires ruraux et l'agenda rural[36] - devenu France Ruralités en 2023[37] - sont les dispositifs institutionnels qui encadrent ces politiques en faveur des territoires ruraux et de leurs habitants. L'État accompagne d'ailleurs la mise à disposition de services dans les territoires ruraux avec l'appui de certains programmes de l'ANCT, et notamment le programme « Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens ».

Longtemps définis par opposition aux territoires urbains, les territoires ruraux sont aujourd'hui caractérisés par leur faible densité de population (et pas par leur caractère « non urbain »)[38] et surtout par une diversité de dynamiques et de trajectoires qui y sont à l'œuvre. Le rapport ANCT de 2023 sur la diversité des ruralités[39], insiste tant sur la variété des enjeux - sociaux,

Notes

[31] ANCT et gouvernement, 2020, dossier de presse du 2è comité interministériel aux ruralités : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-11/CIR_DP_2020-11_v7.pdf

[32] Les contrats territoriaux de relance et de transition écologique co-pilotés par le Ministère de la Transition écologique et le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et mis en œuvre par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

[33] Lancé depuis 2017, porté par le ministère de la Culture français et coordonné par l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV), concepteur et opérateur du déploiement des Micro-Folies sur l'ensemble du territoire national, le programme des Micro-Folies est un dispositif de politique culturelle de proximité ouvert aux collectivités territoriales en France et aux réseaux de l'Institut français et de l'Alliance française dans le monde. Chaque Micro-Folie, animée par au minimum un médiateur, est articulée autour du Musée numérique, et peut proposer des espaces de création et de diffusion, intégrer un Fablab ou une scène. D'après le ministère de la Culture, depuis 2023, l'objectif fixé par le Président de la République dans le cadre des politiques prioritaires du Gouvernement (PPG), est d'atteindre d'ici à fin 2026 : 700 Micro-Folies ouvertes et une mise à disposition de 24 collections numériques.

https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/deploiement-de-micro-folies.

[34] Une fabrique sur 4 (et 1 manufacture sur 3) se situant dans une aire dite « de transition agroécologique », avec des systèmes à fortes valeur naturelle et agricole, selon la typologie établit par l'ANCT : [Études] La diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires » | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

[35] ANCT et gouvernement, 2020, dossier de presse du 2è comité interministériel aux ruralités : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-11/CIR_DP_2020-11_v7.pdf

[36] Agenda rural 20190726_DP-remise_rapport_agenda_rural(1).pdf. Les 181 mesures de l'Agenda rural visent à favoriser le développement des territoires ruraux et à améliorer la vie quotidienne de leurs habitants. L'ANCT pilote cette démarche nationale et assure le suivi de la mise en œuvre des mesures.

[37] France ruralités | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

[38] Jusqu'en 2020, l'Insee définissait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, caractérisée par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti, censée caractériser les « villes ». La définition proposée aujourd'hui rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017. https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030

[39] ANCT, Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires », 2023,

démographiques, fonciers, économiques – que sur la variété des trajectoires de transition et des ressources mobilisables. Dans la continuité des études de la Datar de 2003 et en 2011, la diversité des ruralités est précisée : en complément des catégories habituelles, comme le rural touristique, résidentiel ou productif, le rapport distingue des « petites polarités industrielles, artisanales ou mixtes » (p.3). Une seconde typologie caractérise les espaces ruraux en fonction de leurs capacités contributives aux grands enjeux de transitions, agro-écologiques, agro-industrielles, agro-métropolitaines ou agro-techniques (p.5).

Cette étude propose ainsi une nouvelle lecture de la France rurale et vise à mettre en perspective les enjeux et les défis qui se posent aux territoires ruraux dans leur grande diversité et aux politiques publiques qui peuvent y être associées. Les typologies des territoires ruraux proposées ne préjugent pas d'un modèle de développement unique. Au contraire, l'étude insiste sur le fait que certains critères souvent considérés comme négatifs (vacance foncière, déclin démographique, faible développement industriel) peuvent devenir des atouts dans un monde en transition. L'intérêt de l'étude est aussi de montrer la diversité des transitions- agroécologiques, agro-industrielle, agro métropolitaine, agro technique - et montre comment tous les espaces ruraux pourraient contribuer aux grands enjeux de la transition. Selon leur territoire d'implantation, les tiers-lieux ruraux sont aussi des lieux de mise en œuvre de capacités contributives à ces différentes transitions[40].

Notes

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/Synthe%CC%80se%20rapport%20final%20e%CC%81tude%20ANCT%20Ruralite%CC%81s%20-%20Acadie%20-%20Magali%20Talandier%20-%2016%20fe%CC%81vrier%202023.pdf

[40] ANCT, Étude sur la diversité des ruralités « Typologie des trajectoires des territoires », Acadie + Magali Talendier, février 2023,
https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/Rapport%20final%20e%CC%81tude%20ANCT%20Ruralite%CC%81s%20-%20Acadie%20-%20Magali%20Talandier%20-%2016%20fe%CC%81vrier%202023.pdf

LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX, QUELS ENJEUX ?

Des espaces d'innovation sociale

Jusqu'aux années 1970, les espaces ruraux étaient considérés comme étant à l'écart des dynamiques de modernisation lorsqu'ils étaient éloignés des pôles urbains. En revanche, depuis les années 1990, la remise en question de certains modèles industriels productivistes à travers le prisme du développement durable[41] a relancé le dynamisme de certains territoires ruraux, aux niveaux démographique, socio-culturel et économique[42]. Plus récemment, dans certains territoires ruraux, les tiers-lieux contribuent à des innovations territoriales et sociales dans des territoires plus périphériques[43], en contrepoint de celle concentrée dans territoires urbains[44].

Les tiers-lieux ruraux peuvent ainsi être considérés comme les espaces privilégiés d'une régénération des territoires de « faible » densité susceptible de révéler, de promouvoir et de contribuer à construire des écosystèmes régénératifs locaux, fondés sur l'innovation et la (ré)activation des ressources[45]. Les tiers-lieux ruraux, ancrés dans leurs territoires, seraient susceptibles de développer à nouveau frais des logiques de coopérations, de mutualisation des ressources et des savoirs, et des savoirs faire[46] dans le même esprit que les anciens cafés et bistrots de village ou des coopératives paysannes. Les tiers-lieux semblent favoriser une culture solidaire des communs qui se manifeste par « l'auto-organisation des ressources par des communautés fabriquant leurs propres normes »[47] dans la mesure où ils mettent en relation des individus et des communautés indépendants mais vivant sur le même territoire.

Parmi les tendances observées, on assiste aussi à des coopérations de plus en plus fréquentes entre les tiers-lieux et d'autres organisations (offices de tourisme, parcs naturels, municipalités, ressourceries…), l'apparition de tiers-lieux avec hébergement comparables à des écolieux[48], l'intégration dans des espaces culturels[49] multifonctions. Espaces de coopération, de résilience[50] et d'engagement citoyen, ces tiers-lieux sont des objets particulièrement intéressants à étudier pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le développement des territoires puisqu'ils sont

Notes

[41] Rapport Brundtland, 1987

[42] Depraz, S. (2017b) – « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », Bulletin de l'Association de Géographes Français, vol. 94, n° 3, pp. 385-399, https://journals.openedition.org/bagf/2086

[43] Besson, R. (2017a) – La régénération des territoires ruraux par les Tiers-Lieux. Le cas des tiers-lieux creusois, Urbanews, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01731645/document

[44] Brouillard, J. & Besson, R. (2018) – « L'innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? Pour un changement de paradigme ! », Nectart, n° 7, pp. 110-121, https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-2-page-110.htm

[45] Colletis, G. & Pecqueur, B. (2005) – « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Économie et institutions, n° 6-7, pp. 51-74, http://journals.openedition.org/ei/900 ; Tcherkachine, D. & Dupessey, F. (dir) (2017) – Le guide permanent du développeur économique. Économie régénérative : nouveau regard, nouvelle pratique pour des stratégies de développement ancrées et différenciées, Territorial éditions, Les clés du métier, 27 p., disponible sur le site de la Banque des Territoires.

[46] Sencébé, Y. (2011) – « Multi(ples) appartenances en milieu rural », Informations sociales, n° 164, pp. 36-42, https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-36.htm.
DOI : 10.3917/inso.164.0036

[47] Servigne, P. (2013) – « Six outils pour faire vivre les biens communs », Reporterre, le quotidien de l'écologie. https://reporterre.net/Six-outils-pour-faire-vivre-les-biens-communs ? ; Du même auteur : Petit traité de résilience local » co-écrit avec Agnès Sinai et paru en 2026.

[48] La Coopérative des Oasis recense en novembre 2020 plus de 1000 « oasis » en France : voir le pourcentage des ecolieux qui sont également tiers-lieux et ajouter cette indication chiffrée ?

[49] https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Micro-Folies.

[50] B. Coriat & C. Vercher-Chaptal, 2024. « Défendre nos tiers-lieux » : entretien avec Antoine Burret et Yoann Duriaux. EnCommuns. Article mis en ligne le 22 mai.

répartis dans toutes les régions, mais aussi les métropoles et territoires urbains et les territoires ruraux.

Pertinents également sur le plan économique (ces tiers-lieux proposent des « offres de services » en lien avec des diagnostics éprouvés de territoire, ils représentent 24 727 emplois directs[51]) et plus globalement, puisqu'il semble qu'ils contribuent à préserver et développer la cohésion sociale (cafés citoyens, notamment), la transmission de connaissances (ateliers numériques, espaces de coworking, fab-labs), le patrimoine et la vie culturelle. Depuis 2019, le ministère de la Culture s'appuie notamment sur les Micro-Folies - espaces culturels - intégrées dans des tiers-lieux pour certaines actions. Bon nombre de tiers-lieux se situent enfin dans une perspective d'économie circulaire, de décarbonation et de considération des savoir-faire locaux[52]. En 2021, le soutien de l'État aux 100 « Manufactures de proximité » est ainsi directement dirigé vers le développement de la production locale

Toutefois, peu d'études ont été menées pour caractériser ces contributions des tiers-lieux ruraux à la régénération économique, sociale et culturelle des territoires. La présente étude, centrée sur les tiers-lieux ruraux, a notamment pour visée de préciser les dimensions et les leviers sociaux grâce auxquels les tiers-lieux contribuent à cette redynamisation des territoires.

Des espaces de travail communs

Les tiers-lieux comme créateurs d'espaces de convivialité et d'opportunité pour les travailleurs ont aussi fait l'objet de plusieurs études[53] portant spécifiquement sur le coworking qui concerne aujourd'hui de nombreux travailleurs.

Les entreprises sont de plus en plus souvent sollicitées par leurs salariés et incitées à financer des postes de travail dans des lieux existants ou à en créer de manière ad hoc. Une enquête France Tiers-lieux/Ifop menée en 2024 auprès de 404 dirigeants ou de chargés de ressources humaines d'entreprises d'au moins 10 salariés, à propos de leur politique de télétravail, leur connaissance et la pratique du télétravail en tiers-lieux semblent montrer que « si les tiers-lieux ne s'intègrent pas encore pleinement à la culture des entreprises, l'origine de cette hésitation semble s'ancrer dans une méconnaissance de ce concept et une généralisation encore difficile du télétravail »[54].

La culture des entreprises aurait ainsi nettement évolué ces dernières années : le télétravail en tiers-lieu se serait développé car il serait devenu un argument de facilitation du recrutement[55]. En 2023, 19 % des salariés français, en majorité des cadres, ont eu recours au télétravail, plus fréquent dans les grandes agglomérations. Hors région parisienne, 22 % des salariés qui résident dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants télétravaillent, contre moins de 13 % dans les autres agglomérations[56]. S'agissant des gains environnementaux du télétravail, l'Ademe a conduit en 2015, 2020 et 2024, plusieurs études montrant que le télétravail permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au trajet domicile-travail ainsi que celles liées aux consommations énergétiques des bureaux s'il s'accompagne de réduction des surfaces et/ou de fermetures de site (Ademe et al., 2015 ; Ademe & Greenworking, 2020a, 2020b ; Ademe & IFPEB, 2024)[57]. Ces études n'étaient

Notes

[51] Panorama des tiers-lieux 2023, France Tiers-lieux, https://francetierslieux.fr/

[52] Voir notamment, France Tiers-lieux, « Guide Tiers-Lieux et collectivités, comment faire ensemble ? », 2023, p.15 pour la répartition régionale des tiers-Lieux

[53] cf. p.115-118, partie portant sur le télétravail dans le rapport initiateur de la politique publique tiers-lieux « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » : https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/184000623.pdf

[54] https://observatoire.francetierslieux.fr/publication-du-barometre-du-teletravail-en-tiers-lieux/

[55] ANCT, 2022, « Télétravail et villes moyennes : quelles mutations » : Les Fabriques Prospectives : accompagner les territoires dans les transitions https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2024-04/publi_fp_teletravail_vm_complet_17_avril.pdf

[56] IGEDD/France stratégie : Les impacts territoriaux du télétravail : angle mort des politiques publiques, https://www.strategie.gouv.fr/publications/impacts-territoriaux-teletravail-angle-mort-politiques-publiques

[57] Ademe, Deloitte, greenworking, & bva. (2015). Evaluation de l'impact du télétravail et des tiers-lieux sur la réduction de consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et sur l'organisation des entreprises. https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/3783-evaluation-de-l-impact-du-teletravail-et-des-tiers-lieux-sur-la-reduction-des-consommations-d-energie-et-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-sur-l-

toutefois pas centrées sur les tiers-lieux ni sur les zones rurales qui pourraient avoir d'autres contributions sociales spécifiques.

S'agissant de la contribution des tiers-lieux au développement des zones rurales via les espaces de coworking, l'étude réalisée par Aurore Flipo auprès de 20 sites en Ardèche et dans la Drôme entre 2017 et 2020, distingue trois types d'espaces de co-working (EC), celui-ci étant défini comme suit : *« Le coworking désigne une nouvelle forme d'organisation spatialisée du travail spécifique aux métiers de l'économie de la connaissance, définie par le partage tarifé d'un lieu et l'appartenance à un réseau de sociabilité à la fois personnel et professionnel. »*[58] Les espaces relèvent a) de bureaux partagés autogestionnaires, b) de lieux associatifs hybrides portés par une personne ou un groupe et offrant la possibilité d'y travailler, c) d'héritiers des télécentres créés par des acteurs du développement économique local. Le rapport du Cerema sur les dynamiques de tiers-lieux (2023) affirme, de manière assez voisine, que ces espaces sont situés « à la frontière de trois mondes » : celui des pionniers dans la création de tiers-lieux, souvent animés par la culture du logiciel libre, celui de l'entreprise capitaliste ou de l'économie sociale et solidaire, et celui des politiques publiques[59].

De façon complémentaire, Christine Liefooghe (2018) analyse les différentes cultures à l'œuvre autour de ces tiers-lieux : entre éthique du développement durable, culture hacker, etc.[60] Aurélie Flipo souligne en définitive que « *la réalité de la pratique, des usages et des usagers des espaces de co-working semble plus subtile que celle présentée par les pouvoirs publics qui les présentent surtout comme des solutions à la « fracture territoriale ».* Selon la sociologue, les espaces de co-working seraient plutôt une forme de témoignage de différentes façons d'habiter un territoire rural et de l'accentuation de modes de vie individualisés. *« Si les espaces de co-working participent de l'attractivité des territoires pour les jeunes actifs, nos recherches montrent que ces migrations résidentielles se situent dans la continuité des dynamiques sociales, culturelles et démographiques existantes au niveau local. »*[61]

Une analyse de Julie Fabbri[62], qui n'est toutefois pas focalisée sur les zones rurales, insiste sur les motivations qui habitent les personnes qui utilisent ces espaces de coworking, souvent dans une optique de partage et pas seulement pour développer leur projet individuel. Gwénaël Doré (2021) souligne que *« le cotravail regroupe deux réalités : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau*

Notes

organisation-des-entreprises.html ; Ademe & Greenworking. (2020a). Caractérisation des effets rebond induits par le télétravail (Expertises). https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/3776-caracterisation-des-effets-rebond-induits-par-le-teletravail.html
Ademe, & Greenworking. (2020b). Etude sur le développement des téléactivités en France et leur impact sur la demande en transport.
Ademe, & IFPEB. (2024). Télétravail et fermeture ponctuelle des bureaux : Quels impacts environnementaux ? (Expertises). https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/6797-teletravail-et-fermeture-ponctuelle-des-bureaux-quels-impacts-environnementaux-.html
ANCT, 2022, « télétravail et villes moyennes : quelles mutations » : Les Fabriques prospectives : accompagner les territoires dans les transitions https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2024-04/publi_fp_teletravail_vm_complet_17_avril.pdf : Les économies d'électricité réalisées dans les bureaux du fait de l'absence d'une partie des salariés en télétravail (éclairage, ordinateurs) lorsqu'ils sont tous absents au moins une journée de fermeture de site, les gains d'énergie (gains en chauffage, ventilation…allant jusqu'à 20 à 30 %). L'étude a aussi révélé que l'effet rebond lié à une hausse des consommations d'énergie dans les logements des salariés ne dépasse pas 3,5 % à 7 %. Le bilan énergétique du télétravail s'avère donc positif, en particulier lorsqu'il s'accompagne d'une réduction permanente des surfaces de bureau, ou temporaire via des fermetures de sites sur plusieurs jours consécutifs. Pour ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, l'Ademe a également montré que le télétravail avait un effet très bénéfique principalement sur la réduction des trajets pendulaires domicile-travail même si des effets rebonds ont été constatés.

[58] Aurore Flipo, « Espaces de *coworking* et tiers-lieux », *Études rurales* [En ligne], 206 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2024. URL : http://journals.openedition.org/etudesrurales/23887

[59]Cerema, Mai 2023. Dynamique des tiers-lieux en Europe. Étude exploratoire. https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/06/rapportetude_anct_v9-vf_modif.pdf

[60] Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie Économie Société*, *20*(1), p 39

[61] Ibid. p170.

[62] Julie Fabbri, Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni Fab Labs, *Entreprendre & Innover* 2016/4 (n° 31), pages 8 à 16, Éditions De Boeck Supérieur.

de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. »[63] L'auteur pointe le caractère ambivalent de la contribution des tiers-lieux à un maillage plus large qu'un certain entre-soi : « *l'attrait des espaces de cotravail apparaît davantage lié aux ressources matérielles (élément indispensable pour enclencher les échanges) qu'à la recherche de collaboration avec les autres membres* .» (Scaillerez et Tremblay, 2019). Selon Krauss et Tremblay (2019)[64], on constate que ces communautés favorisent davantage l'entre-soi et s'accompagnent peu de collaborations ponctuelles entre les membres. S'ils peuvent ainsi être des lieux positifs de socialisation, ils peuvent également se traduire par des formes d'isolement. Ainsi, contrairement à une idée répandue de permettre à des travailleurs indépendants de ne pas rester isolés et d'y trouver un espace de socialisation, la recherche de coopérations entre voisins n'est pas toujours active dans ces espaces, et ne s'opère manifestement que dans le cadre de réseaux relativement fermés à une échelle suprarégionale[65]. L'enjeu visant à favoriser une meilleure mixité sociale, tel qu'indiqué dans le rapport d'évaluation des Fabriques de territoire[66], reste entier.

Des laboratoires du changement social

L'ouvrage d'Isabelle Berrebi-Hoffmann et ses co-auteurs sur les makers et les tiers-lieux comme laboratoires du changement social[67], de 2018, révèle comment ces espaces ouverts où chacun travaille « seul mais ensemble » et sans lien hiérarchique conduit à les définir d'abord comme des lieux d'émancipation. L'esprit de coopération, l'entraide entre pairs, les échanges de savoirs et de savoir-faire rappellent les valeurs des mouvements d'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. La gouvernance partagée est intrinsèque à la définition même des tiers-lieux, et est un critère central pour le subventionnement de l'État. Néanmoins, une grande partie de ces lieux, sont empreints d'une forte homogénéité socio-démographique qui implique de s'interroger sur leur portée en termes d'inclusion sociale et d'ouverture à une diversité de publics[68]. Les travaux de Richez-Battesti, Besson et leurs co-auteurs[69] centrés sur la transformation des normes de l'action collective et l'articulation entre externalités et entrepreneur institutionnel, ont analysé le rôle des tiers-lieux dans le processus de régénération territoriale, éclairant ainsi l'effet des tiers-lieux en termes de leviers de transitions, et analysant les interactions et les coopérations sur les territoires[70].

Une autre dimension souvent soulignée est celle de la contribution des tiers-lieux à des pratiques démocratiques dans un espace politique neutre et favorable au dialogue qui rend possible des formes nouvelles de démocratie délibérative[71]. En favorisant le partage de points de vue variés issus d'univers distincts, mais réunis autour d'un projet commun, le tiers-lieu permet de dépasser les

Notes

[63] Doré, G. (2021). De nouveaux lieux d'innovation en France à travers la mutualisation de services. *Revue Organisations & territoires*, *30*(2), 141–157. https://doi.org/10.1522/revueot.v30n2.1358

[64] Matthieu Demory, « Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), Tiers-Lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs… », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 29 juin 2020, consulté le 24 janvier 2025. URL : http://journals.openedition.org/lectures/42522 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lectures.42522

[65] Ibid.

[66] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf

[67] Berrebi-Hoffmann, I., Bureau, M. C., & Lallement, M. (2018). Makers-Enquête sur les laboratoires du changement social. Média Diffusion. Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J. & Besson, R. (2022). Infléchir la trajectoire d'un territoire et fabriquer la transition par les Tiers-Lieux : le cas de la ville de Digne-les-Bains. *Géographie, économie, société*, 24, 321-338. https://doi.org/10.3166/ges.2022.0010

[68] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf

[69] Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J. & Besson, R. (2022). Infléchir la trajectoire d'un territoire et fabriquer la transition par les Tiers-Lieux : le cas de la ville de Digne-les-Bains. *Géographie, économie, société*, 24, 321-338. https://doi.org/10.3166/ges.2022.0010

[70] À partir de l'étude de la petite ville de Digne-les-Bains, une ville administrative devenue une ville productive

[71] Burret, A. (2017) – Étude de la reconfiguration en Tiers-Lieu : la re politisation par le service, Thèse de doctorat en socio-anthropologie, sous la direction de Gilles Herreros, Université Lumière Lyon 2, 350 p.

clivages et les hiérarchies, de permettre la discussion ouverte des désaccords, de favoriser la construction d'une vision/perspective commune, pluraliste[72]. Initialement, le tiers-lieu a été caractérisé comme favorisant l'engagement participatif, l'identité civique et communautaire[73]. Le sociologue Oldenburg a popularisé le terme « tiers-lieu » en notant que la vie urbaine moderne, l'usage généralisé de la voiture et du shopping ont détruit l'urbanisme traditionnel. Ses réflexions dans *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day* (1989) coïncident avec le point de vue de la géographe et urbaniste Jane Jacob dans son livre *The Death and Life of Great American Cities* (1961) qui mobilisait aussi ce concept de tiers-lieu.

Compte tenu de cet état de l'art, l'un des objectifs de cette étude a consisté à cerner des modalités de traduction et d'objectivation des contributions sociales des différents types de tiers-lieux, et à les qualifier dans leur diversité. Nous reprenons certaines dimensions de ces contributions mises en évidence par les études antérieures, comme la participation citoyenne, la coopération et l'innovation sociale, la médiation culturelle ou l'action collective, mais aussi d'autres dimensions, moins mises en évidence, comme la contribution à la transition sociale et écologique, l'inclusion des publics fragiles.

Notes

[72] Movilab (s.d.) – https://movilab.org/wiki/Accueil

[73] Oldenburg, R. (1989) – The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day, New York, Paragon House, 338 p.

L'ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS SOCIALES DES TIERS-LIEUX : QUELS OUTILS, QUELLES VISÉES ET QUELS USAGES ?

Études d'impact antérieures

Récemment, les tiers-lieux français ont fait l'objet de différentes études d'impacts (sur les territoires et sur la société). En particulier, on peut citer la recherche-action sur l'évaluation des effets sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire[74] menée depuis 2018 par l'atelier Approche.s, en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et le Puca ainsi que l'étude Mille Lieux[75] publiée par le Lab Chronos et Ouishare, en partenariat avec la Banque des Territoires, l'Ademe, Transdev et Arp-Astrance. Ces études ont permis de faire ressortir la multi-dimensionnalité des effets sociaux et territoriaux des tiers-lieux, mettant l'accent sur des contributions autres que le seul prisme économique. La recherche-action de l'atelier Approche.s met par ailleurs à disposition des outils et fiches-actions appropriables par des lieux souhaitant mener leur propre démarche évaluative. La plateforme *Commune Mesure*[76], initiée par un collectif autour de Plateau Urbain et l'atelier Approche.s, rassemble ainsi des données sur les lieux hybrides et un centre de ressources autour des méthodes d'évaluation. Elle propose également des outils d'autoévaluation en libre accès à destination des tiers-lieux.

Les tiers-lieux ruraux ont également fait l'objet d'études spécifiques : l'expérimentation Port@il[77] de la Fédération Nationale Familles rurales a donné lieu à une étude d'impact social externe réalisée par Eexiste ainsi qu'à un guide d'auto-évaluation à destination des tiers-lieux en milieu rural. Les impacts des tiers-lieux y sont abordés à travers cinq dimensions du dynamisme d'un territoire (dynamisme social, citoyen, culturel, écologique et économique). Des fiches méthodes et fiches outils accompagnent la démarche pour permettre une appropriation par les lieux.

Si la contribution au lien social sur les territoires ressort dans ces études comme l'un des effets les plus centraux des tiers-lieux, les outils de mesure et d'auto-évaluation qui y sont proposés, se voulant généralistes et faciles d'accès en première approche, sont centrés sur les réalisations plutôt que sur les impacts. Les éléments de quantification des effets sur le lien social proposés sont par exemple des indicateurs comme la fréquentation du tiers-lieu, les caractéristiques sociodémographiques des publics accueillis pour évaluer la mixité sociale, le nombre de structures territoriales impliquées dans le tiers-lieu pour évaluer le lien au territoire, etc. Ce type d'outils, très utiles pour aider les lieux à suivre et piloter leurs effets de façon pragmatique, ne permet pas d'aller au bout de la démonstration sur les changements créés par les tiers-lieux en termes de liens sociaux à différentes échelles. L'approche RCI tiers-lieux y est complémentaire en proposant un focus plus ciblé avec des questionnaires centrés sur la qualité des liens sociaux et remplis par plusieurs personnes dans chaque lieu, permettant de croiser les regards et mettre en avant des tendances quantitatives.

L'évaluation de l'AMI Fabrique de territoires par l'Agence Phare[78], dont les résultats ont été mentionnés plus haut, a permis également d'identifier plusieurs angles morts que l'approche RCI tiers-lieux s'emploie à éclairer. Le rapport final d'évaluation souligne en effet que malgré le désir d'ouverture et de lien social dont témoignent les porteurs de projets, les barrières sociales et

Notes

[74] https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/vf_guide_a4_27062022.pdf ; https://issuu.com/atelierapproches/docs/approche.s_-_revue_de_projet_-_impa

[75] https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2019-04/Maquette_mille_lieux_Final_BD.pdf

[76] https://communemesure.fr/

[77] https://Tiers-Lieux.famillesrurales.org/le-projet-portail

[78] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf

culturelles, la mixité des publics ou la lisibilité des projets pour les habitants restent des défis à relever[79].

Centrées sur les espaces et les territoires, la plupart des études d'impact menées sur les tiers-lieux français fournissent déjà des évaluations riches qu'il s'agit ici de compléter.

Le RCI tiers-lieux : une contribution ciblée pour outiller l'action publique

La contribution sociale des tiers-lieux est ici multiplement analysée : elle fait l'objet d'une attention en termes d'inclusion, de mixité et de cohésion sociale, d'encapacitation personnelles, et de participation citoyenne. Il s'agit de bien identifier toutes les composantes du lien social, celles-ci variant par ailleurs en fonction de la mission, de l'histoire et de l'ancrage géographique des tiers-lieux.

Dans une logique de complémentarité, l'étude vise à mettre l'accent sur la qualité des relations au sein des porteurs et membres engagés dans ces organisations et vis-à-vis des bénéficiaires des tiers-lieux. En effet, ces lieux sont aussi animés par des collectifs dont la qualité relationnelle est un facteur déterminant pour la pérennité des tiers-lieux et leur capacité à mener à bien leurs missions et activités hybrides.

Même si plusieurs projets de référencement ont été amorcés, aucun outil de référence n'existe spécifiquement pour mesurer la contribution sociale des tiers-lieux en termes d'inclusion, de cohésion et de qualité du lien social. Depuis une trentaine d'années, de nombreux indicateurs ont certes émergé pour mesurer autrement la qualité de vie (Sen et Nussbaum[80], rapport Sen Stiglitz Fitoussi[81], Tim Jackson[82], Picket et Wilkinson[83], Chancel & al.[84], Laurent[85]) mais ces travaux mettent surtout l'accent sur les effets des inégalités de revenus et de richesses sur le lien social et sur les conditions socio-économiques de la cohésion sociale. L'objectif ici est une mesure d'un autre ordre, centrée sur l'analyse des effets sociaux des acteurs hybrides que sont les tiers-lieux, en tant qu'espaces fédérateurs de personnes de différents statuts et catégories socioprofessionnelles, collectifs engagés et institutions (publiques ou privées) au service du lien social sur un territoire. « *J'aimerais un indicateur qui englobe aussi la qualité des sourires* » nous disait ainsi Geneviève Fontaine, co-fondatrice des tiers-lieux Tetris et Grandes Roches, lors de notre entretien.

Rendre accessible à tous un lien social de qualité permet d'entrer dans une logique alternative, en contrepoint de la seule maximisation des biens matériels ou d'une analyse de la valeur ou de la performance sous un prisme uniquement financier. L'étude récente de la Fabrique Spinoza insiste sur ce point : « *il est crucial de ne pas perdre de vue la dimension de lien social souvent négligée dans les tiers-lieux* ». Une recommandation portée par la Fondation de France en faveur de l'évaluation du lien social y est relayée : « *plutôt que de chercher à mesurer les impacts attendus des tiers-lieux en termes d'emploi ou d'insertion, il serait préférable de laisser émerger naturellement leurs effets. Assumer que ces lieux ne sont pas uniquement destinés à une fonction productive permettrait de préserver leur essence originelle et leur potentiel en tant que lieux de rencontre et d'échange social.* »[86]

Notes

[79] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare, ibid. p.18

[80] Nussbaum, M., & Sen, A. (Eds.). (1993). *The quality of life*. Clarendon Press.

[81] Stiglitz, J. E., Sen, A. K., & Fitoussi, J. P. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*.

[82] Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth? The transition to a sustainable economy*.

[83] Picket, K. E., & Wilkinson, R. G. (2015). Income inequalities and health: a systematic review. *Soc Sci Med*.

[84] Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2022). *Rapport sur les inégalités mondiales 2022* (No. halshs-03810491). HAL.

[85] Laurent, É. (2020). *Et si la santé guidait le monde ? l'espérance de vie vaut mieux que la croissance*. Éditions les liens qui libèrent.

[86] Fabrique Spinoza, 2024, La société des liens : la puissance des liens sociaux pour résoudre les grands enjeux sociétaux. https://www.fabriquespinoza.org/prod_observatoire/la-societe-des-liens/

L'enjeu ici consiste à objectiver ces dimensions de la valeur sociale, entendue comme non réductible à une valeur économique ou marchande mais qui a prioritairement de la valeur pour les territoires et leurs habitants. Elle vise à établir des données préhensibles, permettant d'évaluer plus finement les signaux faibles de l'impact des tiers-lieux et ceux permettant des passages à l'échelle, en termes de bénéfices territoriaux notamment.

L'indicateur de capacité relationnelle adapté aux tiers-lieux ici construit, vise pour toutes ces raisons à mesurer de façon objective et précise la contribution sociale des tiers-lieux à des bassins de vie et à ceux qui y vivent.

LE RCI : MÉTHODOLOGIE, TERRAINS ET APPROPRIABILITÉ

La présente étude vise à mettre l'accent sur la qualité des relations au sein et autour des tiers-lieux. En effet, ces lieux sont animés par des collectifs engagés et la qualité relationnelle est un facteur déterminant pour leur pérennité et leur capacité à mener à bien leurs missions et activités hybrides.

L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE

Genèse et définition synthétique de cet indicateur

L'indicateur de capacité relationnelle (voir encadré), a été appliqué à différents contextes. L'étude portant sur le RCI Ecolieu[87] a notamment nourri l'intérêt d'une duplication aux tiers-lieux[88]. Celle-ci s'est attachée à explorer dix écolieux de la Coopérative Oasis (Argoud, Ezvan, L'huillier, Renouard, 2022), et à mesurer de façon précise la contribution sociale de divers programmes ou projets des écolieux en se centrant sur la qualité des relations. Il a donc été convenu de proposer une nouvelle déclinaison de cette approche, adaptée au contexte des tiers-lieux ruraux : un RCI tiers-lieux (RCI-TL).

Pour construire un tel indicateur, en définir les dimensions et critères ainsi que les outils de mesure associés, nous nous sommes d'abord appuyées sur le travail réalisé sur les écolieux ainsi que sur de premières hypothèses ressorties de la littérature des tiers-lieux et testées dans le cadre du Comité de pilotage du projet[89]. Nous avons ensuite construit une première version de l'indicateur et l'avons fait évoluer en procédant avec une démarche abductive, via des allers-retours avec les premiers terrains puis des tests de questionnaires.

Qu'est-ce que l'Indicateur de capacité relationnelle ?

L'indicateur de capacité relationnelle (RCI), construit par une équipe pluridisciplinaire depuis 2010, propose une mesure du bien-vivre centrée sur la qualité du lien social. Il s'appuie sur une approche mixte mêlant outils qualitatifs et quantitatifs et sur le cadre théorique de l'approche des capabilités (Sen, 1993, 1999), qui invite à évaluer le développement humain à partir de l'accès des personnes à des libertés d'être et de faire ce qui a de la valeur à leurs yeux, plutôt que par des mesures centrées sur le revenu, l'utilité ou le bien-être subjectif. Les deux auteurs majeurs de l'approche par les capacités sont l'économiste Amartya Sen, père - avec Mahbub ul Haq - de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), et la philosophe Martha Nussbaum, qui propose une liste de 10 capacités centrales (Nussbaum, 2011). Chacune de ces capacités est associée à des seuils, envisagés comme des niveaux minimums auxquels tout être humain devrait avoir accès dans différents domaines afin de vivre une vie pleinement humaine. Parmi ces 10 capacités centrales, celles de raison pratique et d'affiliation sont considérées par Martha Nussbaum comme « architectoniques » : elles influencent et structurent les autres capacités, en favorisent le développement. Pourtant, ces capacités sont très peu présentes dans les mesures classiques du développement humain : elles font partie de ce que l'OPHI (Oxford Poverty and Human Development Initiative) nomme les « dimensions manquantes de la pauvreté ».

Notes

[87] https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/6238-rci-e-une-mesure-du-bien-vivre-dans-les-ecolieux.html

[88] À la suite de la recherche-action Ademe initiée dans les écolieux, en 2022, ayant mené à la constitution d'un RCI spécifique aux écolieux ou RCI-E, une discussion a débuté avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour adapter l'indicateur de capacité relationnelle aux tiers-lieux et établir ce faisant une mesure de la contribution sociale des tiers-lieux dans leur territoire. Le projet a ensuite été rejoint par l'Ademe, intéressée par des enjeux de mutualisation en lien avec la mobilité et le coworking.

[89] Le comité de pilotage du projet est composé de Cécile Gauthier (France Tiers-lieux), Solange Martin (Ademe), Alice Canabate, Katia Barthélémy et Arnaud Bonnet (ANCT) et Cécile Gauthier (Gip Tiers-lieux) figuraient parmi les membres invités à deux reprises.

L'indicateur de capacité relationnelle répond à cet enjeu. Développé initialement autour de 14 critères répartis en 3 dimensions – l'intégration dans des réseaux socioéconomiques, les liens sociaux au sein de la sphère privée, et l'inclusion citoyenne – il a déjà été appliqué à différents contextes : évaluation de projets menés par des entreprises multinationales en Afrique, en Asie et en Amérique Centrale, mesure de la valeur du travail, diagnostic de territoire en contexte géographique local. La construction, les fondements et la mise en œuvre de cet indicateur ont déjà fait l'objet de plusieurs publications scientifiques (Renouard 2011, Giraud et al. 2013, L'huillier Renouard 2017, Ezvan L'huillier Renouard 2020, Ezvan L'huillier Renouard 2022).

Chaque critère est construit sur une logique de seuil et peut valoir 0 ou 1 selon si la capacité évaluée à travers le critère est présente ou pas chez la personne considérée. Les seuils sont définis en croisant une double approche normative (définition de ce qui fait une vie bonne sur le plan relationnel en s'appuyant sur l'approche des capacités) et empirique (analyse des discours des personnes interrogées dans la phase qualitative). Les scores (0 ou 1) sur chaque critère sont calculés en fonction des réponses à une ou plusieurs questions associées au critère dans le cadre de l'enquête quantitative. La méthodologie d'agrégation de l'indicateur s'appuie sur des pondérations uniformes entre les dimensions (poids de 1/5 pour chaque dimension) puis uniformes entre les critères au sein de chaque dimension (poids de 1/5 * l'inverse du nombre de critères dans la dimension). Ce choix a été réalisé pour plus de simplicité de lecture de l'indicateur ; d'autres modalités de pondération de l'indicateur ont été testées (Giraud et al. 2013).

L'indicateur de capacité relationnelle a fait l'objet d'applications dans différents contextes : pays en développement[90], entreprises[91], territoires et écolieux[92].

Dans chaque cas, il s'agit d'appréhender la contribution au développement humain ou au bien-vivre à l'échelle d'un territoire par la qualité du lien social, qui prend à la fois une valeur intrinsèque (c'est le fait d'être en lien avec d'autres humains et avec la nature qui rend une vie heureuse) et instrumentale (être en lien permet d'accéder à d'autres capacités : santé, éducation, …).

L'étude RCI-Écolieux, menée en partenariat avec la Coopérative Oasis, financée par l'Ademe et le FSE a été une source d'inspiration importante pour la présente étude, d'une part parce que les tiers-lieux ont des similitudes avec les écolieux et d'autres part, parce que certaines pistes ouvertes par cette précédente étude ont été approfondie dans la présente étude centrée sur les tiers-lieux.

Les écolieux rassemblent des personnes ayant choisi un mode de vie plaçant l'humain, le collectif et l'écologie en leur centre. De plus en plus nombreux, ils sont des laboratoires très inspirants pour réfléchir sur les tendances et scénarios à venir dans le cadre de la transition écologique et sociale. L'impact écologique de ces « écolieux » a déjà été mis en évidence, mais leur contribution sociétale était jusqu'à présent peu étudiée.

L'étude RCI-E s'est intéressée à la mesure du bien-vivre à travers la qualité des relations dans les collectifs de type écolieux visant des modes de vie sobres et solidaires. L'objectif de cette étude a consisté à adapter au contexte des écolieux un indicateur qui était jusqu'alors principalement utilisé dans le cadre d'évaluations de projets de RSE dans les pays émergents, l'indicateur de

Notes

[90] L'Huillier, H. 2017. L'impact de projets locaux de RSE sur le développement humain durable : Applications à des projets menés par des multinationales au Nigeria et au Mexique (Doctoral dissertation, Lille 1) ; Ezvan, C., L'Huillier, H. and Renouard, C., 2018. Measuring and enhancing relational capabilities: In defence of a relational view of the firm. *In Engaging with Stakeholders* (pp. 45-62). Routledge.

[91] Ezvan, C., Renouard, C. (2020). « L'empreinte sociale » d'un investissement. Revue française de gestion, (2), 51-65.

[92] https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/6238-rci-e-une-mesure-du-bien-vivre-dans-les-ecolieux.html

Capacité Relationnelle (RCI). Pour cela, une recherche-action sur trois ans a été menée entre 2020 et 2022 par une équipe de recherche pluridisciplinaire autour du Campus de la Transition en mobilisant des méthodes mixtes qualitatives (visites terrain approfondies sur dix lieux) et quantitatives (questionnaire auprès de 120 habitants de ces lieux). Cette recherche-action a permis de construire un nouvel indicateur de capacité relationnelle, articulé autour de cinq sphères de relations : rapport à soi, relations à l'intérieur du lieu, relations à l'extérieur du lieu, relation à la société et relation à l'environnement. Les résultats de l'étude ont fait ressortir la capacité relationnelle élevée dans les dix écolieux concernés, soutenant l'hypothèse d'une corrélation entre modes de vie sobre et qualité des relations.

Trois pistes se sont trouvées ouvertes par l'étude : soutenir la réflexion et le dialogue autour de la mesure du bien-vivre, approfondir l'approche en l'adaptant à d'autres formes de collectifs et en s'appuyant sur de la co-construction, et accompagner le déploiement des lieux hybrides à travers des formats dédiés. Une recherche ici appliquée aux « tiers-lieux » s'inscrit, par conséquent, dans un outillage de complémentarité pour l'analyse et pour l'action publique.

Objet scientifique de la présente étude : un indicateur et une démarche d'évaluation adaptés aux tiers-lieux

L'objet scientifique principal de cette étude tient à la caractérisation de la qualité des relations rendue possible grâce aux tiers-lieux, telle que notre RCI peut la mettre en évidence. Notre hypothèse majeure consiste en la corrélation de la présence d'une forte qualité relationnelle dans les tiers-lieux, avec leurs contributions à une société juste et à des territoires résilients et sobres. Cette étude soutient autrement dit l'hypothèse d'une corrélation :

- entre engagement dans un lieu alternatif et capacité relationnelle équilibrée en interne et capacité d'ouverture facilitante (intégration, hospitalité, médiation, transmission etc.) vis-à-vis des populations extérieures ;
- entre engagement dans un lieu alternatif et qualité des relations augmentant la puissance de la cohésion sociale territoriale (considération démocratique, citoyenneté, mise en liens entre acteurs, etc.) ;
- entre engagement dans un lieu alternatif et considération du territoire comme milieu de vie, en termes de contribution à sa résilience et une transition écologique pragmatique/pratique.

Les dimensions et critères ont été affinés[93] en fonction de l'objet tiers-lieux et des différents types de tiers-lieux :

- **celle des relations à l'intérieur du lieu**, en particulier la question de la mixité sociale, culturelle, générationnelle ainsi que celle du caractère participatif de la gouvernance, identifiées comme essentielles par l'étude de l'agence Phare sur les Fabriques de territoires et l'étude RCI-E sur les écolieux. Les classifications de tiers-lieux sont en effet souvent établies en tenant compte de la nature des communautés qui constituent les tiers-lieux ;
- **celle des relations avec les habitants du territoire** est qualifiée selon le type de territoire, afin d'objectiver la capacité du tiers-lieu à s'ouvrir à la population extérieure, aux associations locales, dans une perspective d'inclusion large, de maillage territorial avec d'autres institutions et en étant vraiment en lien avec la diversité des habitants du territoire, et de leurs besoins ;
- **celle des relations avec la société**. La contribution sociétale est qualifiée selon les offres des tiers-lieux et relativement aux activités qu'ils déploient (restauration, hébergement, animation sociale et culturelle, formation, réemploi, agriculture de proximité ou d'autres activités constituant une contribution sociétale…) ;
- **celle des relations à l'environnement et aux milieux de vie**, et en particulier du lieu comme espace de transitions (écologique, économique et sociale). Cette dimension est évidente pour les tiers-lieux nourriciers ou les Fabriques centrés sur l'économie circulaire, mais plus largement, il est intéressant d'objectiver comment les ateliers de réparation, les espaces de trocs ou de dons ou la pratique du prix libre dans les tiers-lieux favorisent un changement dans les pratiques de production et de consommation vers plus de sobriété.

Notes

[93] S'agissant de la conception de l'indicateur, nous sommes parties des enseignements de l'étude RCI-E et de l'indicateur conçu pour les écolieux et administré dans dix écolieux entre 2020 et 2022.

Afin de bien comprendre la démarche d'évaluation à partir du RCI, il faut rappeler qu'il est initialement un indicateur de constat (relatif aux capabilités et au « bien vivre »). Dans notre démarche, la visée descriptive du RCI peut s'articuler avec une visée plus dynamique et comparative s'appuyant sur des critères d'impact complémentaires. Les questions posées pour calculer le RCI sont ainsi combinées à des questions plus spécifiquement dédiées à la mesure d'impact permettant de mesurer les effets spécifiques du tiers-lieu sur le lien social, par exemple :

- des questions qui intègrent l'évolution perçue entre une situation avant l'intégration du tiers-lieu à une situation après ;
- des questions de comparaison, permettant de distinguer les comportements des visiteurs des tiers-lieux des comportements de la population générale.

Cette approche articule donc deux types de questions - portant sur (1) la qualité relationnelle, (2) l'impact de la fréquentation du lieu.

L'IMPORTANCE DU TERRAIN : ÉCHANTILLON ET DONNÉES COLLECTÉES

Présentation des tiers-lieux étudiés

Le comité de pilotage ANCT/Ademe a notamment permis de distinguer huit tiers-lieux ruraux sur lesquels portait l'enquête, choisis en fonction de plusieurs critères :

- le fait d'être labellisés « Fabrique de territoire » ou « Manufacture de proximité »,
- le fait d'être situés en territoire rural et à proximité de villes de moins de 20 000 habitants,
- représentant une diversité, en termes d'offres et d'activité, d'ancienneté, de type de portage et de thématiques investies.

Afin de traduire le mieux possible la manière dont les tiers-lieux étudiés représentent certains types de tiers-lieux grâce à des caractéristiques emblématiques ou a minima présentes, nous avons défini six dimensions spécifiques que nous décrivons dans le tableau ci-après :

Caractéristique emblématique	Dimension sociale
Culturel, social et artistique	Programmation culturelle sociale et culturelle, ouverte au territoire, s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire
Numérique	Aide à l'accès au numérique
Transition sociale et écologique	Transition sociale et écologique (innovation sociale, économie circulaire, agroécologie, ...)
Entrepreneuriat social, fabrication et ateliers artisanaux	Aide à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat, notamment via espaces de travail partagés, accès à des moyens de production pour des filières artisanales
Accueil et hébergement	Accueil de publics précaires ou vulnérables, accueil et hébergement écologique

C'est caractéristique emblématique du lieu	ce
Cette caractéristique est présente	cp

Afin de faciliter la compréhension des résultats, nous avons ensuite caractérisé les tiers-lieux étudiés à partir de ces dimensions emblématiques ou simplement présentes dans le lieu.

Nom du tiers-lieu	Culturel, social et artistique	Numérique	Transition écologique	Entrepreneuriat, fabrications et ateliers artisanaux	Accueil, hébergement et habitat
Maison Glaz	cp		ce		cp
L'Hermitage	ce	cp	cp	cp	
Vigotte Lab	cp			ce	
Chartreuse de Neuville	ce				
Oasis du Coq à l'Âme			ce		cp
Quincaillerie	cp	ce		cp	cp
Vesseaux-Mère	cp	cp	cp	ce	cp
Ferme des volonteux	cp		ce		
Bouillon Cube / La Grange	ce			cp	cp
Montrieux le Hameau	cp		cp		ce
Lab Place		cp		ce	

Ces lieux parangons ont été sélectionnés sur le territoire français pour réaliser des visites de terrains allant d'une à deux journées, toujours par deux chercheuses afin de mener des entretiens semi-directifs avec les membres du tiers-lieu ou des personnes alentours (maire de village, voisins, partenaires, etc.). Ces entretiens ont été structurés en trois parties : le récit de la vie de la personne, son rôle dans le tiers-lieu et sa perception du tiers-lieu, enfin sa perception de la qualité des relations sur les cinq dimensions de l'indicateur. Ces entretiens qualitatifs, outre les données qu'ils ont permis de recueillir, ont aussi été l'occasion de tester et d'établir les seuils des différentes variables de l'indicateur RCI-tiers-lieux en tenant compte des spécificités du contexte des tiers-lieux ruraux. Une fois l'indicateur de capacités relationnelles établi, un questionnaire d'une dizaine de minutes a été construit et administré auprès de plus de 250 personnes dans dix tiers-lieux étudiés.

Ci-dessous, une carte permet de situer chacun des tiers-lieux et s'accompagne d'une présentation succincte de chacun d'entre eux.

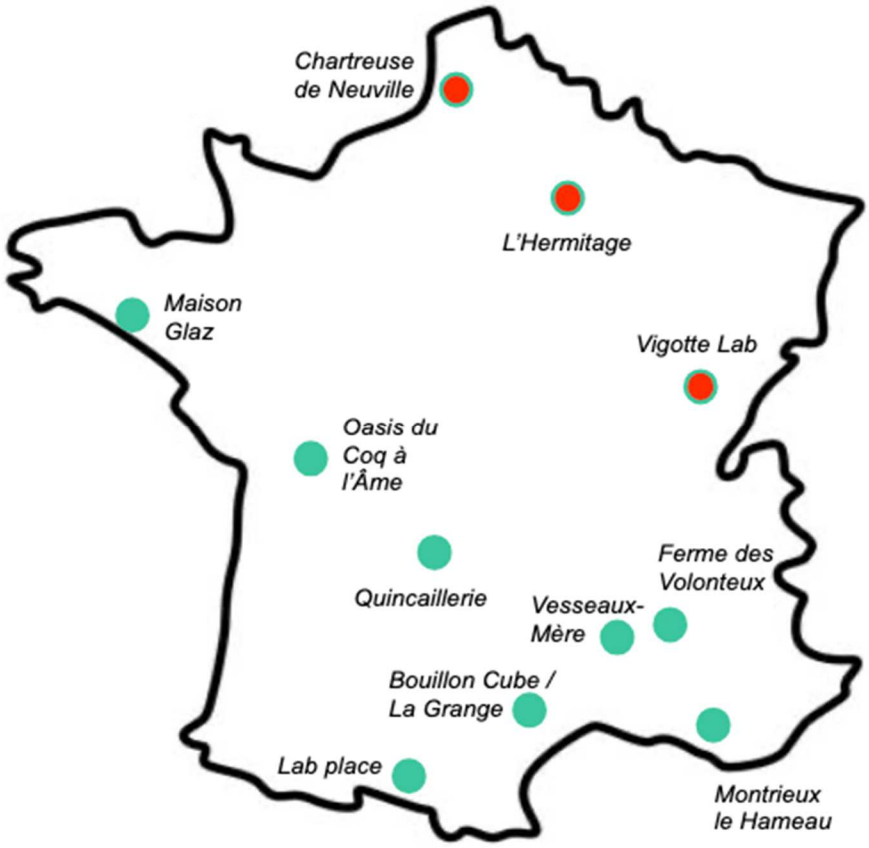

Figure 1 : en vert, les tiers-lieux visités lors de la recherche-action RCI-TL. En orange, les tiers-lieux interrogés au téléphone

1. Maison Glaz

Description générale : ancienne colonie de vacances, gîte-buvette, longère et cabanes, au bout de la Presqu'Île de Gâvres.

Localisation : Morbihan, Bretagne

Création du lieu / tiers-lieux : 1967 / 2020

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV**[94] : oui

Coworking : oui

Activités proposées sur place : espace de restauration, hébergement, ateliers (yoga, cuisine, réparation vélo) et événements (chorale, festivals, …) avec une fréquentation d'environ 30 000 visiteurs par an (24 000 tickets de caisse par an et de nombreux événements gratuits).

Notes

[94] DEFFINOV Tiers-Lieux est un appel à projet datant de 2022 visant à financer la formation dans les tiers-lieux.

2. Oasis du Coq à l'Âme

Description générale : le Domaine d'Échoisy est une friche rurale et industrielle de 26 ha et 7000m² bâtis (ferme, hameau et usine de fours à chaux).

Localisation : Charente, Nouvelle Aquitaine

Création du lieu / tiers-lieux : l'écolieu est situé dans un village très ancien, le tiers-lieu est un projet en cours de construction dans l'écolieu créé en 2021.

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : non

Coworking : oui

Activités proposées sur place : espace de restauration, hébergement, ateliers pédagogiques à la ferme.

3. Quincaillerie

Description générale : ce « tiers-lieu des initiatives locales et des projets innovants » est situé à Guéret dans un quartier prioritaire de la ville en face des bâtiments de la communauté d'agglomération dans un ancien bâtiment commercial réhabilité. Espace multifonctions de médiation numérique, de coworking, fablab et café, lieu d'exposition et de concerts, il accueille aussi une radio locale, de nombreuses associations artistiques, culturelles, et de l'économie sociale et solidaire.

Localisation : Guéret, Creuse, Nouvelle Aquitaine

Création du lieu / tiers-lieux : 2015

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : Non, **DEFFINOV** : Non

Coworking : oui

Activités proposées sur place : bar associatif, drive de fruits et légumes, accueil d'associations, FabLab, cotravail, évènements culturels (concerts, spectacles), expositions, service d'accès au numérique, ateliers divers (FLE, couture, informatique, aide aux devoirs…).

4. Lab Place

Description générale : Lab Place est un lieu d'expérimentation, fabrication et apprentissage. Il abrite un espace de cotravail et intervient également hors les murs auprès de partenaires locaux (lycées, médiathèque). Un deuxième bâtiment, dédié à l'artisanat autour du métal et du bois, est en cours de construction sur le lieu et verra le jour en 2025.

Localisation : Oust, Ariège, Occitanie

Création du lieu / tiers-lieux : 2016

Fabrique de territoire : non, **Manufacture de proximité** : oui, **DEFFINOV** : oui

Coworking : oui, salle partagée de co-travail et bureau fermé, outils bureautiques à disposition

Activités proposées sur place : laboratoire de fabrication, ateliers d'apprentissage, café rencontre une fois par mois, un espace dédié à l'artisanat en cours d'ouverture, Projet « Campus des métiers» (expérimentation numérique dans des lycées), partenariat médiathèques, formations (Défi'Occ, France travail).

5. Bouillon Cube / La Grange

Description générale : Portée par l'association Bouillon Cube, la Grange est un lieu culturel et lieu de vie sociale à destination notamment des familles et des jeunes à l'échelle d'un bassin de vie. Le lieu inclut un espace de co-travail depuis 2020, des résidences d'artistes, des accueils de loisirs et séjours, ainsi qu'un espace de vie sociale qui amène aussi à intervenir hors les murs.

Localisation : Causse-de-la-Selle, Hérault, Occitanie

Création du lieu / tiers-lieux : 2006 / 2020

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : non

Coworking : oui, bureaux fermés, espaces de travail partagé, salles d'activités et de réunions, cuisine professionnelle, studio d'enregistrement, espaces de convivialité.

Activités proposées sur place : concerts et évènements culturels, résidences de création, formations, EVS, accueil de loisirs.

6. Vesseaux-Mère

Description générale : Le Vesseaux-Mère est un habitat participatif et un bureau partagé par différents artisans, artistes, entrepreneurs qui existent depuis 2016 ainsi qu'un tiers-lieu qui ouvrira en 2025. Ce dernier offrira un café associatif et un lieu de réception d'événements culturels. L'espace investi par le collectif d'habitants et de bénévoles est une ancienne maison de retraite qui a été réhabilitée pour l'occasion.

Localisation : Vesseaux, Ardèche, Rhône-Alpes

Création du lieu / tiers-lieux : achat du lieu en 2016 par 4 particuliers, association Vesseaux-Mère créée en 2018. En 2023, une SCIA a racheté le lieu

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : oui

Coworking : oui ; location de 8 bureaux / ateliers (certains partagés) pour une quinzaine de structures.

Activités proposées sur place : location de bureaux, spectacles en extérieur, ateliers de médiation numérique, café associatif à venir en 2025.

7. Ferme des Volonteux

Description générale : la Ferme des Volonteux est une ferme biologique de 30 hectares qui existe depuis 2006 à Beaumont-lès-Valence. D'abord porté par Rémy, qui s'installe sur des terres familiales, le projet est rapidement transformé en collectif autour de différentes activités liées à l'agriculture et passe par différentes formes juridiques (Scop[95] puis CAE[96] mais aussi association les Agités pour le tiers-lieu).

Localisation : Beaumont-lès-Valence, Drôme (26), Rhône-Alpes

Création du lieu / tiers-lieux : 2006 / 2019

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : non

Coworking : activité naissante, à l'occasion de la création du tiers-lieu

Activités proposées sur place : production et vente de fruits et légumes, d'arbres, de produits d'herboristerie, épicerie, fêtes, ateliers découvertes, visite du lieu.

8. Montrieux le Hameau

Description générale : Montrieux le Hameau est un tiers-lieu agroécologique multi-services situé dans un endroit magnifique et une nature luxuriante. S'y trouvent 12 hectares de forêt dans le parc naturel de la Sainte-Baume, un ancien monastère de l'ordre des Chartreux, une guinguette, un hôtel de campagne, un potager expérimental, des résidences artistiques et artisanales, un centre de répit pour les plus fragiles et un pôle d'insertion professionnelle dans le secteur de l'hôtellerie restauration.

Localisation : Méounes-lès-Montrieux, Var (83), Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Notes

[95] Société coopérative de production

[96] Coopérative d'activités et d'emploi

Création du lieu / tiers-lieux : lieu très ancien / 2021

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : non

Coworking : oui si à l'initiative des personnes mais rien d'institutionnalisé.

Activités proposées sur place : hôtellerie, restauration (guinguette), ateliers de découverte divers, brocante, concerts, visite historique.

9. Chartreuse de Neuville

Description générale : Centre Culturel de Rencontre dédié à l'innovation sociétale et artistique issue des territoires

Localisation : Neuville-sous-Montreuil (15 minutes du Touquet), Pas de Calais (59), Nord

Création du lieu / tiers-lieux : 2008

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : non

Coworking : non.

Activités proposées sur place : programmation culturelle (concerts, exposition, visite), ateliers pédagogiques, location d'espaces, incubation de projets entrepreneuriaux, formation, parcours d'insertion, 15 hébergements à venir en 2025, accueil de chercheurs et d'artistes en résidence.

10. L'Hermitage

Description générale : L'Hermitage est un tiers-lieu d'innovation rural et citoyen à la croisée de l'innovation sociale, environnementale et technologique. Il regroupe quatre structures dont deux entreprises à mission (chargée de l'hébergement et un cabinet de conseil), une coopérative foncière possédant le bâtiment et le domaine de 30 hectares, et une association chargée des activités d'intérêt général locales et nationales.

Localisation : Autrêches, Oise (60), Ile-de-France

Création du lieu / tiers-lieux : 2017

Fabrique de territoire : non, **Manufacture de proximité** : oui, **DEFFINOV** : non

Coworking : non

Activités proposées sur place : ferme maraîchère, FabLab, ressourcerie, accueil de groupes, bureau d'études.

11. Vigotte Lab

Description générale : Lieu expérimental, « laboratoire vivant des transitions » permettant de tester des alternatives autour de différents enjeux tels que la gestion de l'eau, de la forêt, l'aquaponie, l'écoconstruction, la production d'énergies renouvelables. Le hameau de la Vigotte appartient en copropriété à la famille du co-fondateur et abrite une quinzaine d'habitants, une ferme et une auberge restaurant. Les activités d'intérêt général et du tiers-lieu se réalisent dans le cadre d'une association 1901.

Localisation : Girmont Val d'Ajol, Vosges (88), Grand Est

Création du lieu / tiers-lieux : 2021

Fabrique de territoire : oui, **Manufacture de proximité** : non, **DEFFINOV** : oui

Coworking : oui

Activités proposées sur place : gîte, restaurant, formations, projets d'expérimentations de terrain sur une multitude de sujets en lien avec la transition écologique et sociale.

Des entretiens semi-directifs et des visites dans huit tiers-lieux

La méthode employée ici s'appuie sur une approche mixte c'est-à-dire à la fois quantitative et qualitative. L'objectif est de présenter des données chiffrées mais de toujours les croiser avec des analyses qualitatives qui permettent de leur donner corps et de les lier au contexte dans lequel ils s'insèrent.

Pour le volet qualitatif, une dizaine d'entretiens semi-directifs ont été menés sur chacun des 8 lieux visités, auprès de personnes impliquées dans le tiers-lieu (salarié, fondateur, locataire de bureau, ancien bénévole, etc.) mais aussi de personnes gravitant autour du tiers-lieux (maire, association partenaire, etc.). Les visites de terrains ont été réalisées entre juin et octobre 2024 et ont duré chacune entre un et deux jours, ce qui a également permis de réaliser des observations participantes ainsi que des échanges informels lors de temps de vie : repas, etc. Les entretiens sur place ont duré entre 45 minutes et 1h30 ce qui laissait le temps d'aborder en profondeur le parcours de vie des personnes, leurs opinions relatives aux tiers-lieux et différentes thématiques autour des 5 dimensions de l'indicateur (voir paragraphe II. 2.). Des sujets complémentaires en lien avec la commande initiale ont également été abordés tels que le coworking ou encore la mobilité.

Le guide d'entretien complet est disponible en annexe. Quelques exemples de questions extraites du guide d'entretien sont sélectionnés ci-dessous, afin d'en restituer l'esprit :

- ✓ *A titre personnel, qu'est-ce qui vous a donné envie de lancer / rejoindre cette aventure ?*
- ✓ *Pour illustrer la contribution du tiers-lieu au lien social sur le territoire, pourriez-vous nous donner deux exemples de réussites et deux difficultés / limites ?*
- ✓ *Est-ce que ce tiers-lieu vous a donné envie de vous impliquer sur d'autres types d'activités (associatives, culturelles, sportives) avec d'autres acteurs locaux ? par exemple ?*

Figure 2 : illustrations des visites terrains en tiers-lieux ruraux (Crédits : Ferme des Volonteux et Copyrights auteurs pour les autres lieux)

Pour donner suite aux visites de terrain, une dizaine d'entretiens complémentaires ont été réalisés par téléphone, entre juillet et novembre 2024, avec des personnes ciblées pour leur implication dans les différents projets (partenariats financiers ou membres de collectivités soutenantes).

À ces entretiens s'ajoutent des échanges avec une dizaine de personnes qualifiées ou expertes sur des thématiques en lien avec le sujet : Geneviève Fontaine, fondatrice et gérante de la SCIC

T.E.T.R.I.S; Léa Massaré di Duca, spécialiste des tiers-lieux à l'international et chargée de développement de Montrieux le Hameau; Cécile Gauthier, chargée de mission et Rémy Seillier, directeur général adjoint chez France Tiers-lieux ; Adrien Monange, responsable de projet évaluation chez Commune Mesure; Eric Rossi, chef de projet tiers-lieux pour Familles Rurales, Alexia Noyon, co-fondatrice de la Chartreuse de Neuville ; Jean Karinthi, fondateur de l'Hermitage et Eugénie Michardière, cheffe de projet tiers-lieux à la Direction de l'Économie sociale et solidaire et de l'Innovation sociale de la Région Nouvelle Aquitaine; Antoine Daval, co-fondateur de la Vigotte Lab.

En vue de l'appropriation de l'indicateur par la communauté des tiers-lieux, des échanges plus ciblés[97] ont été l'opportunité de tester une méthode plus courte de partage du questionnaire.

En parallèle de cette phase de terrain, une première version du questionnaire quantitatif a été réalisée et testée en présentiel sur trois lieux dans le cadre des entretiens qualitatifs. Les retours de ces tests ont permis d'ajuster les questions et les seuils permettant de calculer le RCI-TL.

Un questionnaire auprès de dix tiers-lieux

Un questionnaire a été élaboré et avait pour triple enjeu de calculer le RCI des usagers de tiers-lieux, d'apporter des éléments de mesure d'impact pour analyser l'usage des tiers-lieux sur les différents critères du RCI dans une visée plus dynamique, et obtenir des éléments complémentaires plus généraux sur la contribution sociale des tiers-lieux ruraux.

Ce questionnaire hébergé sur SurveyMonkey a été partagé, entre mi-octobre et début novembre 2024, par mail, à différentes personnes ressources des tiers-lieux qui l'ont elles-mêmes diffusé via courriels dédiés à leur communauté, dans des newsletters envoyées plus largement ou encore sur les réseaux sociaux. Environ 3 à 4 relances mail ou téléphoniques ont été menées par lieu. L'objectif était de collecter au moins 10 réponses par lieu sur dix tiers-lieux, ce qui a été largement atteint avec un total de 283 réponses dont 268 exploitables[98]. Le questionnaire était anonyme et aucune question n'était obligatoire.

Le questionnaire était structuré autour de 4 parties et consultable en annexe de ce rapport :

1. une première partie introductive dédiée aux données socio-démographiques et au rôle de la personne dans le lieu ;
2. des questions descriptives par critère sur la situation à date des personnes, permettant de calculer le RCI tiers-lieux et de mesurer la contribution sociale de façon statique dans le contexte spécifique des tiers-lieux ruraux ;
3. dans une logique de mesure d'impact, une dernière série de questions portant sur les effets du tiers-lieu sur différentes dimensions du lien social, qui intègre la contribution du tiers-lieu dans les changements déclarés ;
4. enfin, une contribution libre de la personne sur deux mots qui représentent le lieu pour elle et un encadré pour un commentaire libre. Ces questions ont nourri le volet qualitatif de l'étude et permis de générer les nuages de mots sur les représentations des tiers-lieux enquêtés.

Pour analyser les réponses des participants à notre enquête, nous cherchons à bien distinguer ce qui relève a) d'un niveau descriptif, b) de perceptions et convictions portées par les enquêtés, c) de leur propre interprétation de ce qui est en jeu dans l'histoire et les activités du projet. Nous croisons les différentes réponses et sommes attentives à la fois aux éléments qui reviennent, et aux conceptions sous-jacentes qui apparaissent relativement aux enjeux de cohésion sociale, aux

Notes

[97] Avec Jean Karinthi et Alexia Noyon, personnes clés de l'Hermitage et de la Chartreuse de Neuville et Antoine Daval de La Vigotte Lab.

[98] Le nombre de réponses au questionnaire varie en fonction des lieux, allant de 10 réponses pour le Coq à l'âme à 86 pour la Grange / Bouillon Cube. Ces chiffres reflétant en grande partie la taille et le dynamisme des lieux, le choix a été fait de ne pas redresser l'échantillon, qui ne se veut pas représentatif mais illustratif de tendances observées sur le terrain.

responsabilités des différentes parties prenantes, aux conditions de consolidation de la qualité relationnelle à différentes échelles, etc.

Les répondants au questionnaire représentent une diversité de parties prenantes : usagers (58 % des répondants), bénévoles (38 %), habitants (15 %), salariés (14 %), membres du CA (14 %), prestataires (9 %), partenaires (9 %) et autres (12 %), ces rôles se combinant avec 1,7 rôle déclaré en moyenne par répondant.

Les femmes (65 %) sont deux fois plus représentées que les hommes (33 %) parmi les répondants (s'ajoutent 2 % autre / ne souhaite pas répondre) ce qui reflète une certaine réalité observée sur le terrain. Cela correspond aussi aux données collectées à plus grande échelle par l'observatoire des tiers-lieux selon lesquels 70 % des salariés en tiers-lieux sont des femmes[99].

L'âge des répondants varie de 24 à 71 ans avec une moyenne d'âge à 46,7 ans et une forte représentation des tranches d'âge 40-49 ans (34 %) et 30-39 ans (26 %).

Plus de la moitié des répondants fréquente le tiers-lieu de son territoire depuis plus de 3 ans (53 %), seulement 17 % depuis moins d'un an et 30 % depuis 1 à 3 ans[100].

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION APPROPRIABLE PAR LES TIERS-LIEUX

Test d'un format d'évaluation allégé sur deux lieux

Un des objectifs principaux de l'étude était de construire et stabiliser un indicateur de capacité relationnelle dédié aux tiers-lieux, à l'aide d'une méthodologie adaptée.

Un second objectif étant de construire un outil ré-appropriable par les lieux, un format plus léger a été testé sur deux lieux (l'Hermitage et la Chartreuse de Neuville). Ce format combine une heure d'entretien semi-directif avec une personne clé (fondateur ou fondatrice) du lieu pour avoir une première compréhension des enjeux en termes de capacité relationnelle, puis le partage du questionnaire quantitatif à des usagers du lieu.

Ce format a bien fonctionné sur les deux lieux tests, et a permis de collecter une vingtaine de réponses par lieu au questionnaire quantitatif. Les premiers retours montrent que le questionnaire a été simple à mettre en place et intéresse les lieux. L'analyse des réponses au questionnaire n'a pas posé de difficulté : les éléments qualitatifs collectés lors de l'entretien avec la personne clé, dans les dernières rubriques du questionnaire (en particulier les mots représentant le tiers-lieu pour les répondants, qui aident à en saisir la coloration) ainsi que les autres contenus sur les lieux disponibles en ligne (site internet, reportage…) permettent une interprétation satisfaisante des résultats.

Ce constat permet d'envisager une appropriation de la démarche en dehors du contexte de cette recherche par des acteurs de l'écosystème des tiers-lieux. Un RCI-TL simplifié combinerait une fiche qualitative à renseigner idéalement par un acteur externe au lieu (représentant de l'ANCT, membre d'un réseau régional de tiers-lieux, tiers compétent comme Commune mesure) à partir d'un entretien individuel et de l'analyse de documents existants ; ainsi que la passation du questionnaire, dont les principales statistiques se calculent automatiquement via l'outil créé pour la recherche RCI-TL.

Pour aller encore plus loin dans la simplification de la démarche, le questionnaire pourrait être allégé en ne conservant, outre les parties introductive et conclusive, que l'une des deux rubriques suivantes : uniquement les questions permettant le calcul du RCI si l'enjeu est d'établir une

Notes

[99] Cf :https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/ Sondage 2023

[100] Cette répartition varie beaucoup entre les lieux : sur un lieu historique comme la Grange / Bouillon Cube, 71 % des répondants fréquente le lieu depuis plus de 3 ans tandis qu'à Montrieux le Hameau, créé beaucoup plus récemment, 66 % des répondants fréquentent le lieu depuis moins d'un an.

description statique de la qualité des relations dans une optique de réflexion stratégique ; ou au contraire uniquement les questions liées à l'impact si l'enjeu est de mettre en avant les effets du tiers-lieu sur différentes dimensions du lien social. En effet, si ces deux volets s'avèrent complémentaires dans le cadre d'une démarche de recherche-action, l'un ou l'autre peut suffire pour une démarche d'auto-évaluation ou de reporting. Ainsi, la durée de passation pourrait être réduite quasiment de moitié et l'appropriation des outils se verrait facilitée.

Utilité et réutilisation des résultats pour les tiers-lieux

En vue de l'appropriation de la démarche, la question de l'adhésion des lieux à l'approche s'est posée. Une attention a ainsi été portée à l'utilité que les parties prenantes pouvaient y voir, aux différentes phases de l'étude.

Les huit lieux contactés pour accueillir des terrains qualitatifs ont tous accepté notre venue, puis la diffusion du questionnaire quantitatif (qui n'était initialement prévu que sur trois lieux) : l'ont-ils fait par obligation vis-à-vis du commanditaire de l'étude, qui les finance par ailleurs ? S'il s'avère que ce paramètre a été facilitant, les lieux ont également souligné leur intérêt de l'approche centrée sur le lien social, sujet tout aussi essentiel qu'invisibilisé dans les outils de reporting traditionnels. Disposer d'éléments d'objectivation de la qualité des liens s'avère à la fois utile dans le cadre de réflexions stratégiques internes, mais également pour valoriser le travail réalisé auprès des équipes salariées et bénévoles dans un contexte parfois peu propice à la reconnaissance, ou encore en vue de la communication externe sur les impacts des projets, pour lever des financements ou nourrir un plaidoyer.

Plusieurs lieux ont partagé leur intérêt de récupérer certaines des données brutes, résultats agrégés ou outils de collecte utilisés pendant l'enquête, à plusieurs fins :

- en interne pour la gouvernance (extraction des statistiques quantitatives concernant la fréquentation, l'implication, les valeurs du tiers-lieux citées dans le questionnaire… ces données seraient à retraiter par les lieux en vue d'une exploitation interne ; extraction d'intitulés de questions à intégrer dans des questionnaires internes à des fins de pilotage) ;

- en externe pour de la communication auprès des acteurs du territoire, partenaires mais également chercheurs s'intéressant aux tiers-lieux dans une logique de commun (résultats de l'enquête quantitative sous forme de statistiques et de graphiques, éventuellement fiche qualitative avec témoignages anonymisés).

« *Ce sont des bons questionnements à utiliser pour la stratégie de l'asso, pourriez-vous me transmettre le Word des questions ?* »(Salariée d'un des tiers-lieux étudiés, après test du questionnaire)

« *Je n'ai pas grand retour à vous faire, si ce n'est que ça me met la larme à l'œil de lire tout ça ! Je me le garde sous le coude pour les jours difficiles ! J'ai aussi bien rigolé une paire de fois.* » (Salariée d'un des tiers-lieux étudiés, après lecture de la fiche qualitative, du nuage de mots et des résultats quantitatifs)

« Cet été, on risque de travailler autour de la mesure d'impact "externe" (lien au village, aux non-publics), je trouve que ce serait super intéressant de partir de votre travail. Si quelque chose est partageable, tu me diras. » (Salariée d'un des tiers-lieux étudiés, après lecture de la fiche qualitative, du nuage de mots et des résultats quantitatifs)

Si les parties prenantes de l'étude ont facilement adhéré à l'approche globale (étudier la contribution sociale des tiers-lieux en se centrant sur la qualité des liens), la complexité méthodologique d'un indicateur de capacité relationnelle aurait pu constituer un frein.

L'appropriation de la méthodologie par les lieux a été rendue possible grâce à l'échange avec chacun des lieux à partir d'une fiche de synthèse du terrain et des résultats quantitatifs concernant leur lieu. Ces fiches sont présentées en annexe. Les avis des équipes des tiers-lieux ont également été sollicités pendant la démarche par les personnes ayant participé aux volets qualitatif et quantitatif de l'étude. En particulier, un format présentiel du questionnaire a été testé dans trois lieux (à Maison Glaz, au Vesseaux-Mère et à Lab Place) lors de la phase de consolidation de la grille de questions. Ce format serait utile à conserver pour les personnes plus difficiles à capter en ligne,

ou moins enclines à répondre à un questionnaire, afin d'augmenter la représentativité des répondants au questionnaire, notamment concernant les publics les plus vulnérables. Ce format présentiel permet également de récolter en direct des retours sur la pertinence des questions par rapport à la situation de la personne ou aux spécificités du lieu et d'adapter éventuellement à la marge le questionnaire dans une logique évolutive et apprenante.

Ces échanges avec les équipes des tiers-lieux participant à l'étude ont permis de nourrir des recommandations opérationnelles s'agissant de la manière de diffuser l'approche sous un format approprié pour les lieux. Les tiers-lieux pourraient être plus largement consultés sur le format le plus pertinent d'un indicateur de contribution sociale au regard de ce qu'ils ont pu expérimenter avec le RCI-TL, avant de mettre en place une collaboration avec des acteurs intéressés.

Au cours de l'étude, plusieurs acteurs ont été sollicités afin de mettre en commun ces outils de mesure et d'évaluation : la plateforme Commune Mesure, qui travaille sur l'encapacitation des lieux grâce à leur évaluation et cherche à renforcer le volet sur les effets sociaux, la Fédération nationale Familles Rurales qui a déjà produit un guide de mesure d'impact pour les tiers-lieux, ou encore l'Hermitage, un tiers-lieu rural incluant un bureau d'étude.

Facilité de prise en main des outils par les lieux

En plus de l'adhésion des lieux à l'approche, le deuxième élément apparu comme essentiel pour faciliter l'appropriation porte sur les aspects organisationnels et logistiques de la collecte de données. Dans un contexte où les lieux sont très sollicités et manquent fréquemment de temps et de ressources, l'organisation de terrains et la passation de questionnaires est un projet à part entière qui peut s'avérer très chronophage.

Pour le volet qualitatif, la préparation logistique des terrains avec une personne référente au sein des lieux par mail et lors d'un échange téléphonique a pu faciliter l'organisation sur place. Un déroulé type a également été mis en place : cet outil partagé a permis d'anticiper la prise de rendez-vous avec les personnes identifiées comme incontournables - élus, fondateurs - tout en conservant des plages horaires plus flexibles pour des observations et entretiens à la volée pour capter au mieux l'esprit des tiers-lieux visités en fonction du public présent le jour de la visite terrain. Les grilles d'entretiens ont pu être partagées et testées avec les équipes des tiers-lieux ce qui a facilité leur compréhension de la démarche et la communication auprès des personnes sollicitées pour des entretiens.

Pour le volet quantitatif, la communication autour du questionnaire a été adaptée en fonction des lieux et de leurs outils habituels, avec une trame commune proposée par le Campus de la transition et modifiable par les lieux. Un calendrier de relances a également été orchestré par le Campus de la transition mais adapté par les lieux en fonction de leurs propres opportunités et contraintes de communication (Newsletter, stratégie de publication sur les réseaux sociaux…). La conception du questionnaire lui-même a été réfléchie en fonction des usages des lieux, avec un outil permettant un affichage optimal à la fois sur ordinateur et sur téléphone portable mais également une possibilité d'impression et de passation papier. Ceci était particulièrement important compte-tenu de la fracture numérique en milieu rural. La communication a également pris la forme du partage d'un QR code à afficher pour les lieux le souhaitant dans les locaux pour cibler les personnes de passage dans les lieux en parallèle de celles destinataires des communications numériques.

Le lieu ayant réuni le plus de réponses au questionnaire quantitatif (La Grange - Bouillon Cube, avec 86 répondants) a communiqué autour du questionnaire en envoyant des messages sur différents groupes Whatsapp regroupant les salariés, les bénévoles, les coopérants, les « amis » de l'association, ainsi que sur le groupe Facebook du village. Le message était adapté en fonction des destinataires ciblés. Un premier message relativement formel reprenait la trame proposée par le Campus de la transition[101] puis était suivi de deux relances plus informelles et humaines. En axe

Notes

[101] La proposition de message à envoyer par les lieux à leurs parties prenantes était la suivante : « *Bonjour, [Nom du tiers-lieu] participe à une étude sur la contribution des tiers-lieux au lien social en territoires ruraux. Une équipe de recherche du Campus de la transition s'est rendue sur une dizaine de lieux pour mener des observations et entretiens, dont [nom du tiers-lieu] en [mois]. En complément de ces visites, un questionnaire plus court s'adresse à toute personne qui gravite de près ou de loin autour du lieu. Ce questionnaire est anonyme et dure 10 minutes. Vous pouvez y répondre en suivant ce [lien] ou bien en scannant ce [QR code]. Si*

d'amélioration, ce lieu suggère de pouvoir imprimer facilement une affiche pré-remplie avec le QR code et un message type, à personnaliser.

La constitution de kits « clés en main » contenant les outils mis en place et testés par les lieux aux différentes étapes de la collecte, serait donc une bonne pratique à formaliser en vue d'un transfert des outils vers les lieux.

Un outil à disposition des tiers-lieux pour auto-évaluer leur impact social

Un outil de mesure d'impact des tiers-lieux centré sur le lien social et tiré de la présente étude est à présent proposé pour auto-évaluation par les tiers-lieux. Cet outil, issu de cette étude et conçu par les chercheuses du Campus de la transition, est constitué d'un questionnaire et d'un fichier d'analyse, agrémenté d'une notice d'emploi.

Il est hébergé par la plateforme Commune mesure, gratuite et open-source, dans la section « les méthodes », rubrique « mesurer les impacts sociaux ».
https://communemesure.fr/

Le lien d'accès à l'outil est également disponible sur la page du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT.
https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/tiers-lieux

Notes

vous avez un petit moment dans les jours qui viennent pour y répondre, vos contributions seront très appréciées ! Merci d'avance pour votre aide. »

VERS UNE MESURE DE L'IMPACT SOCIAL DE TIERS-LIEUX

CRÉATION ET CALCUL DE L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE TIERS-LIEUX

L'indicateur finalisé est constitué de cinq dimensions allant de la plus intime à la plus large :

- la dimension 1 - « encapacitation personnelle » s'intéresse à l'estime de soi, à la capacité des personnes à faire leurs propres choix, à les poursuivre dans le temps (notamment avec une stabilité économique), ou encore à leur ouverture à la dimension spirituelle (intériorité, quête de sens, etc.) ;
- la dimension 2 - « relations à l'intérieur du lieu » concerne les liens qui unissent les parties prenantes entre elles mais également la question de la mixité sociale, culturelle, générationnelle ainsi que celle du caractère participatif de la gouvernance et des systèmes d'économie informelle (don-contredon) au sein des lieux ;
- la dimension 3 - « relation au territoire » analyse la capacité des tiers-lieux à s'ouvrir à la population extérieure, aux associations locales, dans une perspective d'inclusion large, de maillage territorial avec d'autres institutions et en étant vraiment en lien avec la diversité des habitants du territoire, et de leurs besoins ;
- la dimension 4 - « relation à la société » s'intéresse aux formes de solidarité plus larges auxquelles contribuent les tiers-lieux, à la façon dont ils peuvent porter certaines valeurs et être vecteurs d'engagement par différentes formes (associatif, politique, par le travail) ;
- la dimension 5 - « rapport au vivant » s'intéresse au lieu comme espace de transitions (écologique, économique et sociale) à travers les pratiques de consommation, de production, la sobriété et l'empreinte environnementale des personnes qui les fréquentent.

Le tableau 1 présente plus en détails les dimensions et critères de l'indicateur de capacité relationnelle pour les tiers-lieux (RCI-TL) élaborés dans le cadre de la recherche-action.

Chaque critère est construit sur une logique de seuil et peut valoir 0 ou 1, selon que la capabilité évaluée à travers le critère est présente ou pas chez la personne considérée. Les seuils ont été définis en croisant une double approche normative (définition de ce qui fait une « vie bonne » sur le plan relationnel en s'appuyant sur l'approche des capabilités) et empirique (analyse des discours des parties prenantes interrogées dans la phase qualitative). Les scores (0 ou 1) sur chaque critère sont calculés en fonction des réponses à une ou plusieurs questions associées au critère dans le cadre de l'enquête quantitative.

La méthodologie d'agrégation est détaillée en note de bas de page[102].

Notes

[102] La méthodologie d'agrégation de l'indicateur s'appuie sur des pondérations uniformes entre les dimensions. Autrement dit, les résultats de chaque dimension auront autant de poids dans le calcul total (donc ici, un poids de 1/5 pour chaque dimension car il y a cinq dimensions). La pondération est également uniforme entre les critères au sein de chaque dimension (poids de 1/5 * l'inverse du nombre de critères dans la dimension, par exemple ⅕ * ⅓ = 1/15 pour une dimension comprenant 3 critères et ⅕ * ⅕ = 1/25 pour une dimension comprenant 5 critères). Ce choix d'uniformisation des poids a été réalisé pour plus de simplicité de lecture de l'indicateur.

Dimension	Critère	Seuil de privation
Rapport à soi et encapacitation personnelle	Temps libre	J'ai des moments où je choisis de passer mon temps comme je le souhaite : moins d'une fois par semaine
	Alignement - accord avec ses choix personnels	De manière générale, je me sens aligné dans mes choix personnels : plutôt non
	Ouverture à l'autre	J'ai eu une discussion avec quelqu'un qui m'a fait évoluer dans mes convictions au cours des trois derniers mois : non
	Mobilité	Il m'arrive de ne pas aller à un événement ou une activité pour des contraintes liées à la mobilité : de temps en temps
	Revenu pérenne	Mes revenus correspondent de façon pérenne à mes aspirations : non
Relations à l'intérieur du lieu	Confiance envers les membres du lieu	De manière générale, j'ai confiance en les autres personnes qui fréquentent le lieu : plutôt non
	Amitiés fortes	Au quotidien, j'ai des amis proches sur qui je peux compter parmi les personnes qui fréquentent le lieu : non, aucun
	Échanges de biens, services et dons	Je participe à l'échange de biens et services ou à des dons au sein du lieu: non
	Participation aux décisions	J'ai participé ou assisté à une prise de décision, une réunion ou un évènement lié à la gouvernance cette année : non
	Mixité socio-culturelle et intergénérationnelle	Je participe à des activités avec des personnes issues de milieux socio-culturels différents du mien (à préciser) au sein du lieu : non
Rapport au territoire	Confiance envers les voisins	J'ai confiance en les habitants de mon territoire (voisins, habitants du quartier, bourg) : plutôt non
	Connaissance du territoire et de sa culture	Je connais mon territoire et son histoire : plutôt non et Je connais la culture locale : plutôt non
	Connaissance de la vie locale	Je connais les évènements, le tissu associatif et la vie locale de mon territoire : plutôt non
	Participation à la vie locale	J'ai participé à une activité (associative, culturelle, sportive) au sein du territoire cette année : non
Rapport à la société	Solidarité	J'ai participé à une action de solidarité envers des personnes que je ne connaissais pas dans les 3 derniers mois : non
	Utilité sociale	A travers mon activité sur le lieu, j'ai le sentiment d'avoir une utilité sociale : plutôt non
	Valeurs collectives	Je pratique des actions et je fais des gestes qui participent à incarner des valeurs collectives : plutôt non
	Vie civique	J'ai participé au cours des douze derniers mois à une ou des action(s) collective(s) en faveur de l'intérêt général ou de la vie démocratique (ex : consultation citoyenne, réunion, grève, manifestation, pétition, sensibilisation…) : non
Rapport à l'environnement	Circularité et sobriété	Je suis engagé à titre personnel dans une démarche de sobriété : non
	Émissions de gaz à effet de serre	Je suis engagé à titre personnel dans une démarche de réduction de mon empreinte carbone : non
	Biodiversité, environnement physique, santé	Je suis engagé à titre personnel dans d'autres pratiques écologiques (0 déchets, biodiversité, eau…) : non
	Sensibilisation et engagement	Je contribue à des actions de sensibilisation ou d'engagement militant pour la protection de l'environnement : non

CALCUL TEST DE L'INDICATEUR SUR UN ÉCHANTILLON DE TIERS-LIEUX

Le RCI obtenu sur l'ensemble des répondants au questionnaire est de 0,72 sur une échelle de 0 à 1 (autrement dit, en moyenne les répondants se situent au-dessus du seuil sur 72 % des critères pondérés), avec respectivement 0,61 sur la première dimension (encapacitation personnelle), 0,73 sur la deuxième (relations internes), 0,86 sur la troisième (territoire), 0,68 sur la quatrième (société) et 0,71 sur la cinquième (environnement)[103]. L'ensemble des résultats par critère est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2 : Score RCI par critère et dimension

Dimension	Critère	Score
Encapacitation personnelle Score = 0,61	Temps libre	0,65
	Alignement - accord avec ses choix personnels	0,80
	Ouverture à l'autre	0,61
	Mobilité	0,41
	Revenu pérenne	0,60
Relations à l'intérieur du lieu Score = 0,73	Confiance envers les membres du lieu	0,97
	Amitiés fortes	0,79
	Échanges de biens, services et dons	0,58
	Participation aux décisions	0,58
	Mixité socio-culturelle et intergénérationnelle	0,74
Rapport au territoire Score = 0,86	Confiance envers les voisins	0,93
	Connaissance du territoire, de son histoire et sa culture	0,73
	Connaissance de la vie associative et culturelle	0,85
	Participation à la vie locale	0,93
Rapport à la société Score = 0,68	Solidarité	0,59
	Utilité sociale	0,74
	Valeurs collectives	0,74
	Vie civique	0,65

Notes

[103] Pour le calcul des seuils, voir encadré « Qu'est-ce que l'indicateur de capacité relationnelle ? » : Les seuils sont définis en croisant une double approche normative (définition de ce qui fait une vie bonne sur le plan relationnel en s'appuyant sur l'approche des capacités) et empirique (analyse des discours des personnes interrogées dans la phase qualitative). Les scores (0 ou 1) sur chaque critère sont calculés en fonction des réponses à une ou plusieurs questions associées au critère dans le cadre de l'enquête quantitative.

Rapport à l'environnement Score = 0,71	Circularité et sobriété	0,81
	Émissions de gaz à effet de serre	0,85
	Biodiversité, environnement physique, santé	0,85
	Sensibilisation et engagement	0,34

Note de lecture : 65 % des répondants sont au-dessus du seuil sur le critère du temps libre. Le score moyen des répondants est de 0,61 sur une échelle de 0 à 1 sur la dimension « encapacitation personnelle ». N= 241[104]

Au-delà de ce score global, il est surtout intéressant d'analyser les profils des lieux. Ceux-ci mettent en avant les forces et limites des différents lieux. La Figure 3 présente les analyses RCI des quatre tiers-lieux ayant fait l'objet de visites terrain et pour lesquels le questionnaire a réuni plus de 20 réponses exploitables par lieu[105], ce qui constitue un petit effectif mais qui reste acceptable dans la mesure où il est relativement contrasté puisqu'il a été envoyé à une diversité de personnes (salarié, bénévole, visiteurs).

Les tendances suivantes sont ressorties de l'analyse :

- les dimensions 2, 3 et 4 sont celles où l'on observe le plus de variations entre les lieux. Les dimensions 1 (encapacitation personnelle) et 5 (rapport à l'environnement) sont plus homogènes, même si, lorsqu'on s'attarde sur le détail des critères, les forces et fragilités varient en fonction des lieux[106] ;
- sur les dimensions 2 (relations à l'intérieur du lieu) et 3 (rapport au territoire), les lieux pour lesquels les scores sont les plus élevés sont deux tiers-lieux culturels, implantés de longue date sur leur territoire[107] ;
- sur la dimension 4 (rapport à la société), les lieux pour lesquels les scores sont les plus élevés sont ceux qui affichent des valeurs militantes de façon plus prononcée[108].

Notes

[104] Concernant les seuils, à titre d'exemple, sur le critère du temps libre, la question était « *Y-a-t-il un moment dans la journée ou la semaine où vous choisissez de passer votre temps comme vous le souhaitez ? Oui, tous les jours, Oui, au moins une fois par semaine, Oui, mais pas toutes les semaines, Non, jamais* ». Le seuil est franchi si la personne répond Oui, tous les jours ou Oui, au moins une fois par semaine.

[105] Respectivement : La Grange / Bouillon Cube (84 réponses exploitables), Maison Glaz (22 réponses), Montrieux le Hameau (26 réponses) et la Quincaillerie (27 réponses).

[106] Ainsi par exemple sur la dimension 1, la pérennité du revenu est un enjeu particulièrement important à la Grange / Bouillon Cube, où seul un répondant sur deux se situe au-dessus du seuil, contre deux tiers à trois quarts dans les autres lieux. Inversement sur la dimension 5, le critère de sensibilisation et engagement est relativement élevé à Maison Glaz où près d'un répondant sur deux est au-dessus du seuil contre un tiers environ dans les autres lieux.

[107] Maison Glaz et la Grange / Bouillon Cube. Cet ancrage local se traduit sur les deux lieux par des scores élevés sur les critères concernant la connaissance du territoire, de son histoire, sa culture, ainsi que de son offre associative. Quant aux relations internes au lieu, les scores comparables reflètent des réalités différentes avec à la Grange / Bouillon Cube de réels points forts autour des critères de l'amitié, des échanges au sein du lieu, et à la Maison Glaz, un score plus élevé sur le critère de la mixité socioculturelle et intergénérationnelle.

[108] La Grange / Bouillon Cube, et la Quincaillerie. Des critères comme la solidarité ou la vie civique y sont particulièrement solides. A noter également, à Montrieux le Hameau, lieu le plus récent, où les scores sont légèrement moins élevés qu'ailleurs (en raison notamment de critères comme la connaissance du territoire, les relations de confiance et d'amitiés qui prennent du temps à se créer), le travail sur les valeurs du lieu ressort avec un score particulièrement élevé sur ce critère dans la quatrième dimension.

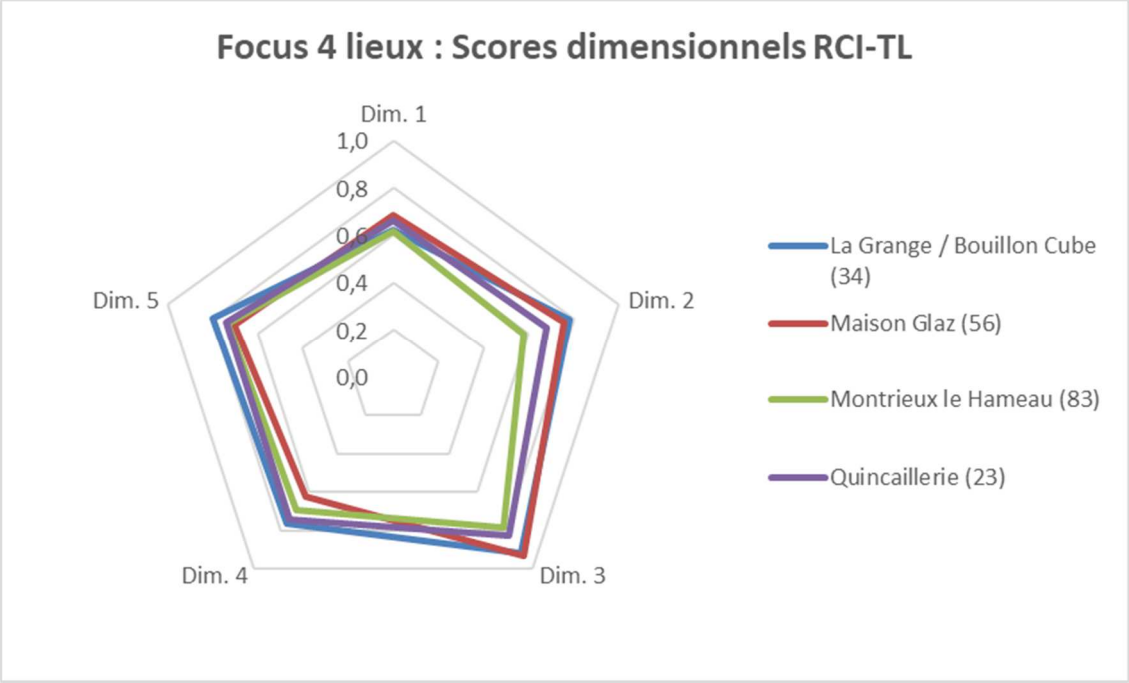

Figure 3 : profils de quatre tiers-lieux sur les dimensions du RCI-TL

CONTRIBUTIONS ET IMPACTS SOCIAUX DES TIERS-LIEUX

Le volet empirique de l'étude a permis de confirmer l'hypothèse de contributions multiples des tiers-lieux au lien social à l'échelle des territoires où ils sont implantés. C'est ce qu'illustre la Figure 4, qui reprend sous forme de nuage plus de 500 mots cités par les personnes enquêtées lors des terrains qualitatifs et via le questionnaire pour représenter les tiers-lieux qu'elles fréquentent. Ressortent les termes « Partage », « Convivialité », « Collectif », « Rencontres », « Solidarités » ou encore « Ouverture » qui témoignent de différentes contributions à la qualité relationnelle.
Quelle est la contribution spécifique des tiers-lieux sur chacune des dimensions du RCI ? Les parties suivantes apportent des éclairages autour de cette question.

Figure 4 : synthèse visuelle des réponses à la question « *Si vous deviez choisir deux mots qui représentent ce lieu pour vous, que diriez-vous ?* », posée dans les volets qualitatif et quantitatif de l'enquête

Dimension 1 : encapacitation personnelle (pouvoir d'agir)

Les tiers-lieux contribuent-ils à renforcer des facteurs d'encapacitation ou d'accroissement du pouvoir d'agir pour les personnes les fréquentant ?

La première dimension du RCI-TL et les critères associés abordent cette question, à travers la capacité des personnes à passer leur temps comme elles le souhaitent, l'alignement avec leurs choix personnels, leur capacité à faire évoluer des convictions au contact d'autrui, la possibilité de se déplacer ou de trouver près de chez elles des solutions pour répondre à leurs besoins, et l'adéquation entre leurs revenus et leurs aspirations. De manière plus générale, dans les observations faites autour de la dimension 1, des éléments autour de la santé mentale, la solitude, la satisfaction relationnelle sont abordés au même titre que des freins plus matériels.

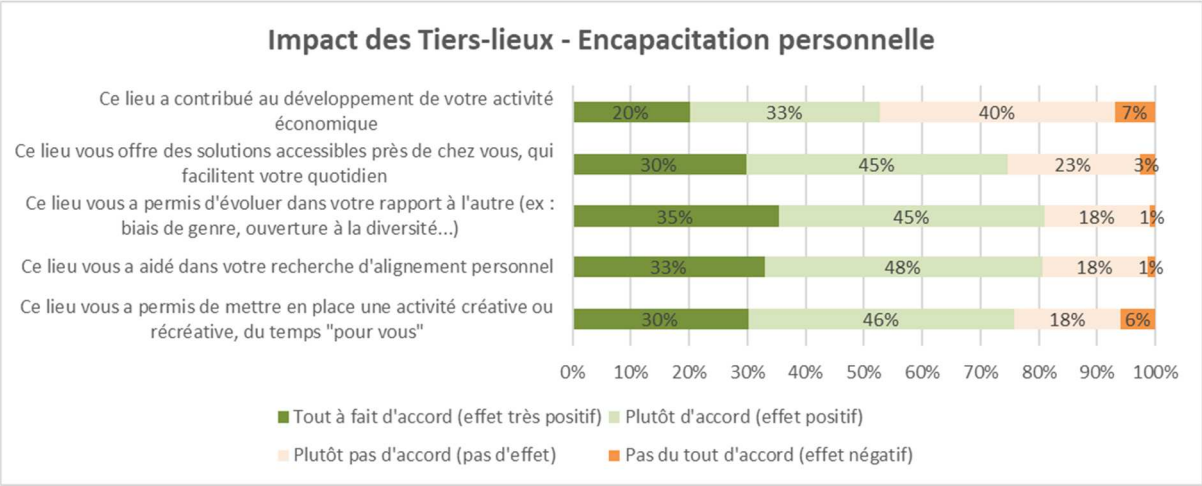

Figure 5 - Effets des tiers-lieux sur l'encapacitation personnelle (N=220)

Le volet quantitatif de l'enquête met en avant les effets prononcés des tiers-lieux étudiés sur l'encapacitation des personnes les fréquentant (Figure 5) :

- 81 % des répondants considèrent que le lieu leur a permis d'évoluer dans leur rapport à l'autre ;
- 81 % estiment que le lieu les a aidés dans leur recherche d'alignement personnel ;
- 76 % ont pu mettre en place une activité créative ou récréative, du temps « pour soi », grâce au lieu ;
- 75 % considèrent que le lieu leur offre des solutions accessible près de chez elles, qui facilitent leur quotidien;
- 53 % considèrent que le lieu a contribué au développement de leur activité économique.

Qu'il s'agisse des facteurs internes d'encapacitation relationnelle (rapport à l'autre, alignement et temps pour soi) ou des facteurs matériels (mobilité et revenu), des spécificités ressortent selon les lieux :

- les tiers-lieux ayant pour caractéristique emblématique l'action culturelle, sociale ou artistique sont ceux où les répondants déclarent le plus avoir pu mettre en place une activité créative ou récréative grâce au lieu (respectivement 87,5 % de « oui » à la Grange - Bouillon Cube et 82 % à Maison Glaz) ;
- les habitats partagés accueillant des projets de tiers-lieux sont les endroits où les répondants déclarent le plus que le lieu les a aidés dans leur recherche d'alignement personnel (respectivement 93 % de « oui » au Vesseaux-mère et 89 % à l'Oasis du Coq à l'âme).

Ces lieux de vie ou de résidence permettant une forme de mutualisation et des échanges sur la durée, sont également ceux où les répondants déclarent le plus que le lieu a contribué à les faire évoluer dans leur rapport à l'autre (100 % « oui » à l'Oasis du Coq à l'Âme, 92 % au Vesseaux-Mère, 90 % à la Grange) et que le lieu offre des solutions près de chez eux qui facilitent leur quotidien (Oasis du Coq à l'Âme 100 % ; Vesseaux-Mère et la Grange 86 %) :

- les tiers-lieux ayant comme caractéristique emblématique l'entrepreneuriat ou le numérique sont ceux où les répondants déclarent le plus que le lieu a contribué au développement économique de leur activité (respectivement 73 % à Lab Place, 62,5 % à la Quincaillerie et 85 % au Vesseaux-Mère), notamment grâce aux espaces de travail partagés qui offrent un lieu de travail et des opportunités de rencontres et de collaborations professionnelles.

Les entretiens menés dans le cadre du volet qualitatif de l'étude permettent d'éclairer ces tendances en illustrant les mécanismes à l'œuvre, ce à quoi s'attachent les paragraphes suivants.

Des relations épanouissantes face à l'isolement

Les personnes interrogées qui participent au fonctionnement des tiers-lieux étudiés ou en sont usagères, font ressortir la qualité des liens au sein de ces lieux. **Cette qualité relationnelle est source d'épanouissement personnel**, notamment dans la réalisation d'activités communes (professionnelles ou non). Cette source de liens est particulièrement précieuse dans un contexte de ruralité où **certaines personnes peuvent se retrouver isolées** du fait de l'éloignement géographique de leur logement et/ou d'un métier d'indépendant qui n'amène pas à fréquenter des collègues de travail de manière régulière.

On observe ainsi une forme de synergie entre la Dimension 1 - Encapacitation personnelle et la Dimension 2 - Relations à l'intérieur des tiers-lieux. Cet épanouissement relationnel peut conforter les personnes dans leur choix de vie en territoire rural et aider à endurer des activités professionnelles difficiles telles que l'agriculture ou la restauration.

> *« Moi personnellement en termes de liens, ça m'apporte beaucoup, la preuve j'y suis toujours depuis 10 ans. »* (Voisine et bénévole, Vesseaux-Mère).

Au-delà de l'isolement géographique et social, on peut parler d'une lutte contre une forme de morosité ambiante sur les orientations de la société, avec **des lieux porteurs d'espoir**.

> *« Voir qu'il y a des gens qui continuent à se bouger, parfois galèrent, qui ne lâchent pas, ça me permet de relativiser par rapport au travail que j'ai. Leurs valeurs ont pris le dessus sur le confort de vie, c'est très estimable, même si je ne l'ai pas encore fait, je pense que j'ai encore des efforts à faire dans le quotidien, m'impliquer un peu plus dans l'action, les transitions, le militantisme, etc. En tout cas ça donne envie, j'ai envie. Ça m'inspire. »* (Locataire de bureau, Vesseaux-Mère)

Des lieux qui permettent l'expérimentation professionnelle

La structure protéiforme du tiers-lieu permet une **forme d'entrepreneuriat qui procure de l'épanouissement professionnel** pour les personnes concernées. Les possibilités en termes de développement sont multiples, et de nombreux projets ou thématiques vont être portées et développées selon les appétences et envies des personnes en place[109].

Cette flexibilité dans la structure du tiers-lieu et dans les possibilités de développement, couplée à la confiance construite par les collectifs, laissent une large place à l'expérimentation en termes d'activités, de rôles, de postures, qui encore une fois procurent une grande satisfaction personnelle

Notes

[109] Cela a par exemple été le cas du développement du poste de Conseiller numérique au Vesseaux-Mère qui correspondait aux aspirations des différentes personnes du collectif qui travaillaient dans le numérique (graphistes notamment).

aux participants, augmentent leur estime d'eux-mêmes et accroissent les compétences individuelles (gestion de projet, animation, etc.). Plusieurs fois mentionnés, lors des entretiens conduits, comme des "laboratoires d'expérimentation", les tiers-lieux offrent un cadre qui autorise le tâtonnement, l'apprentissage par essais et erreurs, dans des territoires ruraux pouvant être, pourtant, comme l'indique Raphaël Besson, peu enclins à expérimenter[110].

> *« Ça m'apporte aussi une certaine fierté, de voir le projet qui avance. Quand on prend du recul. » (Habitante, Vesseaux-Mère)*

Le renforcement du pouvoir d'agir grâce à l'ouverture à l'autre

Des pratiques assez répandues dans plusieurs tiers-lieux, telles que les méthodes participatives issues de l'éducation populaire, ou l'attention à la bienveillance dans la communication, contribuent également à se sentir acteur, et à faire évoluer ses convictions, en favorisant le dialogue et le vivre ensemble[111].

> *« Moi j'avais une petite culture sur le vivre ensemble, égalité des sexes, féminisme, mais ici ça m'a bien éduqué quand même. En tout cas, c'est un truc qui m'a marqué ici. Tu te dis qu'il y a des choses à travailler sur soi. »* (Usager, Bouillon Cube)

Des risques d'épuisement

Différents facteurs ont été pointés comme pouvant mettre en péril le bien être mental et physique des personnes. Qu'il s'agisse de la porosité entre la vie personnelle et professionnelle que le lieu peut induire, ou la quantité de travail pour les personnes au cœur du projet dans un contexte de ressources humaines et financières limitées, ou encore la difficulté à jongler entre développement d'activités marchandes et celles non lucratives mais essentielles à l'incarnation des valeurs du lieu. Plusieurs personnes interrogées ont relaté des situations d'épuisement, de fatigue, de burn-out. Si ces situations sont déjà identifiées et conscientisées par beaucoup de tiers-lieux, le manque de moyens humains pour faire fonctionner les projets mène parfois à des situations inconfortables prolongées.

Ces éléments autour du bien-être mental et physique renvoient aux ambivalences des dimensions matérielles de la mise en capacité que peuvent offrir les tiers-lieux. La capacité à se déplacer en ruralité pour rejoindre le lieu ainsi que l'accès à un revenu pérenne sur le long terme en font partie. En effet, le tiers-lieu peut à la fois rassembler des activités dans un même lieu mais aussi être peu desservi par les transports en commun, les mobilités douces ou les accès piétons. Même chose pour le revenu, le tiers-lieu est à la fois apporteur d'affaires et source de surmenage. Au Bouillon Cube les interrogés se sentent très épanouis dans leur participation au projet mais il y a un constat partagé sur une grosse fragilité sur le critère de la pérennité du revenu, en lien avec un terreau artistique et l'accueil de nombreux intermittents sur le lieu, que ce soit comme artistes associés, bénévoles ou usagers.

Dimension 2 : relations à l'intérieur du lieu

Les tiers-lieux facilitent-ils la rencontre et l'ouverture à l'autre, entre les personnes qui les fréquentent ?

Notes

[110] Raphaël Besson. Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2017, La révolution numérique : tiers-lieux, hauts-lieux et territorialisation, 34

[111] Nos observations à ce sujet convergent avec celles de la recherche-action-création Viv(r)e le travail autrement dirigée par Céline Pochon et Samuel Michalon entre 2021 et 2023, à propos de la dimension collective de l'émancipation individuelle. Source : https://recherche-action.vivreletravail.net/

C'est à cette question que s'attache la deuxième dimension du RCI-TL, à travers des thématiques comme la confiance, le développement d'amitiés, l'échange de biens, services et dons, la participation aux décisions ou encore la mixité socio-culturelle et intergénérationnelle au sein des lieux.

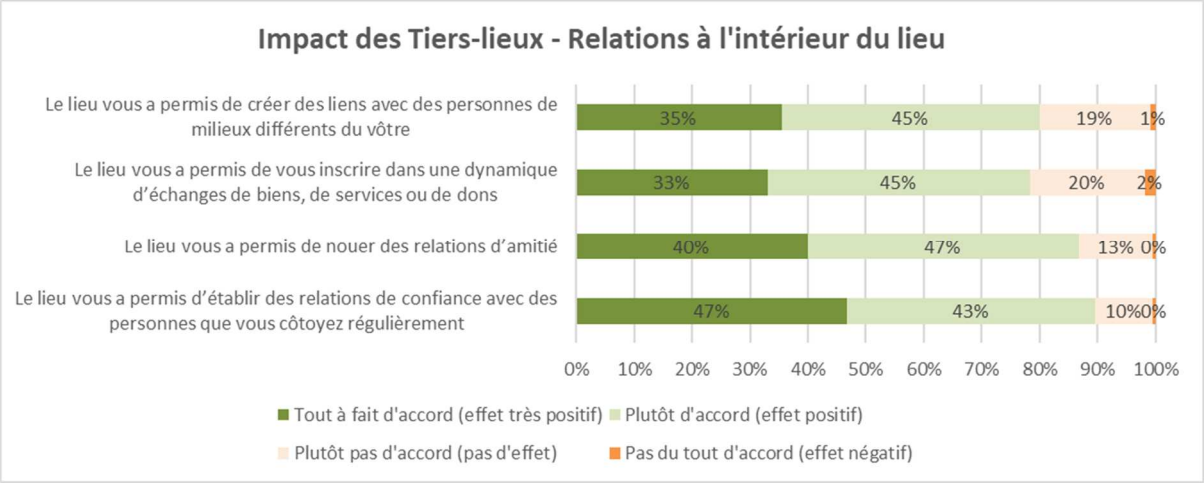

Figure 6 - Effets des tiers-lieux sur les relations internes aux lieux (N=220)

Sur cette deuxième dimension, le volet quantitatif de l'enquête met également en avant les effets prononcés des tiers-lieux (Figure 6) :

- 90 % des répondants considèrent que le lieu leur a permis d'établir des relations de confiance avec des personnes côtoyées régulièrement ;
- 87 % déclarent que le lieu leur a permis de nouer des relations d'amitié ;
- 80 % estiment que le lieu leur a permis de créer des liens avec des personnes de milieux différents du leur ;
- 78 % ont pu s'inscrire dans une dynamique d'échanges et de dons grâce au lieu.

Les effets sur la confiance au sein du lieu ou la création d'amitiés concernent aussi bien des lieux de grande taille ayant réussi à instaurer un climat de convivialité (à l'image du Bouillon Cube avec respectivement 94 % et 92 % à ces questions) que des lieux plus petits où les personnes se connaissent toutes individuellement (100 % pour la confiance et 89 % pour les amitiés à l'Oasis du Coq à l'Âme ; 100 % et 91 % à Lab Place). On note toutefois que sur le lieu le plus récent, ces effets sont moins marqués (75 % pour la confiance et 70 % pour les amitiés à Montrieux le Hameau).

Concernant les échanges et dons, la dynamique est avérée et prend des formes très diverses selon les lieux et au sein d'un même lieu, du bénévolat et services (don de temps) ponctuel ou récurrent au partage de légumes du jardin, en passant par le don d'habits, de livres le don et le prêt d'argent ou encore les prêts de petits objets, de voitures ou même de maison.

Si ces premières tendances donnent un aperçu de la qualité des liens entre les personnes au sein de ces lieux, l'articulation avec les résultats qualitatifs permet de rendre encore mieux compte de la richesse et la spécificité de ces relations.

Des relations fortes basées sur la confiance et le faire-ensemble

Au sein des tiers-lieux ruraux, les personnes interrogées relatent des liens forts avec les autres membres du collectif : des amitiés, mais pas seulement, des relations assez « spéciales » et « uniques », mêlant une confiance très forte, du respect, de la bienveillance et de la convivialité. Cela s'incarne par exemple au Lab Place où les usagers réguliers du lieu ont leur copie des clés sans que cela ne soit formalisé par un contrat ; au Bouillon Cube où lors de la visite terrain, des clés

restaient sur le contact d'une voiture en cas de besoin, ou encore au Vesseaux-Mère où une atmosphère familiale et d'entraide a été plusieurs fois mentionnée et effectivement observée lors du terrain. Ces relations se tissent souvent dans l'action et le faire-ensemble (bénévolat culturel, gouvernance, partage d'une activité) ou le « faire en commun ». Cette confiance témoigne aussi d'un certain cadre de sécurité.

> « *Le côté cadre familial ressort beaucoup, ça dépasse un peu l'amitié, il y a un cadre de confiance.* » (Salariée, Vesseaux-Mère)

> *« On n'est pas des amis, pas de la famille, même pas des collègues, mais des expérimentateurs, des personnes qui expérimentent des choses. »* (Habitant, Oasis du Coq à l'Âme)

Cette expérimentation relationnelle est assez caractéristique des tiers-lieux ; et cette spécificité est souvent rappelée comme constitutive du tiers-lieux[112]. L'article d'Oldenburg « The Third place »[113] évoquait déjà cet aspect : *« Un lieu banal dont l'activité principale n'est pas inhabituelle, mais qui fait partie intégrante de leur vie sociale [...] qui n'est bénéfique que dans la mesure où il est bien intégré dans leur vie quotidienne. Un lieu [...] qui offre des opportunités d'expériences et de relations qui ne seraient pas possibles autrement. »*

Repas commun au Vesseaux-Mère (Crédits : Vesseaux-Mère)

Le rôle des personnes sources ou ressources

Des débats existent autour du rôle des personnes dites « sources »[114], à l'origine de projets d'ampleur et qui ont, à cet égard, une place particulière, notamment parce qu'elles ont porté une

Notes

[112] Coriat, B & Vercher-Chaptal, C. 2024. "Défendre nos tiers-lieux" : entretien avec Antoine Burret et Yoann Duriaux. *EnCommuns.* Article mis en ligne le 22 mai.

[113] Oldenburg et Brissett, « The Third Place ».

[114] Peter Koenig, Les principes source, Ed. Aquilae, 2019. Résumé sur les personnes et principes source: https://www.youtube.com/watch?v=0W9mrybVvhQ&ab_channel=OpenOpale

vision initiale à laquelle se réfèrent les membres de lieux partagés, tels que les écolieux[115] ou tiers-lieux ; vision qui demande à être nourrie et mise en œuvre, mais également adaptée en fonction des circonstances et des choix des personnes mobilisées dans le projet. Ce rôle peut générer des perceptions qui entrent en tension avec la logique et l'aspiration collaborative et horizontale qui président à la plupart des projets collectifs[116]. Ceci posé, reconnaître la diversité des rôles et leur agencement aide à nourrir une réflexion sur la diversité des cultures politiques qui peuvent coexister d'un projet à l'autre.

Dans le cas des tiers-lieux, dont certains seulement sont des écolieux au sens d'une communauté résidente réunie par un souci de mutualisation quotidienne et de sobriété conviviale, la place accordée aux initiateurs est un peu différente, et de façon générale sans doute moins lestée affectivement, car les personnes ne vivent pas ensemble la plupart du temps. Le rapport d'évaluation des fabriques de territoire[117] souligne que les expériences antérieures d'engagement dans un collectif sont pourtant névralgiques : « sociologiquement, les fondatrices et fondateurs de tiers-lieux ont souvent déjà été engagés dans une activité associative, entrepreneuriale ou élective (élus locaux) »[118]. De surcroît, il est intéressant de constater l'importance que peuvent jouer ces personnes au service de la qualité relationnelle et de la pérennité du projet. Ainsi, en certains lieux[119], le rôle source du fondateur ou des fondateurs apparaît très nettement.

Fondateur de la Ferme des Volonteux et ses moutons (Crédits : Ferme des Volonteux)

Notes

[115] L'huillier Hélène, Argoud Fanny, Ezvan Cécile, Renouard Cécile, Cottalorda Pierre-Jean, Raynal Juliette, 2022. Construction d'un indicateur de capacité relationnelle dans les écolieux et application à 10 lieux. 53 pages.

[116] Revue Passerelle Eco, dossier sur les personnes sources et l'horizontalité, n°84, été 2024. https://www.passerelleco.info/spip.php?page=article&id_article=3314

[117] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf, p 44.

[118] Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023: Rapport Tiers-lieux Phare 19 mars.pdf, p 44.

[119] Comme nous avons pu le voir à la Quincaillerie à Guéret où toutes les personnes interrogées parlent du créateur du lieu, comme faisant office de mailleur, de personne qui encapacite, qui ouvre des possibles. On retrouve la même dynamique pour le fondateur de Montrieux le Hameau, celui de Lab Place et les deux cofondatrices du Bouillon Cube. Pour l'Oasis du Coq à l'Âme, l'initiatrice du projet est mentionnée par certains et l'histoire du projet montre le caractère décisif de sa persévérance pour faire advenir le projet : 32 lieux ont été visités pendant 6 ans, par le noyau initial porteur d'un désir de vie collective, jusqu'à l'installation en Charente

Des outils pour encadrer et renforcer les relations

De manière plus ou moins consciente selon les lieux, des outils (qu'ils soient juridiques ou de facilitation) sont développés, utilisés et enseignés au sein des tiers-lieux ruraux pour garantir la qualité des relations dans les collectifs. Certains de ces outils se déploient dans le cadre d'une gouvernance partagée comme c'est le cas à la Ferme des Volonteux où le format juridique Scop[120]-CAE[121] donne aux entrepreneurs-salariés la possibilité de réaliser un projet professionnel agricole individuel tout en coopérant avec les autres. Ce constat se décline également à la Maison Glaz où une répartition des responsabilités et du travail équilibrée assure une bonne entente dans la durée, et à Montrieux le Hameau où la pratique de la sociocratie[122] est à la base de l'organisation des 15 salariés.

Parfois, ces outils comportent une dimension émotionnelle plus forte et sans forcément avoir une teinte organisationnelle ou professionnelle. C'est le cas à l'Oasis du Coq à l'Âme avec le « Cercle Facteur Humain » qui a travaillé à une méthodologie de résolution des conflits, au rituel de repas d'équipe à la Quincaillerie, ou encore au Bouillon Cube avec la création et la diffusion d'un Kit Inclusif et Festif (KIF) qui vise à lutter contre les violences sexistes et les discriminations lors des événements accueillis. Dans le livre des Volonteux[123], le fondateur de la ferme prône une « *veille relationnelle empathique* » pour garantir la résilience du collectif : *« quelque chose comme se mettre à la place des autres et que les autres se mettent à ma place. »* (p. 61) qui est selon lui cruciale face à la difficulté du métier. À Montrieux le Hameau, la qualité des relations n'est pas uniquement au service de l'organisation interne mais est explicitement au cœur même de l'intention du lieu. Cette qualité relationnelle et les outils qui la servent sont incarnés et diffusés à l'extérieur, auprès des clients et des partenaires par exemple, dans le cadre d'un véritable projet de société. Cette pratique de la sociocratie en interne et la diffusion de ses principes vers l'extérieur incarne un lien entre la Dimension 2 - Relations à l'intérieur du tiers-lieu, la Dimension 4 - Rapport à la société mais aussi la Dimension 1 - Rapport à soi notamment sur le critère de capacité à changer d'opinion au contact de l'autre.

> *«Ce client-là est revenu trois jours après pour nous dire que quelque chose avait changé en lui.»* (Salariée, Montrieux le Hameau)

Les difficultés à promouvoir la mixité sociale

La diversité professionnelle mise en avant dans certains lieux ne semble pas occasionner nécessairement une grande mixité sociale[124] au sein des publics qui fréquentent le lieu. La mixité sociale est effective dans les lieux qui possèdent des axes de développement explicitement tournés vers l'inclusion de publics précaires ou vulnérables : c'est le cas à Maison Glaz et à Montrieux le Hameau qui travaille à l'insertion professionnelle de jeunes éloignés de l'emploi qui intègrent pleinement les équipes d'hébergement et de restauration. Les « touche-à-tout » sont insérés sous le format d'un contrat de professionnalisation d'un an et découvrent une grande diversité de

Notes

[120] Société coopérative de production

[121] Coopérative d'activité et d'emploi

[122] La sociocratie est un mode de gouvernance partagée qui permet à une organisation, quelle que soit sa taille, de fonctionner efficacement selon un mode auto-organisé caractérisé par des prises de décision distribuées sur l'ensemble de la structure. Le mot « sociocratie » a été inventé par Auguste Comte, un philosophe français du début du XIX^{e} siècle, que l'on considère comme le père de la sociologie. Ce terme signifie littéralement la gouvernance du « socios » c'est-à-dire des personnes qui entretiennent des relations significatives entre eux, des associés. Source : https://www.sociocratie-france.fr/

[123] *Aux champs les Volonteux, Une ferme collective, un tiers-lieu nourricier*, Nicolas Posta et Béatrice Maurines, éditions R.E.P.A.S

[124] Nous appelons mixité sociale la coexistence dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques différentes (Selod, 2004) et retenons les critères suivants : catégorie socioprofessionnelle, niveau de revenu et niveau de diplôme.

tâches : apprendre à préparer une chambre d'hôtel, servir au restaurant, entretenir les espaces extérieurs ; il arrive aussi qu'ils soient formés à des tâches plus administratives telles qu'apprendre à gérer une réservation. Cette caractéristique influe sur le mode d'organisation de ces lieux et la fluidité des relations décrites par les personnes de Montrieux le Hameau, est plus difficile avec les « touche-à-tout » car ces personnes sont moins expérimentées et moins habituées à travailler en équipe. Cela demande de la pédagogie et du temps aux personnes en charge de la formation de ces publics et permet une forme de mixité sociale au sein des équipes.

> *«Ça m'a permis d'aller à la rencontre de personnes dont je ne me serais pas rapprochée, je le vois, le cercle social dépend énormément de notre travail.»* (Responsable commerciale, Montrieux le Hameau)

Cette offre ciblée peut être construite avec des partenariats avec des structures locales (par exemple, les associations Familles Rurales ou la DDETS[125]). Néanmoins, en dehors de ces programmes explicitement pensés pour l'inclusion et d'une diversité culturelle dans les profils impliqués et intéressés par les tiers-lieux, les personnes interrogées reconnaissent que les usagers et visiteurs restent assez uniformes d'un point de vue culturel et social, ce qui peut donner une image de « lieu fermé ». Des freins à la mixité sociale dans les tiers-lieux telles que ces représentations culturelles, déjà mises en avant dans le rapport ANCT sur l'évaluation de l'AMI Fabrique de territoires réalisé par l'Agence Phare[126].

À la Ferme des Volonteux, bien que les prix des fruits et légumes défient la concurrence, le marquage culturel alternatif et les prix des produits secs de l'épicerie produisent une forme de cloisonnement de la clientèle :

> *« Je ne vanterais pas la mixité sociale du tiers-lieu, ce que ça réussit à faire c'est créer un pont entre la ferme et d'autres milieux, l'agricole et des gens qui n'ont rien à voir. »* (Salariée, Ferme des Volonteux).

Les animateurs de la Quincaillerie soulignent également leur regret que les habitants des logements sociaux situés à côté du tiers-lieu n'y entrent que peu, alors même que le rez-de-chaussée comporte un espace d'accueil et une buvette conviviale, avec des propositions d'aide numérique et de formations, une salle de spectacle et une exposition culturelle. *« La Quincaillerie, tout le monde n'y vient pas, c'est un lieu d'initiés, un lieu où les gens travaillent, c'est pas un centre social »*. Néanmoins, même si elle est réduite, la diversité existe : *« Ce qui est fou, c'est le fait que des publics si différents se croisent : un grand avocat qui croise le bénévole qui vivait dans la rue, des publics qui viennent faire du Français langue étrangère…»*

La multiplicité des activités proposées caractéristique du multiservice des tiers-lieux est parfois perçue comme quelque chose de flou qui empêche les personnes de se sentir à l'aise pour franchir la porte du lieu dont les aspects public et gratuit ne sont pas toujours visibles. D'après la dernière étude Solitudes de la Fondation de France parue en 2024[127], les personnes disposant de faibles ressources et les personnes au chômage sont nettement plus isolées relationnellement que le reste de la population (respectivement 14 % et 20 % de taux d'isolement en 2023). Toujours dans cette étude, la difficulté de ces personnes isolées à trouver la place dans un lieu et se sentir légitime sont pointées comme une des causes des fragilités relationnelles et appellent donc à des dispositifs d'accompagnement dédiés aux personnes en retrait du monde social. Or, Eric Rossi de Familles Rurales[128] explique également que certains besoins comme la lutte contre l'isolement des

Notes

[125] Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

[126] Le soutien de l'État aux tiers-lieux sur les territoires : recherche évaluation sur les enjeux, impacts et dilemmes des fabriques de territoire : rapport final.

[127] Solitudes 2023, (Re)liés par les lieux, une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social. Fondation de France.

[128] Entretien téléphonique réalisé le 4 novembre 2024

personnes qui de fait ne peuvent se déplacer jusqu'au lieu (car âgées et/ou isolées) restent difficiles à adresser par les tiers-lieux ruraux.

Certains freins sont aussi plus structurels qu'attachés aux tiers-lieux eux-mêmes et cette difficulté à opérationnaliser une réelle mixité sociale et à lutter contre l'isolement est à relativiser au regard des efforts fournis par les tiers-lieux : programmation, personnes dédiées, mise à disposition d'espaces pour les associations locales, propositions de rencontres et d'activités communes explicitement avec et pour les personnes plus vulnérables du territoire, etc. Des éléments qui sont *« les points clé de la réussite de ces lieux en termes de croisement des populations »*[129]. Certains lieux comme la Grange - Bouillon Cube y parviennent, à travers la combinaison de l'Espace de vie sociale, structure de proximité dédiée à l'animation de territoire qui amène à sortir hors des murs du tiers-lieux, et du coworking qui semble permettre de rencontrer des personnes non seulement très différentes de soi mais aussi issues de catégories sociales différentes (une danseuse, un chercheur CNRS, un expert en assurance, un comédien…).

Le caractère récent de certains lieux dans des territoires ruraux où un temps long semble requis pour permettre la création d'un lien de confiance permet aussi d'expliquer en partie cet insuccès.

> *«Toutes les classes sociales sont représentées, c'est fou !»* (Coopérant, Bouillon Cube)

> *« J'ai découvert des gens ici qui ne sont pas du tout de mon monde, je vois une bande de jeunes arriver avec des caisses de jeux de société sous les bras, je suis pas du tout comme ça. Ce sont des mondes un peu différents : des jeunes qui jouent à des jeux et des gens qui sont dans des métiers manuels. Et la curiosité fera son travail.»* (Bénévole, Lab Place)

Le coworking[130], une opportunité de sortir de l'entre-soi professionnel

Les tiers-lieux, lorsqu'ils emploient des personnes, deviennent des lieux de travail pour les salariés du projet. Certains emplois nécessitent des bureaux (administratifs, financiers, levée de fonds, etc.) avec des possibilités de télétravail, d'autres sont plus manuels ou relationnels : chef cuisinier à Montrieux le Hameau, maraîcher et épicier à la Ferme des Volonteux, etc.

Ceci posé, les tiers-lieux mettent à disposition des espaces de co-travail, encouragés parfois par des besoins locaux de demandes de lieux d'accueil pour télétravailleurs et soutenus par certaines orientations de la politique publique tiers-lieux subventionnée. Ces derniers sont sous un format de location de bureaux partagés ou d'ateliers fermés. Les espaces de travail sont, à titre d'exemple, au cœur du projet du Vesseaux-Mère qui a investi une ancienne maison de retraite pour en faire des logements mais aussi des bureaux et ateliers que les membres du tiers-lieu louent et s'approprient. Une couleur artistique et artisanale forte se perçoit dans les profils, conjointement à une certaine mixité d'acteurs ; ainsi là-bas se côtoient des graphistes, une couturière, un atelier de fabrication de marionnettes ou encore une gestionnaire financière de sociétés de production de cinéma. À cela s'ajoute une salle dédiée au co-travail que les personnes peuvent utiliser de manière plus sporadique. Au Vesseaux-Mère comme au Bouillon Cube, les usagers des bureaux loués ont été plusieurs à souligner le bénéfice de croiser régulièrement voire de partager des moments informels comme les repas du midi avec des personnes qui n'ont rien à voir avec leur activité pour échapper à *« un entre-soi d'artistes »*.

La vie sociale riche issue du mélange entre indépendants et salariés de différentes structures que permet le télétravail en tiers-lieu a également été mis en avant par le guide « télétravailler en tiers-

Notes

[129] Entretien avec l'Agence Ariège Attractivité en novembre 2024

[130] Nous utilisons le mot coworking dans ce rapport qui est la traduction de co-travail car c'est le mot majoritairement employé par les usagers des tiers-lieux.

lieux » rédigé par l'ANTL[131]. Chez les personnes interrogées dans le cadre de la rédaction du guide, 33 % des télétravailleurs déclarent avoir échangé avec des personnes qu'ils connaissent et 29 % des répondants déclarent avoir fait la connaissance de nouvelles personnes. Comme le précise la sociologue Aurore Flipo[132], autrefois cette intégration à la vie sociale territoriale ou ce « capital d'autochtonie » ne pouvait s'acquérir que dans le temps long. Les espaces de coworking représentent selon elle un moyen d'accéder à l'information de façon accélérée.

Atelier de couturière au Vesseaux-Mère (Crédits Vesseaux Mère)

Ces échanges entre différents corps de métiers peuvent éventuellement mener à des opportunités professionnelles ou des collaborations diverses entre usagers ou des partages de compétences : un graphiste présent dans les bureaux loués au tiers-lieu va par exemple réaliser la communication pour la société de spectacle qui répète sur place.

> *« Il y autre chose qui se créait au Vesseaux-Mère, on sort de l'entre-soi professionnel. C'est important de rencontrer d'autres personnes, de parler d'autres choses que du boulot. La multiplicité des acteurs ici, c'est chouette. »* (Locataire de bureau, Vesseaux-Mère)

> « *Je trouve ça intéressant de découvrir d'autres façons de travailler, d'autres secteurs, d'autres univers. Je mange toujours ici. Je ne vais pas faire du sport entre midi et 2 car c'est le moment convivial du Vesseaux-Mère. »* (Locataire d'un bureau, Vesseaux-Mère)

Cette recherche de sociabilité de proximité présente des bénéfices, comme l'explique Aurore Flipo[133] : « *la présence d'ateliers amène une population d'artisans locaux qui génère de la diversité sociale* » et nous ajoutons diversité professionnelle par rapport aux télétravailleurs plutôt récemment installés en ruralité et relativement diplômés.

Notes

[131] Ce guide a été rédigé par l'Association nationale des tiers-lieux (ANTL) à la suite d'une expérimentation dans quatre régions de France financée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et l'Institut Paris Région (IPR).

[132] Flipo, A. (2020). Espaces de coworking et tiers-lieux. Études rurales, 206(2), 154-174.

[133] Flipo, A. (2020). Espaces de coworking et tiers-lieux. Études rurales, 206(2), 154-174.

Ces espaces aménagés pour le travail, en ruralité, répondent à un besoin pour les travailleurs mais sont aussi une opportunité pour les associations locales qui manquent de salles ou d'espaces pour mener à bien leurs activités.

D'après Léa Massaré di Duca[134], chargée de développement de Montrieux le Hameau, la mise à disposition d'espaces par les tiers-lieux pour les associations locales, est une des clés pour l'intégration territoriale des tiers-lieux. C'est, en effet, le cas pour la Quincaillerie, en Creuse, qui est le siège et la boîte aux lettres d'une trentaine d'associations locales et où certaines disposent d'un bureau ou local en propre. Néanmoins, les espaces de co-travail sont inégalement utilisés ; dans certains lieux ils répondent à un besoin quotidien, dans d'autres l'utilité se fait moindre générant des taux de remplissage plus faible[135].

> *« C'est un échange constant qui fait que OK je suis en Ariège, pas sur une grande ville mais j'arrive à travailler de chez moi, sur un espace géographique assez grand, je ne me sens pas isolée, si j'ai besoin d'experts, j'ai un réseau, j'ai des leviers, et rien n'est impossible. »* (membre, Lab Place)

Même expression de la diversité professionnelle à la Ferme des Volonteux, l'activité de tiers-lieu a permis un dialogue entre les salariés-entrepreneurs en maraîchage et arboriculture avec les personnes de l'épicerie qui ont souvent un mi-temps pour réaliser des activités artistiques à côté de leur travail. Les expositions ou événements organisés par le tiers-lieu dans lequel beaucoup sont bénévoles (en plus de leur emploi à la ferme) ont permis d'amener ces profils à se rencontrer sur des thématiques inhabituelles, telles que l'art ou la culture.

Volume modéré mais grande portée des espaces de co-working

Le volet quantitatif de l'enquête met en avant que si les espaces de co-working des lieux étudiés sont relativement fréquentés, ces espaces ont une place plus ou moins centrale en fonction des lieux. Au total, 41 % des répondants déclarent utiliser ces espaces, dont 22 % au moins une fois par semaine. A Lab place par exemple, sur 10 répondants, 9 utilisent le coworking ; inversement, à Montrieux le Hameau, sur 20 répondants, un seul utilise le coworking.

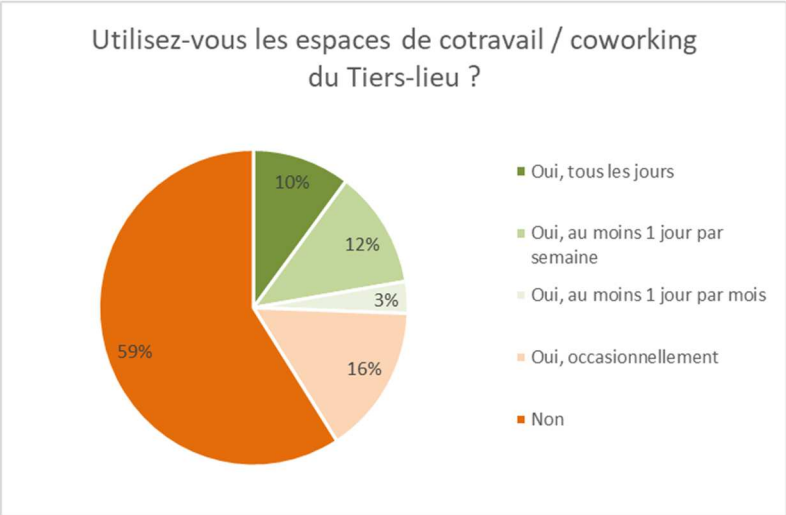

N=215

Notes

[134] Entretien réalisé à Montrieux le Hameau en juillet 2024. Léa Massaré di Duca a réalisé une recherche-action de plusieurs années à l'international sur les tiers-lieux, qu'elle relate sur le site Wide Open Project : https://wideopenproject.com/

[135] « Plus proches de 20 % que de 100 % » (source : entretien avec l'Agence Ariège Attractivité, interviewé dans le cadre de l'étude.).

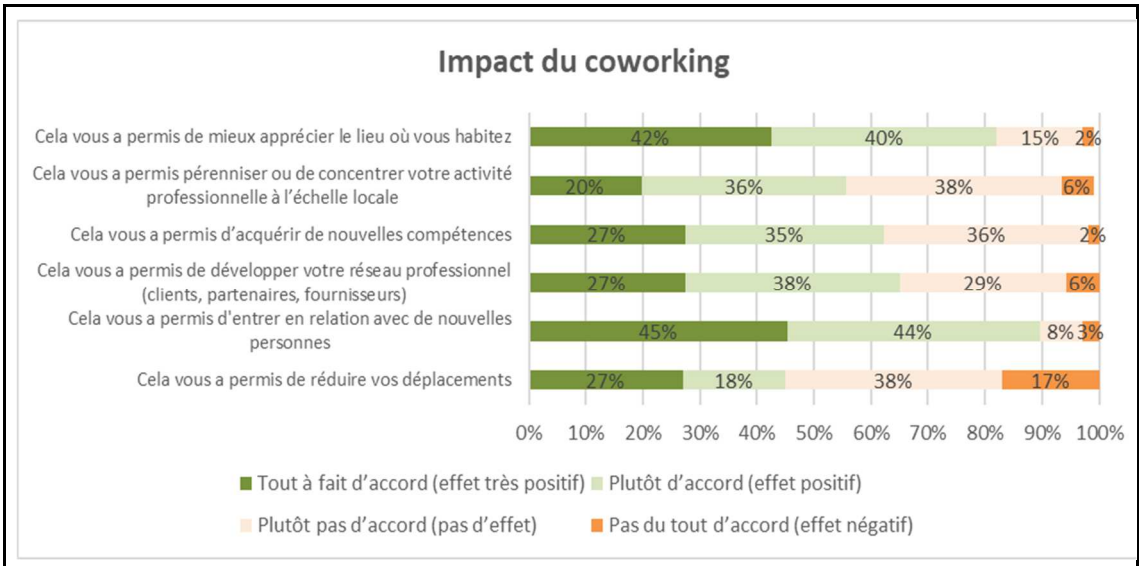

N=106

Pour les personnes qui les utilisent, les espaces de coworking ont des effets notables, notamment sur l'entrée en relation avec de nouvelles personnes (90 % des répondants tout à fait ou plutôt d'accord), l'appréciation de son lieu de vie (82 % de répondants d'accord), le développement du réseau professionnel (65 %), l'acquisition de nouvelles compétences (62 %) ou encore la pérennisation ou la relocalisation de leur activité (56 %).

Concernant les déplacements, si 45 % des répondants estiment que le coworking a pu réduire leurs déplacements, 17 % considèrent au contraire qu'il les a augmentés - sans doute par rapport à une situation de télétravail à domicile.

Dimension 3 : relations avec les habitants du territoire proche

La troisième dimension du RCI-TL s'intéresse à la question névralgique de savoir si au-delà de leurs murs, les tiers-lieux contribuent à la qualité du lien sur les territoires où ils s'implantent, à travers des sujets comme la connaissance du territoire et de la participation à la vie locale et associative.

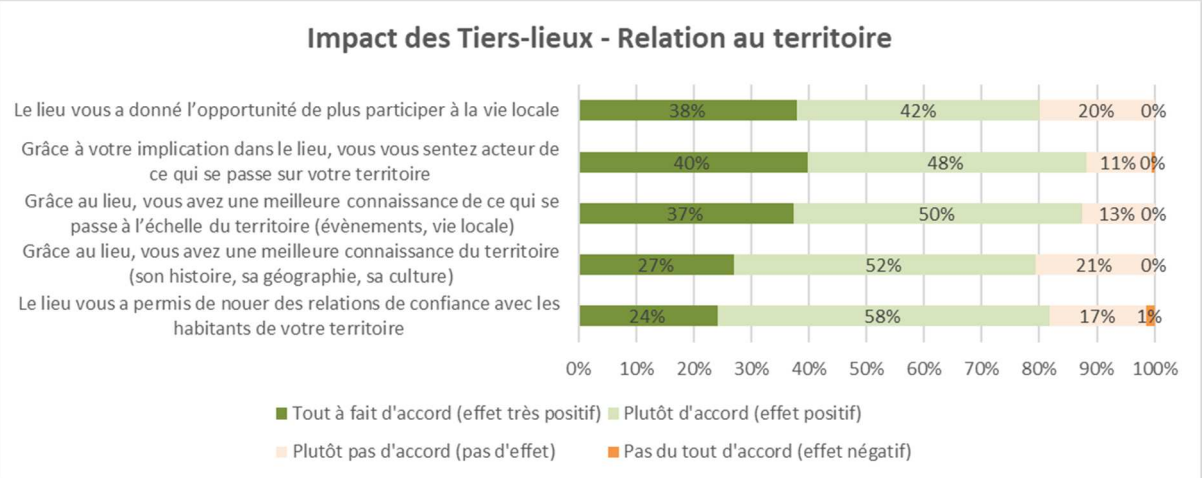

Figure 7 - Effets des tiers-lieux sur les liens au territoire (N=220)

Le volet quantitatif de l'enquête met en avant les effets assez prononcés des tiers-lieux sur la relation des répondants à leur territoire (Figure 7) :

- 87 % des répondants déclarent avoir une meilleure connaissance de ce qui se passe à l'échelle du territoire grâce au lieu ;

- 88 % se sentent acteurs de ce qui se passe sur leur territoire grâce à leur implication dans le lieu ;
- 80 % affirment que le lieu leur a donné l'opportunité de plus participer à la vie locale;
- 82 % considèrent que le lieu leur a permis de nouer des relations de confiance avec les habitants de leur territoire ;
- 79 % disent avoir une meilleure connaissance de leur territoire (son histoire, sa géographie, sa culture) grâce au lieu.

Sur ces deux derniers critères, les réponses sont moins marquées que sur ceux concernant la vie associative et culturelle locale (connaissance et opportunité de participer[136].
Pour l'ensemble des critères de cette dimension, les effets sont particulièrement marqués sur les lieux installés de longue date sur leur territoire et/ou ayant pour caractéristique emblématique l'action culturelle, sociale ou artistique (Bouillon Cube et Maison Glaz en particulier) ainsi qu'à l'Oasis du Coq à l'Âme. Montrieux le Hameau, dont la caractéristique emblématique porte sur l'accueil et l'hébergement (avec une vocation de tourisme responsable et de réhabilitation du patrimoine) fait partie des lieux où les effets sont les plus élevés sur le critère de la connaissance du territoire (histoire, géographie, culture).
Les paragraphes suivants permettent d'éclairer ces tendances à partir du volet qualitatif de l'étude.

Des lieux de confrontation et de coopération entre des mondes très différents

Les tiers-lieux font se croiser différentes cultures d'implantations ou d'émergence de projets.

Les tiers-lieux étudiés permettent souvent de relier des initiatives émanant d'un soutien public pérenne à des initiatives associatives et privées. La Quincaillerie est une bonne illustration de ce cas de figure. La Quincaillerie numérique est créée le 6 mars 2015 par un acteur public, la Communauté d'agglomération du Grand Guéret, à partir d'une association, la Quincaillerie numérique, qui préexistait ; aujourd'hui, c'est à la fois un fablab, un café, un lieu culturel (expositions temporaires et présence du collectif des artistes creusois), un espace de coworking, un lieu d'hébergement de différentes associations du territoire (une trentaine y ont leur siège social), et une radio locale. La Quincaillerie est portée par une communauté d'origine, qui s'entend bien et s'appuie sur une histoire, des liens de confiance et des valeurs communes qu'ils promeuvent autour de l'accès au numérique, des communs, de l'éducation populaire, et de la fabrique d'alternative pour faire revivre le territoire.

> *« En 2013, l'association 23D est créée sur les pratiques numériques avec une vocation d'éducation populaire, un lieu culturel non élitiste où il soit simple d'organiser une expo, une émission, un concert (…) On a bricolé, on faisait le tour des écoles avec des imprimantes 3D, en tous cas, ça attirait les foules, cette idée de faire du numérique ensemble. »* (salarié, Quincaillerie)

> *« Pour moi, un projet de tiers-lieu ça se définit par une intentionnalité d'être laboratoire, une intentionnalité d'être connecté, d'être ressource pour son territoire et donc de facto d'être en interaction, en influence mutuelle du territoire. Le territoire influence le projet, le projet fait lui-même trace sur le territoire. »* (Responsable mécénat, Montrieux le Hameau)

De nombreux tiers-lieux ont été créés par des communautés ou des collectifs qui venaient d'ailleurs, de territoires plus proches des villes voire de métropoles. Même s'ils connaissaient la région ou en étaient originaires, les fondateurs de ces lieux n'avaient souvent pas vécu ni travaillé dans la région et étaient considérés péjorativement comme des étrangers, des néoruraux, des

Notes

[136] Grande majorité de réponses « plutôt oui » pour les critères sur la confiance et la connaissance du territoire ; majorité de « tout à fait » sur ceux concernant la vie associative et culturelle (pour rappel, la gradation des réponses est la suivante : Tout à fait, Plutôt oui, Plutôt non, Pas du tout).

« bobos » ou des « Parisiens ». Lorsque le lieu fait l'objet d'un achat par un collectif, cette difficulté est d'autant plus grande que les habitants peuvent avoir le sentiment que des étrangers s'approprient leur mémoire et leur patrimoine.

> *« Comme dans tous les villages du Var, si tu n'es pas né là, tu n'en feras pas partie. »* (Responsable de la recherche, Montrieux le Hameau)

> *« Des échos que j'ai eus, je dirais que ça n'a pas forcément été bien perçu au départ par les gens du village, le fait que ce soient des gens de Paris qui rachètent. La Mairie a été réticente, et ne fait pas grand-chose pour que ça avance. »* (Habitante du village, Vesseaux-Mère)

> *« Les voisins, j'ai l'impression que c'est un contexte un peu compliqué, car ils ont grandi ici, habité ici (…) et donc ils ont l'idée que les bobos ont débarqué, racheté et privatisé le domaine. Ces voisins (ceux du hameau d'Echoisy, au pied des fours à chaux (40 personnes) et Celette (100 habitants)), viennent sur les événements. On a reçu hier presque 200 personnes ; ils viennent aux marchés (…) mais parmi les bénévoles, on a les habitants et les sociétaires. » (*Habitant, Oasis du Coq à l'Âme)

Ces entrelacs supposent un apprentissage progressif des codes et cultures respectives.

> *« Par exemple, ils ne comprennent pas si on répond pas au téléphone. Alors que nous, on a je sais pas combien d'appels en absence dans la journée. On n'a pas de réseau ici. On interagit par WhatsApp, par mail. On rappelle après. Plus tard. Donc, il y a que des ajustements comme ça, des modes de communication, des modes de faire. Et on apprend, on apprend peu à peu quoi. »* (Responsable du mécénat, Montrieux le Hameau)

Et ce d'autant plus que les erreurs et maladresses sont fréquentes et génératrices d'incompréhension.

> *« C'est hyper important d'aller se greffer à de l'existant plutôt que de commencer en disant on va vous montrer ce qu'est la culture. Ça a été un peu le cas au début, ça a été une erreur de leur part. »* (Voisine et bénévole, Vesseaux-Mère)

> *« Je suis arrivé en Ardèche en 2007, je venais de la banlieue parisienne. Les conneries du néo-rural, je les ai toutes faites. Par exemple mon émerveillement pour le territoire. J'arrivais sur un territoire dont je n'avais pas conscience. Là-dessus, je n'avais pas compris que c'est un territoire qui s'est construit avec beaucoup de sueurs, de souffrances. Les locaux le portent en eux, et ne le verbalisent pas forcément. (…) Un tiers-lieu est un peu emblématique de ça. Ce qui fait un territoire, c'est l'agriculture, des usines qui ont fermé. De manière inconsciente, cela participe à construire une incompréhension entre les deux populations. »* (Locataire d'un bureau, Vesseaux-Mère)

Au bout de quelques années, les membres des tiers-lieux apprennent à connaître les acteurs locaux, à identifier des témoins de l'histoire et de la mémoire locale, et à les associer. C'est lorsqu'ils parviennent à intégrer parmi les salariés ou les bénévoles des acteurs qui ont une légitimité locale que des coopérations peuvent se mettre en place. Dans le cas de l'Oasis du Coq à l'Âme, l'intégration a été facilitée par le fait que le groupe de personnes qui a acheté le domaine de Charentes, venant de la région bordelaise, avait noué des liens de confiance et d'amitié, avant même l'installation sur place, avec deux jeunes maraîchers et éleveurs présents sur le domaine et qui se sont associés au projet.

De même, la méfiance laisse place à la confiance lorsque les habitants ont des garanties que les membres du tiers-lieu veulent contribuer au territoire, en s'y installant durablement, en y créant une activité économique ou en y scolarisant leurs enfants. Au Bouillon cube, une des fondatrices participe à toutes les fêtes du village. Dans le cas de Maison Glaz, la co-fondatrice raconte que c'est lorsque le conseil municipal a compris que son projet impliquait qu'elle vienne s'installer et mettre sa fille à l'école primaire de Gâvres, que son dossier a été considéré de façon positive et que le projet s'est enclenché. Le temps long fait aussi son œuvre et des projets comme le Vesseaux-Mère qui rénove un bâtiment depuis plusieurs années ou la Ferme des Volonteux qui existe depuis 10 ans, forge le respect et la confiance des voisins en donnant l'image d'équipes solides, besogneuses et « avec la tête sur les épaules ».

> *« L'une des difficultés est liée à la peur de l'inconnu ; au début, beaucoup de gens pensaient: « qu'est-ce que c'est cette bande de zadistes ? » Les gens ne comprenaient pas qu'on ne passe plus la tondeuse, qu'on laisse la place à la nature, etc. Au début, les gens étaient choqués. A force d'explications, de portes ouvertes, … ça commence à changer. » (Bénévole, Maison Glaz)*

> *« Certaines personnes du village étaient jugeantes de l'équipe initiale – qui était vue comme une bande de babos. Ces mêmes personnes voient maintenant la création d'emplois, le magnifique travail de l'EVS137, des gens à fond. Certains ont probablement changé un peu leur point de vue sur ce lieu culturel collectif. En tout cas, ils le respectent. Tous ne viennent pas. Mais le yoga et le feldenkrais[138] ont permis la fréquentation de nouvelles personnes, qui se familiarisent avec le lieu. » (Coopérante, Bouillon Cube)*

Une revitalisation de la mémoire et de l'histoire locale et régionale

L'action d'un tiers-lieu dans un patrimoine historique remarquable, à l'abandon, permet aussi de faire revivre la mémoire locale et de recréer une cohésion sociale autour d'une histoire partiellement oubliée : c'est le cas notamment pour Montrieux le Hameau, pour le Vesseaux-Mère et pour l'Oasis du Coq à l'Âme. Ceci peut être fait à l'échelle du lieu lui-même ou du village avoisinant : à l'Oasis du Coq à l'Âme, le collectif réunit des fonds et de la main d'œuvre à travers des chantiers participatifs pour rénover un village déshérité depuis une dizaine d'années.

Il semble également important de souligner qu'au-delà des dimensions historique et culturelle, certains bâtiments patrimoniaux représentent des dépenses pour les collectivités qui ne savent pas vraiment qu'en faire face aux charges d'entretiens, de rénovation et la nécessité de mettre aux normes des lieux pas forcément pensés pour l'ouverture au public. Les projets de tiers-lieux apportent souvent une proposition d'activités mêlant dynamiques marchandes, service public et citoyenneté et ainsi qu'un investissement important dans des travaux qui valorisent le centre bourg (c'est le cas au Vesseaux-Mère) ou un site périphérique mais connu et apprécié par les locaux (Montrieux le Hameau).

Notes

[137] Espace de Vie Sociale

[138] La méthode Feldenkrais est une approche corporelle qui utilise le mouvement afin d'améliorer le bien-être.

Bâtiment du Vesseaux-Mère en cours de réhabilitation par le tiers-lieu (Crédits : Vesseaux-Mère)

La petite histoire locale rejoint aussi souvent l'histoire régionale et nationale et permet aux visiteurs du lieu de se la réapproprier spécifiquement[139].

> *« Les moines chartreux avaient à cœur que le lieu reste un lieu de paix. Nous sommes aussi héritiers de cette nécessité de protéger le vivant qui est quand même dans une forme riche et diversifiée ici. » (Salariée de l'association, Montrieux le Hameau)*

> *« Donc, c'est en permanence un travail de remise en récit, remise en contexte, reconstruction du dialogue. Et ce n'est pas évident du tout. C'est sortir du rapport de consommation qu'on a l'habitude d'avoir, en fait. » (Responsable du mécénat, Montrieux le Hameau)*

Au départ, les habitants du bourg de Méounes-lès-Montrieux craignaient par exemple que le collectif du Hameau, constitué de personnes extérieures au territoire, ne s'approprie un patrimoine historique matériel et immatériel. Ce conflit autour du patrimoine a été résolu grâce à la coopération des deux parties. Aujourd'hui, en partenariat avec l'association locale du patrimoine, des visites historiques sont organisées pour faire découvrir le lieu à tous et toutes.

> *« Au dernier événement, j'ai fait une visite historique, et j'ai appelé l'association de l'histoire de Méounes, et je leur ai demandé de faire eux-mêmes la visite historique, pour organiser une rencontre avec l'historien, et faire cette réconciliation de dire en fait, c'est votre patrimoine, c'est votre histoire, c'est votre mémoire, on a tout sauf envie de le déformer, donc apprenez-nous. »* (Responsable du mécénat, Montrieux le Hameau)

> *« Ce que j'aime beaucoup, c'est pendant la présentation historique, au bout d'une heure ou deux les gens connaissent le lieu, une sorte d'attachement se crée avec ce lieu*

Notes

[139] Exemple de la fête à Echoisy, du Carnaval de Gâvres qui remet en lumière l'histoire des luttes sociales menées par les Sardinières des conserveries bretonnes, de l'héritage des Chartreux à Montrieux le Hameau. Le collectif de Montrieux le Hameau a en effet racheté un lieu chargé d'histoire, anciennement la « maison basse » des moines chartreux, dans laquelle ils faisaient du pâturage, du fromage, de l'artisanat et où ils accueillent des pèlerins

incroyable, le visage s'ouvre et s'illumine. » (Responsable de la recherche, Montrieux le Hameau)

La reprise d'un lieu important dans la mémoire locale des habitants par des personnes souvent venues d'ailleurs se trouve facilitée lorsque les habitants sont intégrés rapidement, comme bénévoles ou comme membres de l'équipe. À l'Oasis du Coq à l'Âme, le fait d'avoir recruté et associé au projet le fermier déjà présent sur les lieux, semble avoir aidé à faire accepter le projet. Dans le cas de Maison Glaz, longtemps utilisée comme colonie de vacances pour les familles de militaires, le lieu n'était pas accessible par les habitants et le fait qu'au démarrage du projet, l'ensemble de la maison ait été meublée grâce à la récupération de meubles d'habitants de Gâvres a aussi facilité l'appropriation du lieu par les voisins proches.

« On a gagné 5 ans dans le maillage en gardant l'un des fermiers (qui est un habitant du territoire). » (Habitant, Oasis du Coq à l'Âme).

Des lieux de festivités et de médiation culturelle

Les tiers-lieux visités organisent plusieurs fois par an des festivités ouvertes à tous et toutes. Les portes s'ouvrent de manière plus explicite sur des thématiques qui rassemblent (concerts, brocantes, partage de repas, jeux, etc.) et ces événements font venir une population locale qui ne voyait pas forcément d'attrait sur les activités habituelles proposées par le lieu. Ainsi à la Ferme des Volonteux, la fête éponyme organisée deux fois par an, donne l'occasion aux voisins agriculteurs conventionnels et plus âgés que la moyenne des Volonteux, de venir faire un tour, de discuter, de rencontrer.

Fête des Volonteux (Crédits : Ferme des Volonteux)

Nous avons observé un esprit et une dynamique comparable à Maison Glaz :

> *« La chorale gâvraise est devenue vraiment une institution locale. On est 35 à venir chanter ici un mercredi sur deux. Prochainement, on va faire une manifestation avec une chorale qui vient de l'autre côté de la rade, autour d'un événement sur les 100 ans des révoltes des sardinières (…) Le Carnaval, ça a réveillé des associations qui étaient en sommeil à Gâvres, le comité des fêtes, qui n'existe plus, ça a réveillé des souvenirs positifs, ça a amené de la vie. Il y a aussi par exemple la 'grande lessive', une exposition de dessins sur un thème donné une fois par an, qui mobilise l'école et le foyer logement. Il y a 28 enfants à l'école primaire, 60 personnes âgées au foyer logement. Cette manifestation fonctionne bien pour créer du lien. Il y a aussi des portes ouvertes, la 'presse de pommes' qui a lieu ce week-end d'octobre. »* (Bénévole, habitante de Gâvres, Maison Glaz)

Ces festivités sont aussi l'occasion d'impliquer les membres du territoire proche qui se saisissent des infrastructures, comme cela a pu être le cas pour le Trail des Hermites à l'Hermitage organisé principalement par une équipe autour d'un bénévole habitant le village voisin. Il en va de même à Montrieux où l'événement « Le Hameau à la fraîche » qui a eu lieu du 24 au 26 mai 2024, ouvert au public, en partenariat avec la SMAC[140] locale, a été une réussite en accueillant de 10h à minuit, 800 personnes sur le week-end. Cet événement a illustré ce que pourrait être « un village joyeux et bouillonnant » avec une multitude d'activités « tous publics » proposées : brocante, food trucks, « ateliers kids », concerts.

> *« On était plusieurs à en chialer, ça amenait du baume au cœur, énormément de contacts, puis juste le lien avec les gens d'ici. » (Responsable commerciale, Montrieux le Hameau).*

Parfois ces rencontres sont plus régulières et structurent de manière profonde les relations entre les habitants du territoire, comme c'est le cas au Bouillon Cube qui reçoit des centaines de personnes tous les vendredis pendant deux mois autour de concerts. Ces rendez-vous sont connus sur un rayon de 100 kilomètres et la programmation culturelle, bien que moins dense, continue toute l'année.

Programmation de l'été 2024 affichée au Bouillon Cube (Copyright auteurs)

Notes

[140] Scènes de musiques actuelles

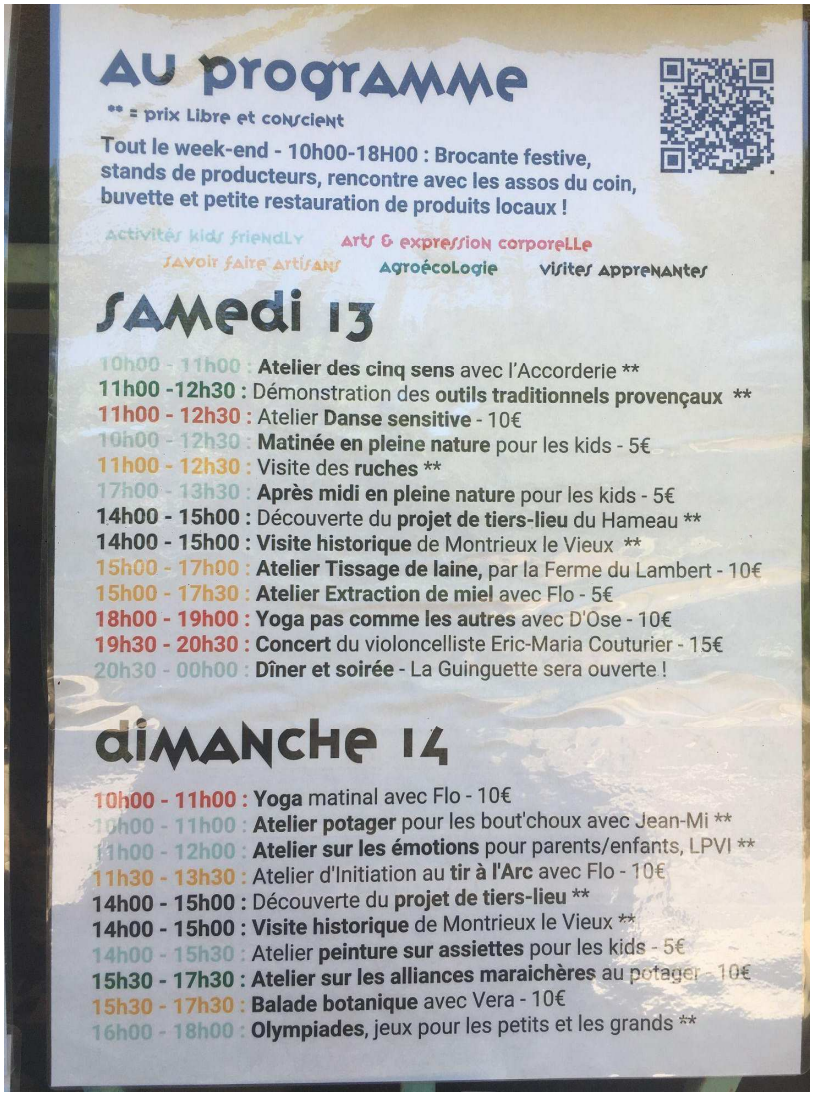

Programmation du 14 juillet à Montrieux le Hameau (Copyright auteurs)

Au-delà des fêtes, les tiers-lieux favorisent les liens et les rencontres dans des territoires ruraux qui ont souvent été désindustrialisés, désertés et dont la population est vieillissante, où certains habitants vivent très isolés.

> *« Quand il y avait du travail agricole, des maçons qui ramenaient de l'argent, des enfants qui ne partaient pas faire des études, à l'époque, il y avait une vie de village, avec de nombreux bars dans les villages. Tout cela a disparu. Ça s'est passé sur une cinquantaine d'années (…) En Creuse, 60 % des foyers fiscaux ne paient pas l'impôt, à Guéret c'est l'inverse mais il y a peu d'activité économique. »* (salarié, Quincaillerie)

Dans ces contextes, les tiers-lieux développent une offre culturelle (spectacles, concerts, expositions, conférences) ou proposent des espaces d'expositions qui permettent des rencontres entre des publics variés.

> *« La radio contribue aussi à faire se croiser des gens, par exemple à 19h, il y a une émission sur des seniors sur le cinéma et à 20h une émission avec des vrais punks, à force de se croiser, même 5 min entre 20h à 20h05, des publics très variés (…) des cadres sup avec des mecs qui sont au RSA (…) finalement, quand il y a un projet et ben on le fait ensemble. »* (Radio de Guéret, Quincaillerie)

Dans de nombreux tiers-lieux, régulière et variée permet d'accueillir tout au long de l'année, des rencontres festives ou des fêtes organisées afin de faire venir le public le plus large possible.

> *« Nous avons mis en place des événements au fur et à mesure des années, de nouveaux événements, pour encourager les gens à venir. On a aussi mis en place un carnaval, qui prend très bien, en février. Le Carnaval, ça a réveillé des associations qui étaient en sommeil à Gâvres, le comité des fêtes, qui n'existe plus, ça a réveillé des souvenirs positifs, ça a amené de la vie. Il y a aussi par exemple la 'grande lessive', une exposition de dessins sur un donné une fois par an, qui mobilise l'école et le foyer logement. Il y a 28 enfants à l'école primaire, 60 personnes âgées au foyer logement. Cette manifestation fonctionne bien pour créer du lien. Il y a aussi des portes ouvertes, la 'presse de pommes' qui a lieu ce week-end d'octobre. » (Bénévole, Maison Glaz)*

La capacité qu'ont les tiers-lieux à être espaces de gaieté, de partage, et ce faisant de création de lien social participe incontestablement de leur apport aux territoires.

Des moteurs du dynamisme économique local

Espace de travail et café associatif à la Quincaillerie (Copyright auteurs)

Antoine Daval[141], co-fondateur de la Vigotte Lab exprime la forte volonté du projet de tiers-lieux de participer à ce que le territoire n'ait plus à choisir entre « être un lieu résidentiel ou être un lieu productif. » L'un des enjeux pour les territoires est souvent d'attirer de jeunes actifs et des familles avec des enfants qui puissent également renforcer les effectifs des écoles. La création du tiers-lieu de l'Hermitage à Autrêches dans l'Oise, a été également l'occasion d'ouvrir un café là où il n'y en avait plus depuis 35 ans dans le village.

A Gâvres, le partenariat initial avec la Mairie, propriétaire des lieux, a défini le périmètre d'activités de la Maison Glaz et lui a imposé de ne pas faire concurrence aux restaurants et commerces alentours (SPAR, épicerie fine, librairie). Ceci posé, depuis l'ouverture de Maison Glaz, neuf emplois

Notes

[141] Entretien réalisé en janvier 2025.

directs ont été créés ou d'autres ont relocalisé leur activité économique sur place. Pour plusieurs d'entre eux, Maison Glaz semble avoir fourni des ressources pour faciliter l'intégration et l'acclimatation au territoire.

> *« Maison Glaz est un lieu d'atterrissage pour plein de types de trajectoire. Les néo qui se sont installés à Gâvres et y ont développé leur propre activité : je pense à une ancienne saisonnière qui a lancé son activité de crêpière, à un couple qui s'est installé il y a 2 mois : elle a lancé une asso de longboard et de skate ; il a amené sa boîte d'informatique ici. Je pense à un autre couple, en reconversion boulanger. Ils se sont mariés ici, et avec Maison Glaz, ils se sont dit qu'il y a un écosystème autour de la transition qui leur correspondait. Ils se sont installés ici, alors qu'il n'y avait plus de boulanger ici. (…)*
> *Toutes ces petites histoires amènent de la vie. Au moment où les gens atterrissent sur le territoire, ils passent par ici, ils viennent dire bonjour, on fait des mises en lien, ça les motive à rester, et ça c'est hyper fort. Maintenant ces gens-là se connaissent et n'ont plus besoin de nous. »* (Membre de l'équipe, Maison Glaz)

> *« La Grange permet la création d'emplois, l'animation et l'image positive du territoire. Il y a des milliers de personnes qui viennent l'été et ça crée du dynamisme économique. »* (Maire, Bouillon Cube)

> *« Bouillon Cube on les a vu naître, avec crainte au début, avec respect ensuite et avec fierté aujourd'hui. On est fiers qu'un village hyper rural, son emblème ce soit un équipement et une animation culturelle. »* (Maire, Bouillon Cube - extrait de la série Hyperliens)

Dans le territoire du Couserans, en Ariège, le Lab Place est perçu comme un partenaire précieux pour les dynamiques initiées et conduites par France Travail. Il répond à une petite échelle, à la problématique du renouvellement de *l'attractivité* économique du territoire en facilitant le test et l'ancrage de l'activité de nouveaux publics souhaitant s'installer sur le territoire :

> *« On est un département globalement en difficulté d'un point de vue démographique, on observe un maintien mais un vieillissement de la population. La démographie du territoire n'est portée que par le solde migratoire. (…) Le regard qu'on porte sur ces espaces, c'est le potentiel qu'ils peuvent avoir pour de nouveaux venus en termes d'attractivité économique, d'attractivité résidentielle auprès de CSP+ ou de personnes sensibles aux propositions qu'il y a dans ces espaces, et de mise en relation entre les néo et les natifs pour reprendre un terme que certains utilisent ici, et les enjeux de cohésion sociale que ça soulève. »* (Partenaire, Agence Ariège Attractivité)

> *« C'est un partenaire important pour France Travail sur le territoire par la rareté des acteurs, sa fonction d'agrégateur, des productions très sérieuses de haut niveau à chaque fois. »* (Directeur de l'agence France Travail de Saint-Girons)

L'institution publique redirige des demandeurs d'emplois directement vers le tiers-lieu, pour des formations dans le numérique (au métier d'UX designer par exemple pour le Lab Place) ou pour des contrats professionnels de jeunes en insertion (comme c'est le cas à Montrieux le Hameau).

> *« Oui, pour ma part, le lien s'est fait par Pôle Emploi (invitation à venir une journée) et la Région (condition d'occupation un jour par mois pendant tout mon parcours) qui m'ont poussé à venir. Sans ça, je ne serais certainement peut-être pas venu. »* (Usager en formation, Lab Place)

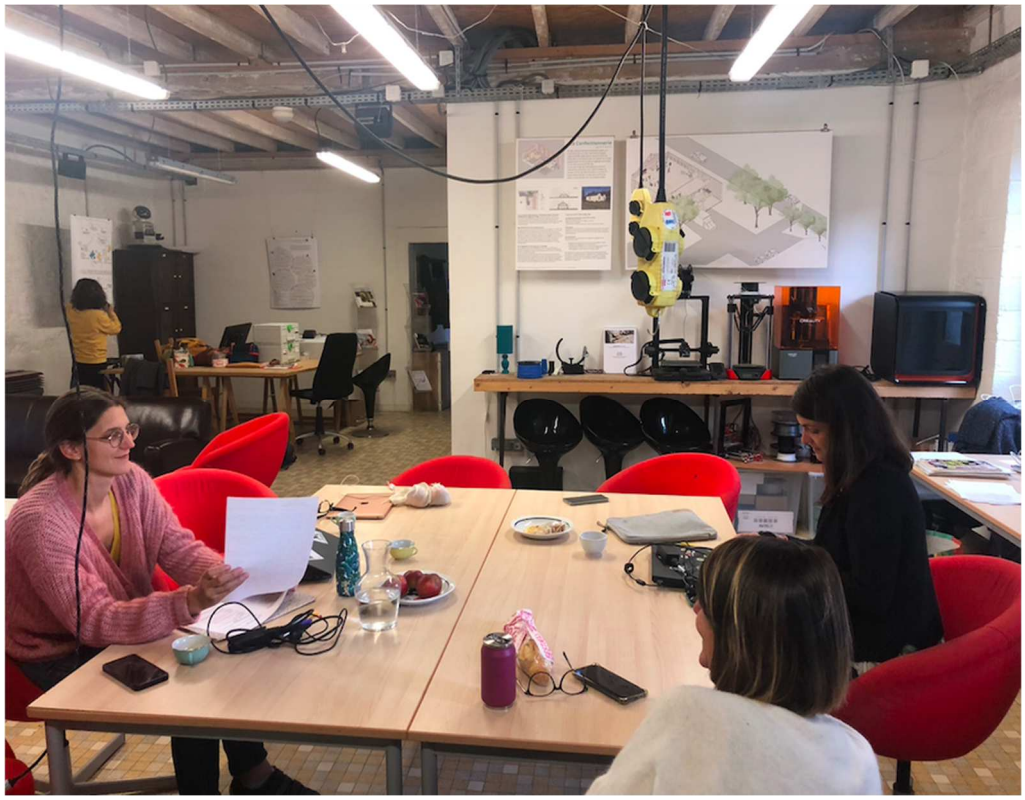

Espace partagé à Lab Place (Copyright auteurs)

Des coopérations variables avec les collectivités locales

Avec le temps, de nombreuses coopérations sont mises en place entre les tiers-lieux et les centres sociaux avoisinants ; et les membres des collectifs des tiers-lieux participent d'ailleurs souvent aux conseils d'administration des centres sociaux et mettent en œuvre des projets communs. Il n'en demeure pas moins que certaines collectivités locales peinent à comprendre le projet des tiers-lieux et à les considérer comme faisant pleinement partie de l'économie locale, ou à penser à les inclure dans les stratégies territoriales globales.

> *« La relation de confiance s'est faite dans la durée. D'abord il y a eu des animations culturelles l'été, avec un succès de plus en plus important, qui ont été bien soutenues par la mairie. Et puis, elles ont développé des activités annexes. Aujourd'hui, il y a le tiers-lieu, la boussole, la fabrique des territoires. »* (Maire, Bouillon Cube).

> *« Avec le centre social de Mansle, un assez bon contact au départ, mais on sent aussi qu'on vient questionner leur fonctionnement, leur vocation d'animation sociale du territoire parce qu'il n'a pas pris ce rôle mais plutôt le rôle gestion de services et ils se trouvent à gérer les prestations France Service mais ne font pas d'éducation populaire ou de sensibilisation (…) on fait un peu trop la même chose pour ne pas penser les choses ensemble, mais pour l'instant, rien n'est organisé. »* (Habitant, Oasis du Coq à l'Âme)

> *« Le FFPA est un fonds qui finance des appels à projet sur 3 ans pour les plus de 60 ans qui a permis de proposer une mise en récit du territoire, des cours de Yoga, des cours d'informatique dont une partie est déléguée aux membres de l'Oasis du Coq à l'Âme qui refacture au Centre Social. »* (Centre social d'une commune voisine, Oasis du Coq à l'Âme)

Ces coopérations variables sont ainsi traversées par la crainte de formes d'instrumentalisation.

> *« Le tiers-lieu a la fonction de répondre aux besoins du territoire en assurant une mission de relais aux services publics, avec nos modestes moyens (pompiers qui empêchent que le feu prenne trop). Notre but c'est rendre le territoire vivable avec des moyens inexistants [1] . »*

Traversées également par les représentations « État » que la labellisation amène, avec son lot de charges et d'ambiguïtés.

> *« Des lieux comme la Grange, sont des lieux très politiques. On n'est pas d'accord sur le choix de nos dirigeants, mais on est d'accord sur les politiques qu'on doit éviter. »* (Élu, Bouillon Cube)

> *« Quand on prononce le mot tiers-lieu auprès des élus ardéchois, principalement des locaux, on se prend une volée de bois vert. Pour eux c'est bobos. Il y a une grosse méfiance à l'égard de ces dispositifs descendants, nationaux, qu'on nous impose. Ils sont beaucoup échaudés par des promesses de l'État sur des co-financements qu'ils n'ont finalement pas eus. »* (Ancien locataire de bureaux, Vesseaux-Mère)

Dimension 4 : relation à la société (engagement citoyen et solidarité)

Les tiers-lieux contribuent-ils à l'engagement, à renforcer le lien de citoyenneté au sein de la société ?
C'est le sujet auquel s'intéresse la quatrième dimension du RCI-TL, à travers des thématiques comme la solidarité, l'utilité sociale, les valeurs collectives partagées et la vie civique.

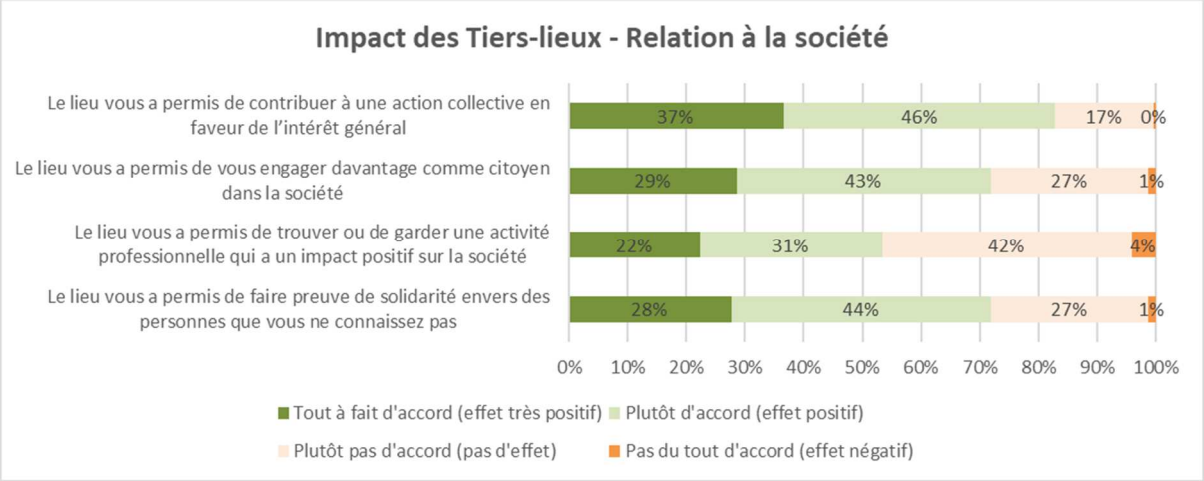

Figure 8 - Effets des tiers-lieux sur les liens au territoire (N=220)

Le volet quantitatif de l'enquête montre qu'une majorité de répondants se sentent concernés par les effets des tiers-lieux sur l'engagement (Figure 8) :

- 83 % des répondants déclarent que le lieu leur a permis de contribuer à une action collective en faveur de l'intérêt général ;
- 72 % déclarent que le lieu leur a permis de faire preuve de solidarité envers des personnes inconnues ;

- 72 % considèrent que le lieu leur a permis de s'engager davantage comme citoyen dans la société ;
- 53 % estiment que le lieu leur a permis de trouver ou garder une activité professionnelle qui a un impact positif sur la société.

Sur ce dernier critère où les effets concernent moins de répondants, les résultats sont plus prononcés dans les lieux employeurs (Lab Place, l'Oasis du Coq à l'Âme et la Quincaillerie[142]). Les effets sur la solidarité sont particulièrement marqués sur les lieux dont la caractéristique emblématique est liée à l'accueil, l'hébergement et l'habitat (Oasis du Coq à l'Âme et Montrieux le Hameau)[143].
Les paragraphes suivants permettent d'éclairer ces tendances à partir du volet qualitatif de l'étude.

Le maillage avec les acteurs l'économie sociale & solidaire

De nombreux tiers-lieux visités lors de l'étude sont impliqués, et jouent un rôle d'orchestration, dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire au niveau local. Dans la Creuse, avec le réseau des Centre Sociaux qui portent le Dispositif local d'accompagnement (DLA)[144] et le réseau des tiers-lieux Tela, l'équipe de la Quincaillerie a créé le décapsuleur[145], un incubateur des entreprises ESS. La Quincaillerie accueille aussi une représentante de France Active.

> *« (A propos du décapsuleur et de l'ESS) c'est une alternative à l'entreprise industrielle qui viendrait salarier 250 personnes et qu'on attend depuis 60 ans. Dans la Creuse, l'ESS représente 18 % de l'activité économique du territoire. »* (Salarié, Quincaillerie)

Dans le même esprit, le maillage fait entre le tiers-lieu Maison Glaz avec les autres structures sociales locales (école, foyer logement, association) mené dès la mise en œuvre du projet en partenariat avec la Mairie de Gâvres a permis de renforcer les partenariats dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

> *« Le lieu est bien inscrit dans son territoire. On est toujours en partenariat, en lien, avec les acteurs de l'ESS. On a fait notre festival avec des associations de Lorient, on fait partie d'un groupement d'employeurs avec différentes structures de l'ESS. »* (Membre de l'équipe, Maison Glaz)

Plusieurs de ces tiers-lieux ruraux sont des lieux d'accueil des associations du territoire, actives dans des dimensions culturelles, sportives ou sociales. Certains tiers-lieux semblent même accueillir d'autres structures du département[146] ou devenir le lieu principal de la vie sociale et culturelle locale, notamment dans certains territoires faiblement peuplés où l'offre est relativement limitée[147]. Cependant, on observe aussi un maillage important entre le tiers-lieu et d'autres structures sociales, comme les centres sociaux des villages avoisinants qui coopèrent avec le tiers lieu sur certains projets de mobilité douce, de fablab, ou d'accès au numérique. Ainsi, l'Oasis du Coq à l'Âme a monté le projet d'électrification de vélos mécaniques en lien avec la ressourcerie et

Notes

[142] Les résultats de la Ferme des Volonteux ne sont pas exploitables sur ces questions

[143] La question concernant la solidarité est Le lieu vous a permis de faire preuve de solidarité envers des personnes que vous ne connaissez pas Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Pas du tout d'accord

[144] Dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

[145] https://le-decapsuleur-ess.org/

[146] La Quincaillerie à Guéret accueillent les boîtes aux lettres d'un grand nombre d'associations de Creuse.

[147] Comme c'est le cas pour le Bouillon Cube dans le Nord-Est de l'Hérault.

les centres sociaux locaux ; plusieurs membres du collectif sont d'ailleurs impliqués comme membres du Conseil d'administration.

Certaines régions ont également développé des réseaux de tiers-lieux très importants et bien reliés entre eux, grâce à une coopérative à l'échelle régionale, comme la Coopérative Tiers-lieux en Aquitaine, la Rosée en Occitanie, Relief en Auvergne Rhône Alpes ou la Compagnie des Tiers-Lieux en Hauts de France. Des réseaux complémentaires existent également, qu'ils soient thématiques ou départementaux (comme le réseau Tela en Creuse). Ce maillage semble permettre à la fois une mutualisation des moyens et une coopération renforcée des acteurs sur des logiques communes. Le tiers-lieu Maison Glaz accueille ainsi régulièrement des acteurs de l'ESS en séminaire, des équipes qui souhaitent monter des tiers-lieux où les développer dans une logique d'incubation. La participation au bureau et au CA du tiers-lieu d'habitants, également engagés dans d'autres associations locales favorise aussi ce maillage.

La rencontre et l'accueil des publics isolés ou fragiles

L'une des missions initiales des tiers-lieux était d'œuvrer à réduire la fracture numérique. La Quincaillerie met en œuvre cette médiation numérique pour permettre aux gens de sortir de l'isolement et d'avoir accès aux services publics ou privés exclusivement proposés en numérique :

> *« On croit que tout le monde à accès au numérique mais non, le numérique n'est pas acquis, compris et accessible de tous. La médiation c'est l'accompagnement des personnes qui sont éloignées du numérique, pour plusieurs raisons : pas la possibilité financière, pas envie, pas de connaissance, d'appétence, de connaissance pour accéder à ses mails, à écrire une lettre simple. »* (Salarié, Quincaillerie)

> *« Assez vite, nous avons été soutenus par la Fondation Orange, au niveau des fablabs, des femmes isolées éloignées de l'emploi. »* (Salarié, Quincaillerie)

Plusieurs tiers-lieux ont mis en place des actions pour aller à la rencontre des personnes âgées habitant dans les foyers, logements ou Ehpad avoisinants, ou pour les faire venir sur place. À Maison Glaz, des interactions sont mises en place entre les enfants de l'école du village et les personnes âgées du foyer-logement, et une rencontre est organisée chaque année.

A l'Oasis du Coq à l'Âme, des liens fréquents sont orchestrés par la ferme pédagogique itinérante, qui se rend dans les maisons de retraite pour y amener des animaux et des événements autour du soin des animaux.

> *« C'était un des objectifs de la ferme d'être itinérant à cause du lien social, parce qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer et qui pourtant ont vécu dans des fermes et ont de l'affection pour les animaux (…) on met dans des boxes des lapins, moutons, chèvres, cochons, (…) et on va dans des écoles, des maisons de retraite, des foires et des marchés. (…) Nous avons des contrats avec 4 maisons de retraite où nous allons une fois par an, cette année on y a fait la tonte des moutons » (Oasis du Coq à l'Âme)*

> *« Les ateliers de médiation animale existaient déjà au sein de la ferme pédagogique et en itinérance (…) on n'est pas sur du contenu éducatif, on travaille sur la relation à soi et aux autres à partir du lien aux animaux. Par exemple : avec 4 enfants d'un institut thérapeutique et pédagogique, pendant une heure / semaine, ils viennent pour observer les ânes, les écouter, aller les voir, les panser, en prendre soin, les promener (…) à partir de l'observation et des paroles échangées, on peut travailler sur l'agressivité et observer l'environnement différemment de façon plus serein et plus positif (…) ça permet d'adopter un rythme lent*

avec des enfants qui ont tendance à être impulsifs, qui sont souvent déscolarisé car sortent du cadre, qui sont souvent en foyers ou famille d'accueil car ont des parcours lourds (…). » (Habitant, Oasis du Coq à l'âme)

Des formes variées d'éducation populaire

Face aux besoins de ces publics vulnérables, en matière de formation et d'éducation, les tiers-lieux sont souvent animés par des équipes qui connaissent les modes d'éducation populaire et qui proposent du soutien scolaire, des cours de langues, des cours d'informatique ou d'autres formations. La plupart des lieux mettent en place, de différentes manières, des formations et des ateliers ouverts à tous, dans les domaines du numérique, de l'artisanat et de l'art appliqué, de la santé et de l'alimentation.

« Je viens vraiment de l'éducation populaire, et ça, ça marche bien, c'est vraiment intergénérationnel : dans une même journée, on peut proposer des ateliers de la mémoire, une soirée Jet-set, on tisse notre programmation comme ça, proposer des activités très larges. Les gens se croisent. » (responsable programmation/membre de l'équipe, Maison Glaz)

A titre d'exemple, la visée de la Quincaillerie, à la création de l'association, était de favoriser l'éducation populaire et l'accès aux services numériques, en permettant un lieu de diffusion non élitiste. La communauté d'origine s'appuie sur une histoire et des valeurs communes qu'ils promeuvent autour de l'accès au numérique, des communs, de l'éducation populaire, et de la fabrique d'alternatives pour faire revivre le territoire. Cette mission semble remplie puisqu'aujourd'hui un groupe de femmes ukrainiennes s'y rend une fois par semaine ; des migrants viennent pour bénéficier de cours de français et de soutien informatique ; des collégiens y bénéficient de soutien scolaire.

« En 2013, l'association 23D est créée sur les pratiques numériques avec une vocation d'éducation populaire, un lieu culturel non élitiste où il soit simple d'organiser une expo, une émission, un concert (…) On a bricolé, on faisait le tour des écoles avec des imprimantes 3D, en tous cas, ça attirait les foules, cette idée de faire du numérique ensemble. » (Salarié, Quincaillerie)

De nombreux lieux accueillent des colonies de vacances, des chantiers participatifs, des groupes de jeunes mettant en pratique des formes variées d'éducation populaire.

Une transition sociale et écologique incarnée, mais parfois controversée

La plupart des lieux expérimentent ou ont mis en place depuis longtemps des formes de gouvernance ouverte et démocratique, où le pouvoir de décision et d'action est partagé entre les membres de l'équipe, et où une logique de subsidiarité semble forte.

Certains lieux sont également engagés dans des actions collectives, à l'échelle locale, régionale ou même nationale ou internationale. C'est le cas dans plusieurs domaines : celui du logiciel libre et des communs numériques ; celui de l'agriculture et de l'alimentation biologique ou de la défense des circuits courts ; celui de la lutte contre le changement climatique ou la promotion de la transition écologique. Ces positionnements amènent les collectifs à vivre des tensions avec une partie de la population locale, qui n'est pas toujours engagée de la même façon, voire sont en opposition nette.

Les collectifs des tiers-lieux se trouvent parfois, directement ou indirectement, au cœur de controverses locales portant sur des décisions politiques quant à l'avenir du territoire et de l'usage

de ces ressources. Ainsi, à Guéret, l'installation d'une usine à pellet et le mode d'exploitation de la forêt de Creuse fait débat entre les élus qui sont par ailleurs impliqués à la Quincaillerie. De même, sur la presqu'île de Gâvres, la promotion immobilière et la culture maraîchère sont en concurrence pour l'usage d'une dernière parcelle non encore construite et jouxtant la Maison Glaz. Dans le même esprit, le modèle permacole défendu par le tiers-lieu est orthogonal à l'enseignement du lycée agricole situé à proximité, et les pratiques agricoles conventionnelles locales.

Certains publics comme « *ceux qui chassent le dimanche* » (Bouillon Cube), *« les pêcheurs et anciens pêcheurs du coin » (Maison Glaz), les « agriculteurs conventionnels »* (Ferme des Volonteux) restent ainsi en marge du lieu et pour certains, même s'il s'agit d'un faible nombre, restent hostiles, à ces propositions territoriales d'un autre ordre.

Dans de nombreux territoires, la transition écologique reste un sujet controversé, qui divise souvent les habitants du territoire, entre les partisans d'une frugalité et ceux d'un développement économique inchangé. Lors de l'étude, plusieurs exemples de controverses ont été évoquées par les équipes des tiers-lieux car ils sont souvent des espaces d'opposition : c'est le cas à Maison Glaz, qui organise chaque année une contre-COP pour sensibiliser aux enjeux du réchauffement climatique, qui fait débat. Certains membres du tiers-lieu sont également concernés par le débat plus local à propos de la construction d'un immeuble sur une parcelle de terre arable de la presqu'Île de Gâvres. Les tiers-lieux semblent ainsi permettre, d'une certaine manière, un dialogue sur ces questions et dans certains cas favorisent une meilleure compréhension des enjeux :

> *« J'intègre l'écologie mais sans le dire, (…). Je l'inclus dans mes solutions mais sans que ce soit mon argument de vente, car ça risque de générer des levées de boucliers pour des raisons idéologiques, à la chambre des métiers, c'est difficile de dire qu'on ne va pas faire de développement économique, alors qu'en fait, on veut tous la même chose. »* (Coworker, Quincaillerie)

Dimension 5 : contribution à une transition écologique

Les tiers-lieux et lien au vivant et à l'environnement

La cinquième dimension du RCI-TL porte sur cette question et soulève des problématiques relatives à des thématiques variées comme la sobriété et l'économie circulaire, l'empreinte carbone, la biodiversité et les ressources physiques, ou encore la sensibilisation et l'engagement.

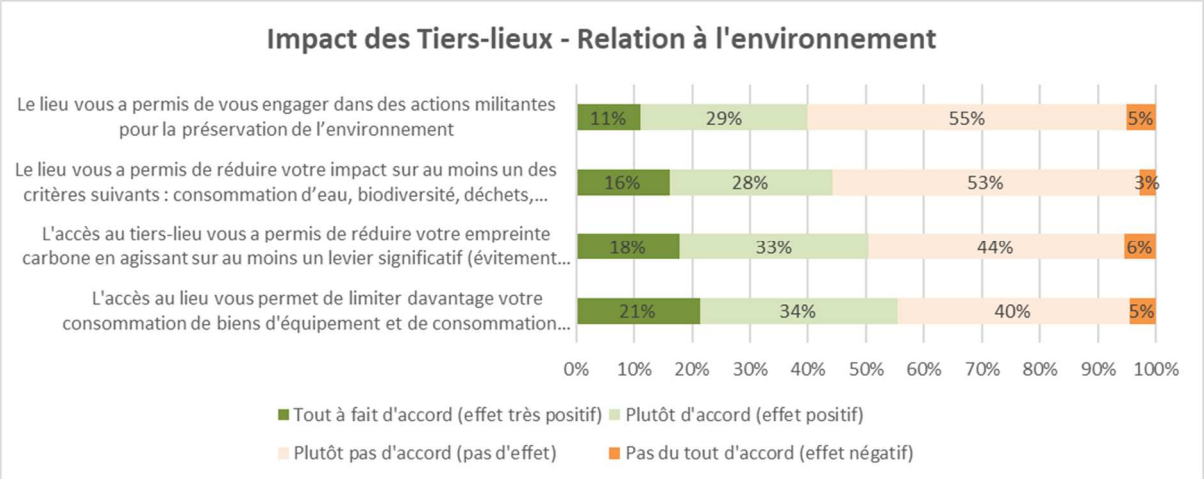

Figure 9 - Effets des tiers-lieux sur la relation à l'environnement (N=220)

Le volet quantitatif de l'enquête montre que cette dimension est moins souvent associée à des effets des tiers-lieux que les quatre autres, ne concernant qu'une moitié de répondants environ sur chaque critère (Figure 9) :

- 55 % des répondants considère que l'accès au lieu leur a permis de limiter davantage leur consommation ;
- 50 % estiment que l'accès au tiers-lieu leur a permis de réduire leur empreinte carbone en agissant, au moins, sur un levier significatif ;
- 44 % considèrent que le lieu leur a permis a permis de réduire leur impact[148] en termes de consommation d'eau, de biodiversité, de réduction des déchets, et/ou de matières premières ;
- 40 % déclarent que le lieu leur a permis de s'engager dans des actions militantes[149] pour la préservation de l'environnement.

Le volet qualitatif apporte des éléments de compréhension supplémentaire sur le rôle de ces lieux dans la transition ; celle-ci se jouant le plus souvent en toile de fond et de façon si naturelle qu'elle n'est pas nécessairement conscientisée comme un engagement en soi, par les personnes concernées.

Des lieux d'expérimentation et de sensibilisation à la transition écologique

Les tiers-lieux ruraux en zone périphérique sont des laboratoires d'expérimentation d'une transition écologique et sociale territorialisée. Selon les lieux et leurs activités, les expérimentations de pratiques accompagnant la transition prennent plusieurs formes : observation, sensibilisation, formation, mise en œuvre sur le lieu, et interviennent sur diverses dimensions : telles que l'agriculture, l'alimentation, l'énergie, la gestion des déchets, ou la mobilité.

Bac de compost et note explicative au Bouillon Cube (Copyright auteurs)

Notes

[148] Sur les critères des impacts (sobriété, empreinte carbone, réduction des impacts eau, biodiversité et déchets), l'Oasis du Coq à l'Âme est le lieu le plus concerné avec 100 % de réponses « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

[149] Concernant l'engagement dans des actions militantes, Maison Glaz ressort avec des impacts plus marqués qu'ailleurs (59 % des répondants).

La plupart des lieux proposent des ateliers, évènements ou des formations courtes à la transition écologique, en adressant le sujet de différentes manières, en fonction de la filière ou du territoire dans lequel ils s'inscrivent. L'Oasis le Coq à l'Âme propose par exemple des ateliers de médiation animale au sein de sa ferme pédagogique ; Maison Glaz organise des ateliers autour de la collecte et de la cuisine à base d'algues ; le Lab Place propose des ateliers bois et métal ; la Quincaillerie enfin a une offre en ateliers de formation et de sensibilisation au numérique, consistante.

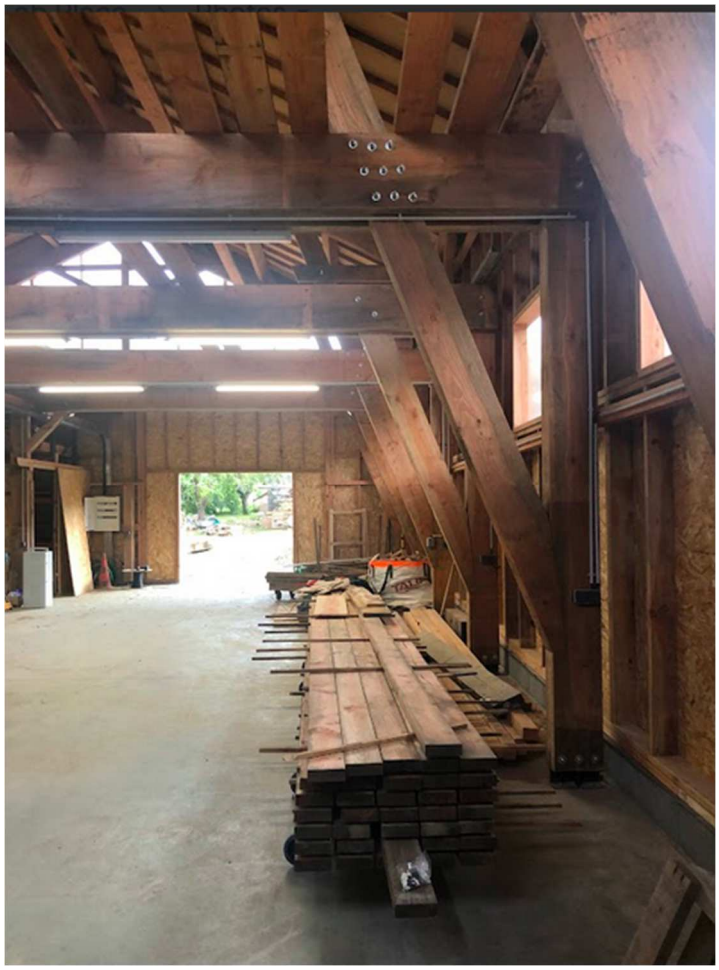

Espace prévu pour les ateliers bois - métal à Lab Place (Copyright auteurs)

Dans certains lieux, la sensibilisation passe aussi par l'observation des effets de la transition ou des pratiques mises en œuvre pour s'y adapter.

Face à la transition en territoire marin, Maison Glaz située sur une presqu'île bretonne submergée récemment et dont les habitants suivent de près l'évolution du trait de côte, contribue à mettre en place des actions de sensibilisation par l'organisation de marches collectives, afin d'initier des actions pour s'adapter aux effets du changement climatique au niveau local. Cette action d'observation vigilante et d'action d'atténuation est établie en lien avec l'université locale et une association porteuse : Objectif Dune.

> « *Le lien avec Objectif Dune est réel, dans Objectif Dune il y a vraiment des Gâvrais qui sont préoccupés de leur territoire. On est une trentaine à faire nos relevés en lien avec l'UBS. Le laboratoire de Géosciences de l'UBS mène des projets avec Maison Glaz sur la résilience du territoire, des formations, etc.* »
> (Membre de l'association Caress et d'autres associations locales, Maison Glaz)

Maison Glaz, un tiers lieu ouvert sur le sentier côtier (Copyright auteurs)

Dans le contexte des aléas climatiques et de la sécheresse, la Ferme des volonteux incarne un modèle biologique, local, avec vente en circuit court à l'épicerie. Elle s'inscrit, ce faisant, dans une certaine résilience qui repose sur un engagement et un travail important de chacun des membres du collectif rassemblé à la fois au sein d'une société coopérative de production (Scop) et d'une coopérative d'activité et d'emploi (CAE). La contribution de la Ferme des Volonteux à la transition écologique et sociale se traduit ainsi dans la manière dont elle met en œuvre son activité agroécologique en s'appuyant sur de nombreux aménagements spécifiques comme le forage d'eau et la création d'une mare, l'installation de panneaux solaires pour être autonome en énergie, l'autonomie en intrants en fumure et la production de plants sur place.

Panneaux solaires à la Ferme des Volonteux (crédits Ferme des Volonteux)

À Montrieux le Hameau, un historien de l'agriculture a été embauché dès le début du projet. En retraçant les étapes de l'évolution des systèmes poly-culturaux vers de la monoculture (70 % de vignes dans le Var), la démarche tient compte des enjeux de résilience alimentaire et de manque

d'eau. Au-delà du Hameau, l'idée est de mieux saisir l'histoire agricole des territoires méditerranéens, comme le montrent la coopération territoriale avec l'École des vivants[150] située à Sisteron ou l'Institut Moreau à Cannes[151].

Dans une même logique de collaboration entre acteurs de terrain et chercheurs, la Vigotte Lab se veut laboratoire expérimental pour aboutir à « un essaimage qui développe les métiers soit en tension soit en dépérissement »[152]. Les membres de l'association explorent la création de nouveaux métiers comme celui de « syndic de vallée » ou « syndic de hameau » : s'inspirer du métier de régisseurs d'immeuble mais à l'échelle d'un hameau.

En Creuse, certains acteurs des tiers-lieux associent positivement la pauvreté du département, son hyper ruralité et la tradition d'engagement social à la valorisation de modes de vies plus écologiques et responsables. La qualité de l'air, de l'eau et des sols est aussi présentée comme meilleure que dans d'autres régions polluées par les activités industrielles ; dès lors, selon l'expression utilisée par plusieurs interlocuteurs, la région a « un retard d'avance » ! Une des occupantes régulières de la Quincaillerie explique qu'elle est venue en Creuse, « parce qu'ici c'est l'écologie en action ». Elle souligne combien ce territoire, parce que ses habitants ont de faibles revenus, est marqué par la nécessaire économie de moyens, le réemploi, la débrouille et le tissage de liens locaux.

Entrée de la Quincaillerie (photo prise par les auteurs)

Des pratiques structurées de réemploi, réparation et recyclage

Plusieurs tiers-lieux sont établis dans des bâtiments anciens en cours de réhabilitation, et sont, de fait, dans une logique d'économie circulaire à l'échelle du bâtiment et de la construction.

Notes

[150] L'école des vivants se définit comme une école buissonnière située à Sisteron mêlant art, étude intellectuelle et pratique physique du vivant au service de projet collectif.

[151] L'Institut Moreau est une école de maraîchage située à Cannes.

[152] Entretien réalisé avec le co-fondateur Antoine Daval en janvier 2025.

L'Oasis du Coq à l'Âme réhabilite progressivement grâce à des chantiers participatifs un village du XVIIIe siècle laissé à l'abandon pendant une dizaine d'années. En parallèle, l'Oasis qui a débuté les études pour la construction de quinze maisons résilientes supplémentaires, a intégré le Groupe d'action local (GAL), constitué dans le cadre du programme européen Leader, et co-signé la charte écoquartier en 2023 avec le pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du pays Ruffécois.

Pareillement, ancien prieuré du XIIe siècle, devenu un couvent puis une maison de retraite, le Vesseaux-Mère a envisagé sa réhabilitation selon des principes écologiques, dans le choix des matériaux, du mode de chauffage[153], ou dans la mutualisation d'espaces grâce à l'habitat partagé. Le Bouillon Cube, quant à lui, est connu à des kilomètres comme étant « la Grange » car ayant fait, il y a 20 ans, l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement dans une démarche écologique, d'une vieille grange municipale, en pierre, à l'abandon.

Pour l'équipe de Maison Glaz, cette logique est présente dès le départ au moment de la visite du site, choisi de préférence à d'autres lieux moins simples ou plus longs à réhabiliter :

> « *Ce n'était pas une ruine, on se disait qu'en 2 ans on pourrait mettre le lieu sur pied. On s'est aussi dit que c'était intéressant de prendre soin de ce qui existe déjà, de le réparer plutôt que d'artificialiser.* » (co-fondatrice, Maison Glaz)

Buvette de la Maison Glaz, meublée grâce au réemploi des dons des habitants (photo prise par les auteurs)

Totalement vides, la maison et la longère ont été meublées grâce à des dons de meubles et d'objets des habitants de Gâvres. Et, de manière générale, de nombreux évènements sont organisés ou rendus possibles grâce à cet esprit de réemploi et de récupération :

> *« On a récupéré une presse de pommes et on l'a remise en état, on l'utilise une fois par an pour permettre aux habitants de faire du jus avec leurs pommes. On a aussi récupéré un four de potier. On a mis en place une matériauthèque, avec tout ce qui est bois et métaux*

Notes

[153] Une étude est en cours pour installer une chaudière à bois.

de récupération : avant d'aller acheter on peut venir voir ici. On a fait un atelier peinture suédoise pour fabriquer ses propres peintures, des teintures naturelles. C'est facile à faire et durable (de la peinture suédoise). On organise un vide dressing, du troc, des échanges de plants, de graines… Il y a aussi eu des ateliers savons, un atelier pour apprendre à faire des conserves de thon. Les gens ont pris l'habitude de passer donner des objets à Glaz avant d'aller à la déchetterie. » (Membre de l'association Caress, Maison Glaz)

Le défi de la mobilité décarbonée

De nombreux efforts sont faits pour réduire l'empreinte carbone des usagers des tiers-lieux pour qui cet axiome fait sens. Il y a, ce faisant, promotion des mobilités douces et, en premier chef, de l'usage du vélo.

A l'Oasis du Coq à l'Âme, un stage de plusieurs jours est proposé pour être autonome dans toutes les réparations de son vélo électrique (de la fabrication de la batterie à la réparation du moteur), électrifier son vélo musculaire (vélo droit ou couché, tricycle, etc.) en fonction de ses besoins (choix de la puissance du moteur ou de la capacité de la batterie, trois fois supérieure aux modèles du commerce). A Maison Glaz, des ateliers vélos sont proposés chaque semaine à la demande et lors des rencontres collectives.

« *Avec l'Ademe, on a eu des journées sur les économies d'énergie, les économies de ressources, avec des jeux de dynamo. Il y a aussi un atelier vélo, pour apprendre à réparer son vélo. Maintenant c'est carrément un gars qui a monté son atelier ambulant, il est là deux fois par semaine. Il y a pas mal de Gâvrais qui se remettent au vélo, il y en a qui ont été donnés ici qu'on peut emprunter à la journée. »* (Membre de l'association Caress, habitante de Gâvres, Maison Glaz)

L'enclavement et l'isolement des lieux rendent parfois difficile l'accès du lieu sans voiture. A titre d'illustration, au Vesseaux-Mère, les employés ou locataires des bureaux viennent des villages des alentours en voiture avec des temps de trajet entre 20 et 40 minutes et pratiquent, ce faisant, un covoiturage, à la marge, et sans réelle organisation.

« Covoiturage ? Pas plus que ça, il y a des vélos, certains vont en vélo électrique au boulot. Je prête ma voiture, mais tout cela n'est pas organisé. » (Habitant, Vesseaux-Mère)

« Le VM encourage la mutualisation mais le covoiturage ce n'est pas trop notre cas car on ne vient pas des mêmes vallées, en plus, on n'est pas sur des fréquentations régulières, je sais jamais quand je vais venir, je décide au dernier moment. » (Locataire d'un bureau, Vesseaux-Mère)

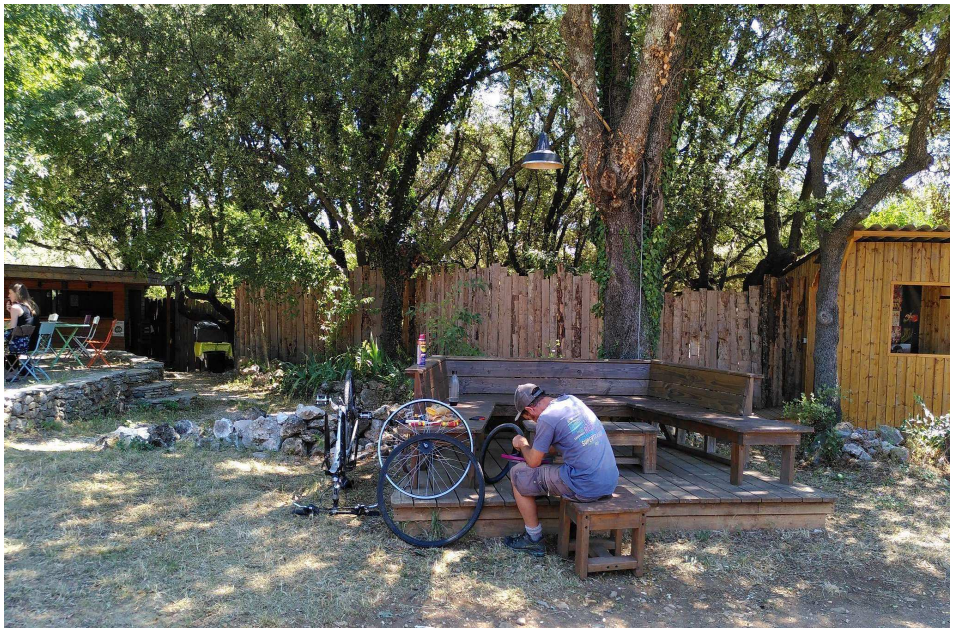

Réparation de vélo au Bouillon Cube (photo prise par les auteurs)

Une intégration dans les filières agro-alimentaires biologique et locale

Que ce soit par le soin apporté aux écosystèmes, la réflexion autour de l'accessibilité économique, les actions de sensibilisation et d'éducation ou la participation à des réseaux dédiés, les tiers-lieux participent activement à développer et soutenir une agriculture biologique et locale.

À Ferme des Volonteux, toute l'organisation a été pensée dans le respect du vivant, des sols, d'économie des ressources et vise à rendre accessible une alimentation biologique et locale. Le projet a également été à l'origine de la création du réseau « Les Fermes Partagées »[154] qui accompagnent des fermes collectives expérimentant un modèle agricole alternatif en réponse au modèle classique qui leur semble être à bout de souffle.

À la guinguette de Montrieux le Hameau, les produits sont achetés en circuit court à 80 % et le développement du potager du lieu vise à servir à l'approvisionnement du restaurant, favorisant ainsi son autonomie.

En écho avec les éléments sur les tiers-lieux comme laboratoires d'expérimentation évoqués plus haut, la cuisine professionnelle du Bouillon Cube favorise les synergies entre des traiteurs professionnels locaux et un projet de proposition de cuisine locale et biologique dans les cantines scolaires du village.

> *« Il y a un projet de cantine scolaire, elles vont jusque-là, je trouve que c'est génial. Partir d'une cuisine pro, qui sert aux évènements du lieu et à des traiteurs locaux qui travaillent sur d'autres évènements. Et l'aménager pour répondre à un besoin d'alimentation dans les écoles du Causse. C'est génial parce qu'on n'a pas envie que nos enfants bouffent de la mauvaise nourriture, on a envie de mieux pour eux. »*
> (Coopérante, Bouillon Cube)

Notes

[154] lesfermespartagees.coop

Des formations et un développement de compétences pour la transition

Chaque tiers-lieu se situe dans un territoire à l'héritage spécifique en matière de savoir-faire professionnels et artisanaux permettant d'œuvrer pour la transition.

Montrieux le Hameau s'appuie, par exemple, sur l'héritage culturel et spirituel des moines chartreux qui visent à mettre en œuvre une forme d'hospitalité solidaire dans le territoire mais aussi de maintenir la transmission de savoir-faire traditionnels tels que la culture de l'osier pour la vannerie, ou la construction en pierres sèches, par exemple.

Maison Glaz, en partenariat avec ALOEN, l'Université Bretagne Sud, et Inspir4Transitions, propose une formation « Nouveaux Rivages » qui se donne pour mission de « *faire émerger les compétences nécessaires à l'adaptation des espaces littoraux du territoire à l'évolution du trait de côte et de proposer des formations innovantes et des séminaires sur-mesure sur les filières du littoral au climat changé en direction des professionnels d'aujourd'hui et de demain* ». Cela se concrétise par différentes formations : une formation de préqualification sur les voiliers de travail côtiers et semi-hauturiers pour les marins souhaitant travailler à bord de voiliers armés à la pêche, au fret, au transport de passagers ou au service de la science ; ou encore : un stage de découverte des métiers du littoral qui s'adapte par et pour la mer pour réfléchir à son orientation ou sa transition professionnelle ; ou enfin aussi : un Diplôme d'Université Résilience des Territoires Insulaires et Littoraux dont le lancement est prévu pour septembre 2025. Ces offres sont des richesses pour les territoires qui les accueillent et font l'objet parfois de financements spécifiques comme le dispositif DEFINOV[155] dont Maison Glaz a bénéficié pour cette action.

Notes

[155] DEFFINOV Tiers-lieux, piloté par le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, intégré au Plan France Relance et financé par l'Union européenne au titre de la Facilité de reprise et de résilience, pour développer la digitalisation de la formation et l'innovation pédagogique. Dotée d'un budget de 50 millions d'euros, cette initiative cherche à rapprocher les écosystèmes de la formation et des tiers-lieux pour qu'ils proposent des projets favorisant (1) la diversification des lieux de formation et l''apprentissage par le faire ou en situation de travail (2) l'émergence de pédagogies innovantes, intégrant les apports des technologies numériques et immersives (3) la mutualisation des ressources pédagogiques, notamment les plus coûteuses (https://travail-emploi.gouv.fr/lancement-de-deffinov-tiers-lieux-des-appels-projets-regionaux-pour-soutenir-la-formation-dans-les-tiers-lieux#content) .

CONCLUSION / RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ET DE NOS CONTRIBUTIONS

La présente étude a visé à apporter des éléments de réponse à deux questions principales :

- l'une portant sur l'identification et sur l'objectivation des valeurs sociales spécifiques des tiers-lieux (inclusion de publics plus vulnérables, développement local et résilience des territoires, modèles économiques alternatifs, médiation culturelle et transmission de compétences et de savoirs faire utiles pour une transition écologique et sociale) ;
- l'autre sur les dimensions et variables pertinentes pour établir un Indicateur de Capacité Relationnelle adapté aux tiers-lieux.

L'hypothèse initiale ayant présidé à la conduite de l'étude stipulait un lien étroit, voire une corrélation entre la présence d'une forte qualité relationnelle dans les tiers-lieux, et des contributions associées en matière d'apports à la société et au territoire, s'est vérifiée à l'épreuve de l'enquête.

Quelques éléments saillants apparaissent, quant aux spécificités portées par les tiers-lieux, qui facilitent une qualité des relations à différentes échelles. Ces dimensions spécifiques sont à la fois économiques, culturelles et organisationnelles.

Une culture de l'ESS au service de la solidarité

Nos observations et les échanges avec les différents acteurs rencontrés semblent indiquer que l'une des spécificités des tiers-lieux en zone rurale concerne le fait que leur culture relève davantage de la culture de l'ESS et de logiques associatives que de perspectives entrepreneuriales plus classiques. Cette culture relative à une économie d'un autre ordre, dite sociale et solidaire, très présente dans les lieux observés, peut contribuer à favoriser la capacité relationnelle. Dès lors, cette culture, souvent impulsée par des initiateurs porteurs d'un certain idéal et d'une bonne capacité de maillage, contribue à favoriser divers types de liens et de brassages.

Néanmoins, comme le soulignent d'autres études récentes sur les tiers-lieux, différents **freins continuent à exister pour permettre une mixité sociale plus large**. En premier lieu, le temps nécessaire à la mise en place des activités et la recherche d'une certaine pérennité dans l'organisation absorbe beaucoup d'énergie et limite celle qui pourrait être consacrée à un effort conscient pour aller vers des personnes ou des groupes plus vulnérables et exclus des offres/modalités de socialisation proposées.

La reliance comme fondement du modèle tiers-lieu

Les tiers-lieux en milieu rural semblent se fonder largement de leur fonctionnement sur cette idée de « reliance », intégrant tout à la fois l'interconnexion et l'installation d'un climat de confiance. Les **expériences de co-working** semblent s'intégrer dans cette dynamique en reliant certains mondes qui ne se côtoieraient pas sans l'existence de tels espaces, et en favorisant ainsi des soutiens mutuels et une culture du soin et de la solidarité. Si la pratique du co-working semble limitée en termes quantitatifs (nombre d'usagers), il apparaît néanmoins significatif en termes de contribution des tiers-lieux aux rencontres de populations diverses d'un même bassin de vie.

Le soin et convivialité pour une santé globale

Le **rôle des fêtes** et la dimension créative et culturelle des tiers-lieux apparaissent clé pour favoriser la **convivialité** et nourrir des relations positives entre habitués et nouveaux venus.
Le souci de favoriser un accueil ouvert, respectueux et convivial contribue à la **santé globale** des personnes, mais aussi à la préservation du vivant et des dynamiques territoriales. Nos observations ici aussi convergent ce que soulignent des études autour de la psychologie positive et de l'écologie[156]. Les tiers-lieux en zone rurale, veillent à protéger et prendre soin du patrimoine naturel et culturel ; ceci allant de pair avec le désir de contribuer à une animation culturelle positive et créative sur le territoire. Ainsi la valeur d'émerveillement et de gratuité particulières à ces lieux, est combinée au soin mis dans les relations interpersonnelles.

Une gouvernance au service d'une capacité démocratique

Les efforts pour favoriser une gouvernance participative, ou a minima une contribution des personnes engagées dans les tiers-lieux à des processus d'intelligence collective, contribuent à nourrir une culture démocratique du discernement et du débat. Cette culture concerne autant les moyens de favoriser le respect des limites planétaires que celui d'un « plancher social » par un certain type d'usages quotidiens et par le souci d'une vie plus sobre et solidaire, d'une inclusion sociale et du partage plus équitable des ressources.

L'indicateur de capacité relationnelle indique la valeur intrinsèque et instrumentale des relations

De façon générale, l'enquête permet d'insister sur le double caractère intrinsèque et instrumental de la notion de qualité relationnelle : en tant que telle, l'amélioration des liens entre les personnes et entre elles et leur territoire et leur milieu vivant, est une composante essentielle du bien vivre ensemble. De surcroît, les projets de tiers-lieux qui mettent l'accent sur les enjeux de convivialité, de gratuité, de cohésion, contribuent à renforcer les compétences psychosociales, émotionnelles et relationnelles des acteurs qui y participent et, de ce fait, à favoriser une plus grande résilience ou robustesse (Hamant, 2023[157]) du projet et du territoire.

RECOMMANDATIONS

Évaluer la robustesse plutôt que la performance des tiers-lieux

La question des modalités de l'évaluation des projets de tiers-lieux et de l'efficacité liée aux financements publics (et privés) se pose : les indicateurs de performance ou d'impact souvent, demandés par les acteurs publics ou privés qui soutiennent ces projets, visent apprécier l'effet à court terme de tel ou tel dispositif sur le lien social (ou autre dimension) à partir d'une mesure chiffrée.

Si les chiffres et les pourcentages permettent de mettre en évidence certaines dimensions et effets de l'action des tiers-lieux, il est impossible de tout rapporter à des liens de causalité linéaires. Comprendre les effets collectifs des tiers-lieux et gagner en objectivité implique souvent de croiser les points de vue sur les causalités et le sens des actions avec des démarches qualitatives. Il s'agit de montrer les imbrications, les cercles vertueux, notamment s'agissant de la fécondité de stratégies multi-acteurs et multi-échelles pour pérenniser les initiatives. Cette approche plus qualitative permet d'évaluer les projets et la dynamique à long terme. Elle laisse une marge de manœuvre pour permettre une évaluation moins focalisée sur des critères d'efficacité et d'impact

Notes

[156] Voir par exemple Lisa Garnier, *Psychologie positive et écologie. Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature*. Actes Sud, 2019. Ces recherches montrent que d'un côté, la lumière, le climat, l'environnement, influencent les comportements humains ; de l'autre, les écosystèmes sont affectés par l'activité humaine qui peut les dégrader comme en tirer divers bénéfices (les « services écosystémiques ») notamment au plan de la santé mentale et du déploiement des compétences émotionnelles et relationnelles.

[157] Hamant, O. (2023). *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant.* Tracts Gallimard.

mesurable à court terme, et plus sensible à des effets de structuration fine, capable de révéler des signaux faibles de l'action.

Cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à des indicateurs chiffrés mais qu'il s'agit de les conjuguer avec des approches qualitatives, qui permettent de mettre en récit des projets, d'interpréter les réussites comme les échecs, de montrer comment différents défis ont été identifiés et relevés, comment des conflits d'interprétation et des « désaccords féconds »[158] illustrent la capacité démocratique à faire société en assumant certaines divergences, pour continuer à travailler et vivre ensemble.

Cette nouvelle posture évaluative implique également de laisser de la liberté aux personnes de terrain, et les mettre en capacité de remonter ce qu'elles souhaitent auprès de leurs partenaires et leur faire confiance sur le format réflexif qui leur apporte le plus en termes de contribution de l'évaluation à la construction du projet[159]. Ce format plus flexible, en plus de respecter la diversité des réponses aux besoins territoriaux peut aussi contribuer à mieux intégrer les publics éloignés et vulnérables, dans l'évaluation.

Adapter le financement en fonction de la rentabilité socio-économique des domaines d'activité des tiers-lieux

Les tiers-lieux sont pris dans un paradoxe, ils doivent répondre relativement rapidement d'un modèle économique rentable mais les sociabilités qu'ils créent permettent de démarchandiser certaines activités. Plus la confiance est forte, plus les liens hors marché se mettent en place et passent ainsi sous les radars de la performance économique classique. On insiste beaucoup sur la pérennité économique de ces lieux pour s'assurer que la subvention publique est "rentable" à moyen terme sans prendre en compte que les bénéfices de ces lieux pour leur territoire respectif sont aussi immatériels, notamment sur le volet social, de santé, de qualité de vie, etc. Ces bénéfices sont donc plus longs, plus difficiles à financer car plus diffus. Comme mentionné plus haut, cela appelle à des approches financières plus larges, qualitatives, systémiques, qui entrent en contradiction avec le désengagement de l'État et la contraction des dépenses publiques.

Certains secteurs d'activités comme celui de l'agriculture ou de l'alimentation dans les territoires sont cruciaux mais réputés comme peu rentables et avec des modèles économiques viables difficiles à trouver. Or, au sein de l'organisation dans laquelle il s'inscrit, le volet « tiers-lieu » est souvent financé par un volet marchand (ventes de produits, locations d'espace, hôtellerie ou restauration). Ce volet marchand peut être assez peu lucratif bien qu'essentiel pour la transition à long terme dans le territoire, notamment à travers le lien social qu'il crée et l'innovation sociale qu'il rend possible. Dans ce cas, l'activité de tiers-lieu qui vient cohabiter avec les activités marchandes est mise en péril car comme non lucrative elle sera diminuée ou arrêtée dans un contexte de difficulté financière, qu'il s'agisse de choc exogène et contextuel ou de difficultés liées à l'organisation elle-même.

La robustesse des territoires tient donc aussi à des investissements sur les enjeux de lien social qui ne seront pas immédiatement efficaces mais efficient à long terme car cela renforce, maintient et développe le lien social à « faible coût » - effet levier du bénévolat, burn-out évité, soutien à la santé mentale et globale, réimplantation d'activité, réinsertion sociale, lien intergénérationnel. Cela revient à privilégier un soutien global et un financement du fonctionnement (en laissant de la liberté aux lieux dans le choix des projets) avec des conditions de reporting régulier (par exemple un rapport d'activité, un retour d'expérience sur des crises de gouvernance passées) mais dans une perspective de long terme.

Notes

[158] Viveret, P. (2006). 3. Qualité démocratique et construction des désaccords. Dans A. Caillé Quelle démocratie voulons-nous ? : Pièces pour un débat (p. 32-34). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.caill.2006.01.0032.

[159] L'interview de Thibault Pay (PIX'in) réalisée par l'Observatoire des tiers-lieux illustre bien la complexité à répondre à une grande diversité d'indicateurs pour une grande diversité de partenaires. Source : https://observatoire.francetierslieux.fr/thibault-pay-pixin-nous-parle-devaluation-et-dimpact/

S'appuyer sur les compétences des équipes des tiers-lieux pour compléter les services sociaux dans les territoires

Les premiers rapports sur les tiers-lieux insistent sur la nécessité de former les équipes des tiers-lieux. Dans les tiers-lieux visités, les équipes semblent particulièrement bien formées et capables de dispenser des formations ou d'être des têtes de réseau dans l'orchestration de formations dans plusieurs domaines liées à la transition écologique et sociale. Les personnels professionnels des tiers-lieux, par leur capacité de médiation, mais aussi leur connaissance presque ethnographique des usages, peuvent activement aider au changement culturel pour aller vers plus d'espaces à partager et des espaces plus adaptables aux différents temps que peuvent connaître un lieu en fonction des besoins territoriaux. L'enjeu relationnel du changement culturel sur la flexibilité des espaces a bien été identifié par l'urbaniste Sylvain Grisot[160] **«** partager nécessite d'y mettre du sien, et d'affronter la complexité des relations humaines » et nous pensons que cette complexité relationnelle est déjà bien connue par les équipes des tiers-lieux.

Face à l'enjeu d'acculturation des élus et des salariés des collectivités aux nouvelles offres et à la dynamiques proposées par les tiers-lieux, il s'agit de continuer[161] à favoriser l'acculturation et la connaissance mutuelle entre services publics et tiers-lieux, en favorisant des formations, des voyages apprenants et des projets communs (voire des co-financements, salariés partagés, co-labellisation de projets).

Cette évolution pose la question des formes de partage des missions, des compétences et de financements avec les services publics qui assurent en partie les mêmes activités de médiation sociale, culturelle, juridique. Plusieurs formes de partenariats sont possibles. Ces derniers seraient sans doute facilités par un effort de clarification de la part des tiers-lieux sur les propositions de services qu'ils portent car la multi-activité couplée à des codes culturels parfois importés des métropoles peuvent brouiller les messages partagés aux acteurs locaux qui peinent à comprendre l'adéquation aux besoins de territoire.

Favoriser les partenariats entre les tiers-lieux et d'autres acteurs, y compris avec des entreprises et leurs fondations, l'enseignement professionnel, les associations

A une époque de polarisation et d'archipellisation, voire fragmentation du tissu social, les tiers-lieux sont des organisations à l'interface de plusieurs mondes et susceptibles de coopérer avec d'autres structures de façon fructueuse pour le lien social. Le rapport du Cerema sur les dynamiques de tiers-lieux (2023) les définit comme des espaces situés « à la frontière de trois mondes » : celui des pionniers dans la création de tiers-lieux, souvent animés par la culture du logiciel libre, celui de l'entreprise capitaliste ou de l'économie sociale et solidaire, et celui des politiques publiques[162].

Les tiers-lieux labellisés sont déjà soutenus par leurs élus locaux et engagés dans les partenariats avec les acteurs économiques diversifiés. Néanmoins, l'activité économique et le potentiel de ce nouvel acteur « tiers-lieu » n'est pas toujours suffisamment bien connu pour être pleinement considéré au sein du tissu socio-économique du territoire. Or, des partenariats auraient du sens dans plusieurs domaines monde rural.

Notes

[160] Grisot, S. (2024), Redirection urbaine : Enquête dans la fabrique de territoires résilients, Editions Apogée.

[161] Comme déjà initié par le guide ANCT/Gip France Tiers-lieux « Tiers-Lieux et élus locaux » : Tiers-lieux: France Tiers-Lieux et l'ANCT lancent un guide pour les collectivités | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ; également par le MOOC « tiers-lieux et collectivités : faire ensemble » : Tiers-lieux et collectivités : faire ensemble - Cours - FUN MOOC

[162]Cerema, Mai 2023. Dynamique des tiers-lieux en Europe. Étude exploratoire. https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/06/rapportetude_anct_v9-vf_modif.pdf

Dans le domaine de l'éducation populaire, de la vie associative, ou de l'entrepreneuriat social, des acteurs associatifs tels que Familles Rurales ou encore la Fédération Léo Lagrange ont déjà fait leurs preuves en termes de connaissance fine des problématiques sociales territoriales, que leurs actions centrées sur les familles, les jeunes ou d'autres populations dans le monde rural. Ces partenariats avec les tiers-lieux pourraient faciliter la préservation de la vie sociale dans le monde rural.

S'agissant de la préservation et transmission du patrimoine local (architecture, savoir-faire, fêtes, mémoire, culture, environnement etc.), de nombreux tiers-lieux portent ou contribuent fortement à des projets de réhabilitation du patrimoine ou de restauration de la mémoire ou de la culture locale. Là aussi, les partenariats avec d'autres acteurs associatifs locaux, déjà présents et engagés sur ces thématiques depuis longtemps, facilite la préservation et la transmission culturelle.

Sur les thématiques directement économiques comme l'économie circulaire ou l'insertion professionnelle, on peut imaginer les tiers-lieux ruraux bien insérés dans des écosystèmes plus larges, le cas échéant en lien avec des pôles territoriaux de développement économique. Plusieurs tiers-lieux ont déjà mis en œuvre des partenariats avec des entreprises ou leur fondation (par exemple, le tiers-lieu La Matière à la Rochelle avec GRDF pour le recyclage des chutes de polyéthylène des canalisations de gaz, le tiers lieu La Quincaillerie à Guéret avec la Fondation Orange sur le numérique) et là aussi, des partenariats sur le long terme peuvent faciliter la transition d'une filière bois vers l'économie circulaire ou un territoire l'accès au numérique de populations qui en sont exclues. S'agissant de la formation et de l'insertion professionnelles, certains tiers-lieux accueillent des formations ou montent des formations en partenariat avec des organismes de formations (par exemple, l'université Bretagne Sud / Maison Glaz sur le transport à voile). Les formations à agriculture et à l'agroécologie, les formations aux métiers d'arts, les formations liés au transport décarboné (vélo, voile, …) sont autant de domaine où des partenariats seraient envisageables entre organismes de formations et tiers-lieux.

De manière générale, le développement accru de partenariats, permettant ainsi le rapprochement de populations très différentes semble susceptible d'accroître la pérennité des tiers-lieux, de les inscrire durablement dans le tissu local mais aussi, le cas échéant, de réduire une conflictualité culturelle qui traverse certains des territoires ruraux observés (entre néo-ruraux et autochtones par exemple).

Promouvoir une culture du numérique ouvert

Face à la déferlante de l'IA dans de multiples domaines de la vie quotidienne et professionnelle, dans l'éducation, dans les entreprises de différents secteurs, quel financement des tiers-lieux pour maintenir un « numérique » convivial et ouvert ? Les tiers-lieux sont des lieux humains. Les tiers-lieux - en zones rurales notamment - pourraient être des laboratoires et démonstrateurs de la recherche d'un numérique maîtrisé, au service de la qualité des liens sociaux, et le plus sombres possible du point de vue environnemental. De nombreux tiers-lieux accueille des conseillers numériques qui pourraient être formés pour accompagner les populations à un usage sobre du numérique. Une étude supplémentaire serait utile pour réfléchir aux conditions du juste usage des high-techs et de l'éducation conjointe à l'esprit critique. Les réflexions actuelles conduisent à insister sur le rôle de la littérature, des arts et du dialogue démocratique pour minimiser les risques de servitude et de manipulation par les algorithmes et l'IA générative. Les PIA sont centrés sur le green tech/la tech, il pourrait être intéressant de promouvoir un PIA lien social (dans la ligne des initiatives recensées par la Fabrique du Nous).

ANNEXES

UN INDICATEUR FONDÉ SUR DES DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

Dans la littérature consacrée à la construction d'indicateurs, trois méthodologies distinctes sont repérables : l'une est normative, la deuxième est basée sur des données, la troisième sur la participation des acteurs. Les indicateurs construits à partir d'approches participatives s'appuient sur la légitimité citoyenne pour dire ce qui a du sens plutôt que sur les données[163]. L'approche normative est souvent utilisée dans les approches multidimensionnelles de la pauvreté, notamment inspirées par la méthode Alkire-Foster[164]. Celle-ci consiste en une agrégation arithmétique de trois dimensions de la pauvreté qui sont définies d'un point de vue théorique. Chaque dimension est une moyenne pondérée des différentes composantes, et est ensuite agrégée avec les autres dimensions pour calculer l'indicateur. Notre indicateur s'inspire de ces approches normatives tout en s'appuyant sur des échanges avec les personnes et groupes concernés sur le terrain pour choisir les dimensions.

Pour évaluer la qualité des liens sociaux, nous favorisons des méthodes mixtes, à la fois qualitatives et quantitatives, basées d'abord sur une compréhension qualitative des dimensions du lien social dans un contexte social et culturel donné. En effet, les enquêtes quantitatives ne peuvent à elles seules saisir toutes ces dimensions et elles tendent à renforcer la propension de la rationalité instrumentale à quantifier pour mesurer l'efficacité des programmes ou des politiques mises en œuvre en faveur du lien social. Cela peut conduire à privilégier des actions identifiées à court terme et facilement mesurables, qui peuvent être contradictoires avec le développement d'une cohésion sociale à long terme.

L'approche quantitative permet de collecter des données tangibles sur une partie représentative de la population. L'approche qualitative est nécessaire pour deux raisons : d'une part, elle peut aider à interpréter les résultats des enquêtes quantitatives en affinant l'analyse des perceptions des personnes et des représentations collectives qui constituent le cadre dans lequel les individus et les groupes donnent du sens à leur action[165]. Ceci est d'autant plus important lorsqu'il s'agit d'enquêtes axées sur la qualité du tissu social : la connaissance et l'interprétation des normes et valeurs partagées sont cruciales pour évaluer la qualité des relations entre les acteurs. D'autre part, une étude qualitative mobilisant des méthodes comme les entretiens semi-directifs, les groupes de discussion, les récits de vie, l'étude de document, etc., peut donner des informations utiles sur les enjeux sociaux et le contexte institutionnel.

Notes

[163] Jany-Catrice, F. 2016. La mesure du bien-être territorial. *Revue de l'OFCE*, (1), 63-90.

[164] Alkire, S., Foster J. 2011. "Counting and Multidimensional Poverty Measurement." Journal of Public Economics, 95 (7–8): 476–87.

[165] D'Iribarne, P. 1993. La science économique et la barrière du sens. *L'Année sociologique* (1940/1948), 43, 341-356.

DES DIMENSIONS, COMPOSANTES ET SEUILS DE L'INDICATEUR D'ORIGINE

L'indicateur de capacité relationnelle dans sa composition originelle[166] reposait sur trois dimensions différentes de l'inclusion/exclusion sociale : la capacité à être intégré dans des réseaux, les liens privés et l'engagement civique. Chacune de ces dimensions comprenait plusieurs composantes ou critères – 14 au total – qui correspondent à des conditions d'accès aux capacités. Chaque composante est égale à 1 si la personne se situe au-dessus du seuil - c'est-à-dire que la capacité que cette composante mesure est acquise pour cette personne - et à 0 si la personne se situe en dessous du seuil - ce qui signifie qu'elle est privée de cette capacité.

Le tableau ci-dessous résume ces dimensions, leurs composantes et les poids que nous avons utilisés dans la version initiale du RCI en 2012.

Notes

[166] Giraud, G., Renouard, C., L'Huillier, H., de la Martinière, R. Sutter, C. 2013. "Relational Capability: A Multidimensional Approach", *ESSEC Working Paper* 1306. Ce working paper explique les principes de définition de l' indicateur de capacité relationnelle qui se concentre sur trois dimensions : (1) la qualité des relations entre les personnes et sur leur niveau d'autonomie relationnelle, (2) la qualité du tissu social et des relations interpersonnelles, (3) l'intégration dans les réseaux, les relations privées et les engagements civiques. Ce point de vue axiomatique comble l'écart entre les théories de la justice et les mesures de la pauvreté.

Dimension	Composante	Poids	Privé si
Accès aux conditions matérielles du lien social (dimension socio-économique)	Statut professionnel	1/12	Pas d'emploi stable avec des relations sociales régulières
	Accès aux transports	1/12	Pas d'accès aux transports
	Accès aux télécommunications	1/12	Utilise un téléphone, un ordinateur ou internet moins d'une fois par semaine
	Accès à l'information	1/12	A accès à la radio, la télévision, or un journal moins d'une fois par semaine
Relations privées (dimension socio-culturelle)	Taille du foyer	1/15	Habite seul
	Liens familiaux	1/15	N'a pas confiance en sa famille
	Amis proches, soutien affectif	1/15	N'a pas d'ami proche offrant son soutien psychologique ou émotionnel
	Soutien financier	1/15	N'a pas de soutien financier de la part de ses proches ou de ses relations
	Confiance dans la communauté	1/15	N'a pas confiance en ses connaissances
Engagement civique (dimension socio-politique)	Participation	1/15	Pas engagement associatif (au sein d'une communauté religieuse, d'un syndicat, et/ou d'une association professionnelle)
	Action collective	1/15	Pas d'engagement politique (réunions, pétitions, boycotts, manifestations)
	Vote	1/15	Ne vote pas
	Solidarité	1/15	Ne participe à aucun groupe d'intérêt général
	Confiance envers les autres	1/15	N'a pas confiance envers les inconnus

L'exclusion est d'abord socio-économique : une personne qui n'a pas d'emploi stable ou qui vit dans la précarité économique est dans une logique de survie qui l'exclut de nombreux réseaux relationnels. L'exclusion est aussi culturelle et sociale : une personne qui ne partage pas les valeurs de son entourage qui ne peut pas compter sur eux en cas de problème se sent isolée ou non reconnue. Enfin, l'exclusion est politique : un projet économique ou social qui n'associe pas les citoyens sur lesquels son activité a des effets risque de dégrader l'engagement civique et la qualité des relations sociales.

Enfin, les seuils fixés correspondent à un niveau en dessous duquel un individu est considéré comme privé d'accès aux capacités. Cela est cohérent avec l'idée développée par Nussbaum[167] et Wolff et De-Shalit[168] selon laquelle un certain seuil minimum doit être recherché dans chaque dimension de la vie sociale. Ce seuil minimum est déterminé différemment selon les dimensions,

Notes

[167] Nussbaum, M.C. 2011. "Capabilities, Entitlements, Rights: Supplementation and Critique." Journal of Human Development and Capabilities 12(1): 23–37.

[168] Wolff, J. and De-Shalit A. 2007. *Disadvantage*. New York: Oxford University Press.

soit de manière absolue, soit de manière relative/dans un contexte : par exemple, en ce qui concerne le bien-être matériel, on peut considérer que l'accès au transport considéré comme correspondant à des conditions de vie décentes diffère selon les régions. Les travaux de Wolff et De-Shalit sont particulièrement pertinents, car ils sont centrés sur l'accès aux capacités des plus fragiles : ils montrent comment identifier les personnes les moins favorisées dans une société. Ils suggèrent aussi que les désavantages se « regroupent » (clusters of disadvantages) au sens où certaines personnes sont désavantagées à plusieurs égards. Ils accordent une attention particulière aux « désavantages corrosifs » - les désavantages qui causent d'autres désavantages - et aux « fonctionnements féconds » - ceux qui sont susceptibles d'assurer d'autres fonctionnements.

LISTE DES PERSONNES SPÉCIALISTES INTERVIEWÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE

Nom	Rôle	Organisation
Geneviève Fontaine	Docteure en économie spécialiste de communs de capabilités Fondatrice et gérante de la SCIC T.E.T.R.I.S et du tiers-lieu des Grandes Roches	SCIC T.E.T.R.I.S Tiers-lieu des Grandes Roches
Léa Massaré di Duca	Experte tiers-lieux à l'internationale Fondatrice de L'Amarre, tiers-lieu à Toulon Chargée de mécénat et développement à Montrieux le Hameau	Montrieux le Hameau
Cécile Gauthier	Docteure en géographie de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne spécialiste des formes d'engagement au sein de tiers-lieux participatifs de la métropole du Grand Paris Chargée de projets, Recherche et Études	France Tiers-lieux
Rémy Seillier	Directeur général adjoint de France Tiers-lieux	France Tiers-lieux
Adrien Monange	Responsable de projet évaluation	Plateau Urbain
David Rivoire	Entrepreneur social Co-fondateur du Social Bar et de Montrieux le Hameau	Montrieux le Hameau
Eric Rossi	Chef de projet création et développement de tiers-lieu chez Familles Rurales	Familles Rurales
Alexia Noyon	Co-fondatrice de la Chartreuse de Neuville	Chartreuse de Neuville
Jean Karinthi	Entrepreneur social Associé fondateur de l'Hermitage	L'Hermitage
Eugénie Michardière	Cheffe de projet Tiers-lieux chez Région Nouvelle-Aquitaine	Région Nouvelle-Aquitaine
Christelle Van Ham	Évaluatrice en charge de l'étude Familles Rurales	Eexiste
Antoine Daval	Co-fondateur de Vigotte Lab	Vigotte Lab

FICHES DES TIERS-LIEUX VISITÉS

Maison Glaz

Données du tiers-lieu	
Nom du tiers-lieu	Maison Glaz
Année de création du lieu	1967
Année de création du tiers-lieu	2020
Localisation	Morbihan, Bretagne
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	6 permanents, 3 salariés en insertion et jusqu'à 2 services civiques
Nombre de bénévoles	80 membres dans l'association CARESS (Centre d'activités pour la restauration écologique et sociale des Saisies), dont environ 20 / 25 membres actifs
Type de gouvernance	Gouvernance horizontale avec 7 directions de pôle, mais verticalité maintenue dans l'entreprise d'insertion.
Activité marchande	Hébergement (32 couchages + 80 avec camping), restauration, accueil/location d'espace (capacité salle : 100 personnes debout/60 assises pour repas ; 3000 m2 en extérieur), formations et ateliers
Activités de coworking	Oui
Activités proposées sur place	Environ 30 000 visiteurs par an (24 000 tickets de caisse par an et de nombreux évènements gratuits)
Données financières	Entre 400 et 500 K€ de CA / an, fonctionnement rentable mais non lucratif (bénéfices réaffectés à la création d'emplois ou au projet, pas de rémunération des actionnaires). Structure des financements : aide aux postes (12 %), subventions (17 %), buvette (36 %), hébergement (29 %), location de salle (7 %)
Gratuité d'accès	Oui
Description rapide du lieu	Ancienne colonie de vacances, gîte-buvette, longère et cabanes, au bout de la Presqu'Ile de Gâvres
Genèse de la communauté	Une centaine d'adhérents à l'association Caress
Sens du nom du lieu	Couleur vert-bleu-gris
Données du Territoire	
Taux de chômage	20 % à Gâvres en 2021
Démographie	685 habitants en 2022 à Gâvres, située dans la CA de Lorient Agglomération (208 113 habitants).
Résultats aux seconds tours des législatives le 7 juillet 2024	
Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit	
Propriété de l'armée pendant plusieurs siècles, le lieu a abrité une colonie de vacances pour les enfants des militaires de 1967 à 2008, puis a été laissé à l'abandon pendant une dizaine d'années avant d'être préempté par la Mairie en 2018, puis repris et réhabilité dans le cadre d'un partenariat entre la société (SAS) Grand Air et la mairie de Gâvres qui souhaitait que le lieu garde sa vocation sociale et éducative et ne devienne pas un hôtel qui accueille simplement des touristes.	

Données géographiques : espace local et régional dans lequel le lieu s'inscrit
Le lieu s'inscrit à la fois au niveau très local de la Commune de Gâvres, à travers ses liens avec les associations, l'école, la maison de retraite et les commerces ; au niveau plus large de l'agglomération de Lorient, notamment via le lien avec les collectivités l'Université ; ainsi qu'au niveau régional de la Bretagne à travers la participation au réseau régional des tiers-lieux et à l'accueil de porteurs de projets tiers-lieux. Gâvres est une petite commune avec beaucoup de résidences secondaires (700 habitants l'hiver et 3000 l'été), une population vieillissante (la moitié des habitants a plus de 60 ans, 15 % a plus de 80 ans). Son taux de chômage (20 %) est le plus important de l'agglomération de Lorient, les commerces et les emplois salariés sont peu nombreux. L'un des enjeux pour la Mairie et les habitants est de faire revenir des jeunes actifs et des familles avec des enfants qui aillent à l'école (l'école de Gâvres accueille 29 enfants en 2024 en maternelle et en primaire). 9 emplois directs ont été créés à Gâvres depuis l'ouverture du tiers-lieu. Le partenariat initial avec la Mairie de Gâvres (propriétaire des lieux) définit le périmètre d'activités de Maison Glaz afin que le tiers lieu ne fasse pas concurrence aux restaurants, commerces (SPAR, épicerie fine, librairie) locaux.

Données d'entretiens	
Date de la visite	3 et 4 octobre
Nombre de personnes interrogées sur place	10
Nombre de personnes interrogées par téléphone	1
Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	7
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	3

Oasis du Coq à l'Âme

Données du tiers-lieu	
Nom du tiers-lieu	L'Oasis du Coq à l'âme (il s'agit davantage d'un éco-domaine ou d'un écoquartier que d'un tiers lieu)
Année de création du lieu	L'écolieu est situé dans un village très ancien, le tiers-lieu est un projet en cours de construction dans l'écolieu
Année de création du tiers-lieu	2021
Localisation (Département, Région)	Charente, Nouvelle Aquitaine
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	1 salarié
Nombre de bénévoles	20 foyers habitant les lieux et tous bénévoles
Type de gouvernance	Gouvernance partagée
Activité marchande	Accueil, hébergement
Activités de coworking	Oui
Activités proposées sur place	Espace de restauration, hébergement, ateliers pédagogiques à la ferme
Données financières	Le modèle économique repose sur les recettes propres (hébergement, ateliers), les financements privés et les subventions publiques. Budget 2024 : Co-responsabilité financière (en fonction des ressources et des besoins des membres du collectif)
Gratuité d'accès	Oui, dans la mesure où le lieu est ouvert et accessible aux promeneurs
Description rapide du lieu	Le Domaine d'Echoisy est une friche rurale et industrielle de 26 ha et 7000m² bâtis (ferme, hameau et usine de fours à chaux).
Genèse de la communauté	L'association a été créé en 2016 dans le but de fonder un écolieu, après une trentaine de visites dans d'autres lieux, la communauté a pu acheter une partie des bâtiments constituant l'ancien village d'Echoisy
Sens du nom du lieu	Fruit d'un brainstorming collectif, jeu de mot à partir d'une expression connue qui correspond à la fois à la grande diversité des ressources du lieu et à sa vocation humaniste/spirituelle.
Données du Territoire	
Taux de chômage[169]	8,8 % à Cellettes et 23 % à Ruffec (en 2021)
Démographie	Située en Nouvelle Aquitaine, la Charente compte 354 600 habitants (6 % de la population régionale).
Résultats aux seconds tours des législatives le 7 juillet 2024	

Notes

[169] Données Insee : https://www.insee.fr/fr/statistiques

Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit
Le lieu est né du déboisement de la Forêt de Boixe par les moines défricheurs de l'époque Romane, XIème et XIIème siècles. Du XI au XIVème siècle, des communautés monastiques se succèdent sur les lieux (les moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Amand de Boixe et les moines de Cluny), puis les Seigneurs de Luxé jusqu'en 1851 et la destruction du château. A partir de 1854, les Fours à Chaux sont construits et exploités en parallèle des vignes et de la distillerie de vins de Cognac dans une optique industrielle. Fermée en 1954, l'usine de fours à chaud est inscrite aux monuments de France en 1974. La commune de Cellettes rachète le Domaine et créé une association de sauvegarde avec des activités d'accueil, de production et culturelles, en associant les citoyens. La **Société Coopérative d'Intérêt Collectif** a racheté le domaine à la commune de Cellettes grâce à des prêts individuels et s'engage à ce que ce lieu soit l'objet de recherche autour du moindre impact et de la transition sociale. Pour la gestion des habitats, la SCIC propose un bail emphytéotique à une association dédiée à ce type d'expérimentation. Cette structure juridique a permis le **rachat du village par plusieurs membres du collectif.**
Données géographiques : espace local et régional dans lequel le lieu s'inscrit
En 2010, le domaine d'Echoisy est partagé en deux propriétés distinctes : • celle du Moulin et de ses deux Gîtes, située au bord et sur la Charente, cette parcelle enjambe le fleuve et qui développe initialement une activité de restauration (fermée depuis), • celle dont l'Oasis du Coq à l'âme orchestre les activités, avec Les Fours à Chaux, le Logis Noble, Le Corps de Ferme, le château d'eau et les vestiges d'un moulin à vent. Ce domaine se situe à proximité de deux communes, au Nord de la Charente.
Données d'entretiens

Date de la visite	15 et 16 juillet 2024
Nombre de personnes interrogées sur place	10
Nombre de personnes interrogées par téléphone	1
Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	9
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	2

Quincaillerie

Données du tiers-lieu	
Nom du tiers-lieu	La Quincaillerie
Année de création du lieu	2013 (création de l'association)
Année de création du tiers-lieu	2015
Localisation	Guéret, Creuse, Nouvelle Aquitaine
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	4
Nombre de bénévoles	n.d.
Type de gouvernance	Service public financé par la collectivité du Grand Guéret
Activité marchande	Bar associatif, drive de fruits et légumes, accueil d'associations (boite aux lettres et accueil), location espace de co-working, FabLab, salle de concert, station de radio. Budget : 250 K€ de fonctionnement, 50K€ recette ; 100 K€ agglo, 100 K€ autre financements 4 ETP financés par l'agglomération du Grand Guéret / l'État
Activités de coworking	OUI
Activités proposées sur place	Évènements culturels (concerts, spectacles), expositions, service d'accès au numérique, ateliers divers (FLE, couture, informatique, aide aux devoirs…)
Données d'entretiens	
Date de la visite	2 et 3 juillet 2024
Nombre de personnes interrogées sur place	10
Nombre de personnes interrogées par téléphone	1
Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	4
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	1

Lab Place

Données du tiers-lieu	
Nom du tiers-lieu	Lab Place
Création du lieu	2016
Création du tiers-lieu	2016
Localisation	Oust, Ariège, Occitanie
Fabrique de territoire	Non
Manufacture de proximité	Oui
Nombre de salariés	1
Nombre de bénévoles	12
Type de gouvernance	Associative avec bureau et CA Gouvernance : on a des statuts mais dans la réalité, personne ne prend des décisions tout seul. AG pour prendre des décisions pour l'association
Activité marchande	Projet « Campus des métiers » (expérimentation numérique dans des lycées), partenariat médiathèques, formations (Défi'Occ, France travail)
Activités de coworking	Salle partagée de co-travail et bureau fermé, outils bureautiques à disposition
Activités proposées sur place	Laboratoire de fabrication, ateliers d'apprentissage, café rencontre une fois par mois, un espace dédié à l'artisanat en cours d'ouverture
Données financières	Modèle économique hybride qui repose notamment sur des partenariats avec divers acteurs du territoire (médiathèque, lycée, France travail…)
Gratuité d'accès	Si l'accès au co-travail et le lab de fabrication est payant, la plupart des activités et formations proposées sont gratuites pour les usagers car prises en charge par la région ou des partenaires publics
Description rapide du lieu	Lab place est un lieu d'expérimentation, fabrication et apprentissage. Il abrite un espace de co-travail et intervient également hors les murs auprès de partenaires via des projets comme le Campus des métiers. Un deuxième bâtiment, dédié à l'artisanat autour du métal et du bois, est en cours de construction sur le lieu et verra le jour en 2025
Genèse de la communauté	Félix a le projet de créer un fablab dès 2009 lors de son retour avec sa compagne dans le Couserans dont elle est originaire. L'occasion se présente en 2015 lorsqu'ils achètent un lieu à Oust pouvant à la fois accueillir leur maison et un espace collectif et avec du terrain permettant d'imaginer d'autres bâtiments. Un collectif se structure alors en association en 2016 pour monter le premier lieu dans la longère et celui-ci ouvre au public en 2017. *« J'ai rencontré Félix qui m'a parlé de son projet, j'étais loin de ces sujets de Tiers lieux, Fab lab etc. Je me suis dit ce lieu je ne sais pas ce que je peux faire dedans mais il faut qu'il existe, pour mon fils, pour plus tard. »*
Sens du nom du lieu	Le nom rend hommage à l'esprit « Fab lab » dont le lieu est inspiré

Données du territoire	
Taux de chômage[170]	9,1 % en Ariège 2e trimestre 2024 14,2 % à Oust en 2021
Démographie	565 habitants à Oust en 2021
Résultats au premier tour des législatives le 30 juin 2024[171]	Abstention : 25 % **Résultats* au 1er tour** **Liste des candidats** / **Nuance** / **Voix** / **% Inscrits** / **% Exprimés** Mme Martine FROGER / UG / 182 / 41,27 / 58,52 M. Jean-Marc GARNIER / RN / 102 / 23,13 / 32,80 Mme Gisèle LAPEYRE / EXG / 24 / 5,44 / 7,72 M. Pascal MASCETTI / REC / 3 / 0,68 / 0,96

Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit

Oust est une commune du Couserans, **territoire** de la partie ouest de l'Ariège.

- **Territoire naturel** puisqu'il s'agit d'une des entités paysagères[172] du massif pyrénéen, composé de hautes-montagnes (Vallier, Freychet…), de montagnes et de piémonts, structuré en 18 vallées. Aucun col dans cette partie des Pyrénées ne permet de rejoindre l'Espagne,
- **Territoire administratif**, porté par une communauté de communes et recouvert en intégralité par le PNR des Pyrénées ariégeoises, organisé autour d'une centralité, Saint-Girons, ville sous-préfecture où se regroupent commerces et services,
- **Territoire touristique** d'hiver avec des difficultés accrues liées au manque de neige (Station de Guzet à 1400 mètres) et d'été (tourisme vert de montagne),
- **Territoire agricole** d'élevage et de pastoralisme avec une forte déprise agricole notamment en moyenne montagne depuis des décennies,
- **Ancien territoire industriel** portant les marques d'une ancienne industrie minière.

Oust comptabilise 565 habitants en 2021. Le village dispose de quelques commerces (alimentation, presse…), d'hébergements touristiques (hôtel-restaurant, centre équestre…), d'une ressourcerie, de salles communales. Oust est limitrophe de Seix, laquelle constitue une proche polarité (commerces, collège, médiathèque…) et se localise à 20 min de Saint-Girons.

Le Lab-place se situe à la sortie du village, à proximité de la Ressourcerie et d'un projet de logements et de locaux artisanaux.

Données d'entretiens	
Date de la visite	7 octobre 2024

Notes

[170] INSEE
[171] Source : info.gouv.fr
[172] Source : https://www.calameo.com/read/0023125515e6d3df99696?page=1

Nombre de personnes interrogées sur place	4
Nombre de personnes interrogées par téléphone	2
Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	4
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	2

Bouillon Cube / La Grange

Données du tiers-lieu	
Nom du tiers-lieu	La Grange / association Bouillon cube
Année de création du lieu	2006
Année de création du tiers-lieu	2020
Localisation	Causse-de-la-Selle, Hérault, Occitanie
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	6
Nombre de bénévoles	200
Type de gouvernance	Associative pour Bouillon cube avec 2 co-directrices, un CA, un bureau et plusieurs collèges de coopérant-es dont un collège « Tiers-lieu » Une autre association « petite sœur », le Court bouillon, porte la partie animation
Activité marchande	Organisation de spectacles, accueil de résidences et stages, prestations de formations, actions en milieu scolaire
Activités de coworking	Espaces divers : bureaux fermés, espaces de travail partagé, salles d'activités et de réunions, cuisine professionnelle, studio d'enregistrement, espaces de convivialité
Activités proposées sur place	Concerts et évènements culturels, résidences de création, formations, EVS, accueil de loisirs…
Données financières	Le modèle économique repose sur des recettes propres (recettes liées à la programmation, location d'espaces, prestations et formations), des partenariats avec des acteurs du territoire (espace de vie sociale, interventions en milieu scolaire, accueil périscolaire, etc.) ainsi que des subventions publiques
Gratuité d'accès	Les spectacles et l'espace de cotravail sont payants. Des activités gratuites ou à prix libre sont proposées sur le site. Il est également possible d'y venir sans consommer.
Description rapide du lieu	« La Grange », mas en pierres chargé d'histoire situé au Causse de la Selle, a été réhabilité et investi depuis 2006 par l'association Bouillon cube pour en faire un lieu culturel et social rayonnant à l'échelle du territoire. Il propose une programmation culturelle riche sur la période estivale ; porte la gestion de 2 accueils collectifs de mineurs à travers l'association Court bouillon, propose des séjours de vacances avec hébergement, des activités diverses à destination des familles ; accueille des jeunes volontaires européens ; depuis 2022, il porte également un Espace de vie sociale ("la Boussole") avec une mission d'animation de territoire dans et hors les murs.
Genèse de la communauté	A l'origine du projet, un groupe d'amis autour de Clayre (dont la famille est propriétaire du lieu et à qui elle le rachète) et Elise qui deviendront co-présidentes de l'association Bouillon cube. L'équipe historique est toujours présente sur le lieu.
Sens du nom du lieu	Le bouillon cube donne beaucoup de goût, bouillonne, mais est aussi carré. L'association se veut à cette image. Ce mot est aussi un clin d'oeil aux expériences humanitaires des

<table>
<tr><td></td><td>fondatrices où le bouillon cube était omniprésent dans les plats.
« La Grange » est la façon dont les gens du coin ont toujours appelé ce lieu.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Données du territoire</td></tr>
<tr><td>Taux de chômage[173]</td><td>10,2 % dans l'Hérault 2e trimestre 2024
6,6 % au Causse-de-la-Selle en 2021</td></tr>
<tr><td>Démographie</td><td>429 habitants au Causse-de-la-Selle en 2021</td></tr>
<tr><td>Résultats au premier tour des législatives le 30 juin 2024[174]</td><td>Abstention : 25 %
Résultats au 1er tour :
<table>
<tr><th>Liste des candidats</th><th>Nuance</th><th>Voix</th><th>% Inscrits</th><th>% Exprimés</th></tr>
<tr><td>M. Sébastien ROME</td><td>UG</td><td>132</td><td>31,50</td><td>43,28</td></tr>
<tr><td>Mme Manon BOUQUIN</td><td>RN</td><td>98</td><td>23,39</td><td>32,13</td></tr>
<tr><td>M. Jean-François ELIAOU</td><td>ENS</td><td>64</td><td>15,27</td><td>20,98</td></tr>
<tr><td>Mme Bleuette SIMON</td><td>REC</td><td>8</td><td>1,91</td><td>2,62</td></tr>
<tr><td>Mme Florence LARUE</td><td>EXG</td><td>3</td><td>0,72</td><td>0,98</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td colspan="2">Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit</td></tr>
<tr><td colspan="2">Située dans le département de l'Hérault, la commune du Causse-de-la-Selle fait partie du Grand Pic Saint-Loup. Reconnue pour son patrimoine naturel, dans les Garrigues, elle héberge un site Natura 2000. Le climat y est méditerranéen avec de fortes températures l'été. L'eau, les risques de feux, y sont des enjeux particulièrement importants. Ce territoire rural anciennement agricole s'est peu à peu transformé, attirant des personnes travaillant à Montpellier malgré l'absence de transports en commun et une problématique de mobilité.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Données d'entretiens</td></tr>
<tr><td>Date de la visite</td><td>10 et 11 juillet 2024</td></tr>
<tr><td>Nombre de personnes interrogées sur place</td><td>9</td></tr>
<tr><td>Nombre de personnes interrogées par téléphone</td><td>1</td></tr>
<tr><td>Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées</td><td>9</td></tr>
<tr><td>Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)</td><td>1</td></tr>
</table>

Notes

[173] INSEE

[174] Source : info.gouv.fr

Vesseaux-Mère

Données du Vesseaux-Mère	
Nom du tiers-lieu	Vesseaux-Mère
Année de création du lieu	Achat du lieu en 2016 par 4 personnes en indivision, association Vesseaux-Mère créée en 2018 En 2023, rachat du lieu par la SCIA I.C.O.
Année de création du tiers-lieu	2024
Localisation (Département, Région)	Vesseaux, Ardèche (07), Rhône Alpes
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	2,5 ETP
Nombre de bénévoles	Une cinquantaine et une centaine d'adhésions par an à l'association
Type de gouvernance	Conseil d'Administration en collégiale avec 7 membres élus. 30 membres permanents (les occupants des bureaux et les habitants et commissions par sujets). Fonctionnement par groupes de travail.
Activité marchande	Location de 8 bureaux / ateliers (certains partagés) pour une quinzaine de structures, café associatif à venir en 2025
Activités de coworking	Oui
Activités proposées sur place	Location de bureaux, spectacles en extérieur, ateliers de médiation numérique
Données financières	Le modèle économique repose sur les recettes propres (location d'espaces, prestations et formations, entrées, buvette et petite restauration), les financements privés et les subventions publiques. Budget 2024 : 164k€
Gratuité d'accès	Les logements et bureaux sont payants et durant certaines périodes le jardin a été ouverts à tous, ce n'est plus le cas aujourd'hui
Description rapide du lieu	Le Vesseaux-Mère est un habitat partagé et des bureaux loués dans un ancien prieuré du XIIe siècle devenu un couvent puis une maison de retraite, en cours de réhabilitation. À partir de 2025 il accueille du public avec une programmation culturelle et un café associatif. La plupart des parties prenantes du projet sont dans l'industrie culturelle, créative et numérique (gestion de projet, productrices, artistes, circassiens, artisans, graphistes).
Genèse de la communauté	4 personnes originaires de banlieue parisienne ont acheté le bâtiment d'une ancienne maison de retraite vendue par la mairie en 2016 sans avoir d'idée précise autre qu'un habitat participatif et un espace de travail autour du numérique et des activités manuelles (FabLab).
Sens du nom du lieu	Jeu de mots avec le nom du village et référence à l'imaginaire spatial. *« On avait l'image du vaisseau spatial, d'un navire, d'un lieu qui rassemble les énergies, qui est fédérateur. Au niveau national, ça passe bien, ici c'est un flop. Souvent, on nous appelle la maison mère. »* (Habitante du Vesseaux-Mère)

Données du Territoire	
Taux de chômage[175]	7,8 % en Ardèche 2e trimestre 2024 12,1 % à Vesseaux en 2021
Démographie	2028 habitants à Vesseaux en 2021
Résultats aux second tour des législatives le 7 juillet 2024[176]	

Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Fabrice BRUN	DVD	468	29,12	38,36
M. Cyrille GRANGIER	RN	403	25,08	33,03
Mme Florence PALLOT	UG	349	21,72	28,61

Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit

Le bassin d'Aubenas accueille beaucoup d'événements et d'activités autour des industries culturelles et créatives. À deux reprises a été mentionnée la mentalité du territoire ardéchoise, ouverte et riche en activités associatives et culturelles.

Données géographiques : espace local et régional dans lequel le lieu s'inscrit

Situé au cœur du centre ancien, le bâtiment du Vesseaux-Mère se relie en quelques minutes à pied ou à vélo à la Mairie, écoles, commerces et activités qui se déploient aujourd'hui le long de la RD104.

"A 5 km d'Aubenas sur la route reliant Aubenas à Privas, le village de Vesseaux et donc le Vesseaux-Mère se situe sur un axe de circulation névralgique pour passer du territoire isolé de l'Ardèche méridionale à celui du Centre d'Ardèche puis de la Vallée du Rhône" (extrait du dossier Fabrique de Territoire).

Vesseaux se situe au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNMRA) et fait partie de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas. Le village s'étend sur 1800 hectares et compte 2000 habitants, une population qui a doublé en 25 ans. Le PLU étant assez "généreux", la possibilité de construction neuve attire une population jeune. Le village compte deux écoles avec 235 élèves, trois médecins, une vingtaine d'association et n'est pas une « cité-dortoir » d'après le maire.

Données d'entretiens

Date de la visite	14 octobre 2024
Nombre de personnes interrogées sur place	8
Nombre de personnes interrogées par téléphone	1
Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	8
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	1

Notes

[175] INSEE

[176] Source : info.gouv.fr

Ferme des Volonteux

Données de la Ferme des Volonteux	
Nom du tiers-lieu	La Ferme des Volonteux
Année de création du lieu	2006
Année de création du tiers-lieu	2019
Localisation	Beaumont-lès-Valence, Drôme (26), Rhône-Alpes
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	19
Nombre de bénévoles	Une dizaine. Beaucoup de bénévoles sont des salariés ou des entrepreneurs-salariés de la ferme.
Type de gouvernance	Horizontale, format Scop[177] CAE[178] *« Avec la Scop-CAE, ce qui m'intéresse, c'est que ça mêle liberté individuelle et vision collective. Comment on arrive sur un mouvement collectif qui laisse la place à la liberté individuelle. »* (Fondateur)
Activité marchande	Production et vente de fruits et légumes, d'arbres, de produits d'herboristerie, épicerie
Activités de coworking	Naissante, à l'occasion de la création du tiers-lieu
Activités proposées sur place	Fêtes, ateliers découvertes, visite du lieu
Données financières	1,4 millions d'euros de CA total 450k euros de CA agricole 7000 euros d'aide PAS soit 1,5 % du CA agricole
Gratuité d'accès	Les événements organisés sont parfois proposés à prix libre
Description rapide du lieu	La Ferme des Volonteux est une ferme biologique de 30 hectares qui existe depuis 2006 à Beaumont-lès-Valence. D'abord porté par Rémy, qui s'installe sur des terres familiales, le projet est rapidement transformé en collectif autour de différentes activités liées à l'agriculture et passe par différentes formes juridiques (SCOP puis CAE mais aussi association les Agités pour le tiers-lieu).
Genèse de la communauté	À partir de 2011, le fondateur Rémy Léger s'implante dans l'ancienne ferme de ses grands-parents, et partage l'espace entre le maraîchage en plein champ et sous serre, la pépinière, les arbres fruitiers et les céréales, ainsi que les animaux (chevaux, vaches et moutons). Dès le départ, en témoigne l'arrivée de Mina et Benoît avec qui Rémy crée une SCOP, l'idée de Rémy est de développer des projets agricoles mêlant liberté individuelle et vision collective.
Sens du nom du lieu	« Les Volonteux » est le nom du quartier où se situe la ferme et a été choisi par le collectif au moment de décider d'un nom car il représente bien l'effort à du métier d'agriculteur[179].
Données du Territoire	
Taux de chômage	7,9 % dans la Drôme 2e trimestre 2024 8 % à Beaumont-lès-Valence en 2021
Démographie	4201 habitants à Beaumont-lès-Valence en 2021

Notes

[177] Société coopérative de production

[178] Coopérative d'activités et d'emploi

[179] Source : site internet de la ferme des Volonteux, https://www.fermedesvolonteux.com/notrehistoire

Résultats aux seconds tours des législatives le 7 juillet 2024[180]	

Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Lisette POLLET	RN	1096	33,97	52,19
M. Karim CHKERI	UG	1004	31,12	47,81

Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit

La ferme appartenait aux grand-parents de Rémy et n'était plus cultivée depuis vingt ans. Ses parents s'en sont aussi occupés à mi-temps, en parallèle de leurs métiers de commerçants et ouvriers.

Données géographiques : espaces local et régional dans lequel le lieu s'inscrit[181]

Source : dossier Fabrique de territoire 2024

Beaumont-lès-Valence se situe à 15 minutes en voiture de Valence TGV. C'est une ville périurbaine avec beaucoup de lotissements.
Rémy précise que la Ferme des Volonteux ne se situe pas dans la célèbre « Bio Vallée drômoise » mais dans une zone un peu en marge du projet Val de Drôme et des circuits touristiques classiques de ce département. « À la limite de l'urbanisation et de la campagne ».
Comme beaucoup de villes périurbaines, les activités du centre-ville ont progressivement diminué. Beaucoup de gens vont travailler sur Valence ou dans les alentours, fréquentent les commerces proches des villes et la proximité des villes de Valence et Crest polarisent les activités culturelles et sociales.

Données d'entretiens

Date de la visite	2 et 3 juillet 2024
Nombre de personnes interrogées sur place	8
Nombre de personnes interrogées par téléphone	1

Notes

[180] Source : info.gouv.fr

[181] Cette section a été complétée grâce à la vidéo Hyperliens S02E05 - La Ferme des Volonteux, coopérative agricole ultra locale et au dossier Fabrique de territoire 2024 rempli par la Ferme des Volonteux

Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	8
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	1

Montrieux le Hameau

Données de Montrieux le Hameau	
Nom du tiers-lieu	Montrieux le Hameau
Année de création du lieu	2021
Année de création du tiers-lieu	2022, une entreprise de mariage en faillite est rachetée en coopérative par 10 familles et la société commerciale des moines chartreux, avec une clause de non spéculation sur le foncier. Création de l'association Montrieux pour tous en 2023.
Localisation	Méounes-lès-Montrieux, Var (83), Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Fabrique de territoire	Oui
Manufacture de proximité	Non
Nombre de salariés	15-20 ETP (équivalents temps plein)
Nombre de bénévoles	Une dizaine
Type de gouvernance	Sociocratie. Le tiers-lieu est porté par l'association Montrieux pour tous.
Activité marchande	Hôtellerie, restauration (guinguette), ateliers de découverte divers
Activités de coworking	Oui si à l'initiative des personnes mais rien d'institutionnalisé
Activités proposées sur place	Brocante, concerts, visite historique
Données financières	Modèle économique hybride entre revenus de l'hôtellerie-restauration, subventions et ateliers divers.
Gratuité d'accès	Il est possible de traverser le lieu librement et un sentier de randonnée traverse la propriété. La plupart des événements sont proposés à prix libres et conscients. Une visite gratuite du lieu est organisée tous les mercredis. Enfin, la carte du restaurant est pensée pour offrir un équilibre entre accessibilité et viabilité économique. *« J'ai quand même toujours à cœur quand je croise des gens ici de leur dire qu'ils peuvent rester, qu'ils ne sont pas obligés de consommer. »* (Responsable du mécénat) *« Le prix des plats joue beaucoup sur le lien au territoire. Le steak frites à 8 euros et un plat un peu plus élaboré à 16 euros, il en faut pour le gars du coin qui veut pas manger cher et le touriste danois. »* (Co-fondateur) Les activités à vocation sociale (comme les séjours de répit) sont financées par des tiers, privés ou publics, ou co-financées par le Hameau.
Description rapide du lieu	Montrieux le Hameau est un tiers-lieu agroécologique multi-services situé dans un endroit magnifique et une nature luxuriante. S'y trouvent 12 hectares de forêt dans le parc naturel de la Sainte-Baume, un ancien monastère de l'ordre des Chartreux, une guinguette, un hôtel de campagne, un potager expérimental, des résidences artistiques et artisanales, un centre de répit pour les plus fragiles et un pôle

	d'insertion professionnelle dans le secteur de l'hôtellerie restauration.
Genèse de la communauté	L'aventure du Hameau commence en 2021 : David Rivoire (co-fondateur des Social Bars) fédère un collectif de 10 familles coopératrices ainsi que la société commerciale des chartreux autour d'un projet fou : le rachat coopératif d'un hameau où construire un laboratoire du « monde d'après ».[182] Ce collectif est issu de son réseau professionnel et personnel, plutôt des citadins, sans attaches anciennes au territoire.
Sens du nom du lieu	Montrieux est le nom du village Méounes-lès-Montrieux.
Données du territoire	
Taux de chômage[183]	7,1 % dans le Var 2e trimestre 2024 10,3 % à Méounes-lès-Montrieux en 2021
Démographie	1137 habitants à Méounes-lès-Montrieux en 2021
Résultats au premier tour des législatives le 7 juillet 2024[184]	

Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Frank GILETTI	RN	698	37,25	56,52
Mme Sylvie VINCENEUX	UG	212	11,31	17,17
M. Fabrice ALBERT	UDI	191	10,19	15,47
M. Frédéric HERBAUT	LR	70	3,74	5,67
Mme Sandra CAHOREAU	REC	27	1,44	2,19
M. Didier CADE	REG	25	1,33	2,02
M. Louis GUEYRARD	EXG	12	0,64	0,97

Histoire, culture et patrimoine dans lequel le lieu s'inscrit

Le collectif de Montrieux le hameau a racheté un lieu chargé d'histoire, anciennement la "maison basse" des moines chartreux, dans laquelle ils faisaient du pâturage, du fromage, de l'artisanat et accueillaient des pèlerins. Il a ensuite été pendant de nombreuses années un lieu de réception de mariage. Les habitants du village sont donc habitués à ce qu'il soit un lieu d'accueil, de fête.

« Ce lieu, c'est le lieu des jours heureux. Dans un rayon de 70km c'est le lieu où on se marie. » (Salarié du projet de recherche agricole)

« Les moines chartreux avaient à cœur que le lieu reste un lieu de paix. Nous sommes aussi héritiers de cette nécessité de protéger le vivant qui est quand même dans une forme riche et diversifiée ici. »

« Proposer aux habitants de partager un rôle, de partager une mémoire, de le faire vivre au présent et puis de lui donner aussi la forme d'hospitalité que ça doit prendre en fonction des enjeux. » (Salariée de l'association)

Un aspect culturel plusieurs fois évoqué est celui d'une politique locale quelque peu clientéliste ce qui accroît la difficulté à s'intégrer pour de nouveaux arrivants.

Notes

[182] Source : dossier Fabrique de territoire 2024 - vague 10.

[183] INSEE

[184] Source : info.gouv.fr

Données géographiques : espace local et régional dans lequel le lieu s'inscrit	
Montrieux le Hameau se trouve quasiment à équidistance entre Toulon et Brignoles. En plein cœur du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, dans la Communauté de Communes Provence-Verte.	
Données d'entretiens	
Date de la visite	22 juillet 2024
Nombre de personnes interrogées sur place	5 personnes
Nombre de personnes interrogées par téléphone	2 personnes
Nombre de personnes internes (salarié.es, fondateur ou fondatrice, bénévoles) interrogées	6 personnes
Nombre de personnes externes interrogées (partenaires, visiteurs, acteurs du territoire)	1 personne

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Alkire, S., Foster J. 2011. "Counting and Multidimensional Poverty Measurement." *Journal of Public Economics*, 95 (7–8): 476–87.

ANCT, Cahiers des charges AMI Fabrique de territoire.

ANCT (2022) « Télétravail et villes moyennes : quelles mutations » : Les Fabriques prospectives : accompagner les territoires dans les transitions.

ANCT (2023) Étude sur la diversité des ruralités « Typologie et trajectoires des territoires »

ANCT (2023) Étude « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », Agence Phare.

ANCT, France Tiers-lieux (2023) Guide « Tiers-lieux et collectivités, comment faire ensemble ? »
Laurence Barthe, Mariette Sibertin-Blanc (2020) Le bien vivre dans les territoires de proximité : des facteurs aux capacités requises. L'exemple en Occitanie. hal-02435158.

Barthélémy, A., Keller, S. et Slitine, R (2013) *L'économie qu'on aime ! relocalisations, création d'emplois, croissance de nouvelles solutions face à la crise.* Paris: Rue de l'échiquier.

Berrebi-Hoffmann, I., Bureau, M. C., & Lallement, M. (2018). Makers-Enquête sur les laboratoires du changement social. Média Diffusion.

Besson, R. (2017). La régénération des territoires ruraux par les Tiers-Lieux. Le cas des Tiers-Lieux Creusois, *Urbanews*, 18 septembre 2017.

Brouillard, J. & Besson, R. (2018) – « L'innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? Pour un changement de paradigme ! », *Nectart*, n° 7, pp. 110-121.

Brundtland, GH (1987) Notre avenir à tous : Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Genève, Document de l'ONU A/42/427.

Burret, A. (2017) – Étude de la reconfiguration en Tiers-Lieu : la re politisation par le service, Thèse de doctorat en socio-anthropologie, sous la direction de Gilles Herreros , Université Lumière Lyon 2, 350 p.

Cerema, Mai 2023. Dynamique des tiers-lieux en Europe. Étude exploratoire.

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2022). Rapport sur les inégalités mondiales 2022 (No. halshs-03810491). HAL.

Colletis, G. & Pecqueur, B. (2005) – « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Économie et institutions*, n° 6-7, pp. 51-74.

Coriat, B & Vercher-Chaptal, C. 2024. « Défendre nos tiers-lieux » : entretien avec Antoine Burret et Yoann Duriaux. *EnCommuns*. Article mis en ligne le 22 mai.

D'Iribarne, P. 1993. La science économique et la barrière du sens. *L'Année sociologique (1940/1948)*, 43, 341-356.

Demory, M. « Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Tiers-Lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs…* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 29 juin 2020, consulté le 26 février 2025.

Depraz, S. (2017b) – « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 94, n° 3, pp. 385-399

Doré, G. (2021). De nouveaux lieux d'innovation en France à travers la mutualisation de services. *Revue Organisations & territoires*, *30*(2), 141–157. https://doi.org/10.1522/revueot.v30n2.1358
Ezvan, C., Renouard, C. (2020). « L'empreinte sociale » d'un investissement. *Revue française de gestion*, (2), 51-65.

Ezvan, C., L'huillier, H., Renouard, C. (2018). Measuring and enhancing relational capabilities: in defense of a relational view of the firm. *Engaging With Stakeholders*. Routledge, 83-100.

Ezvan, C., L'huillier, H., Renouard, C. (2022). Au-delà de la RSE, accroître le pouvoir d'agir des parties prenantes vulnérables. Une perspective éthique fondée sur l'approche par les capacités. *Revue de l'organisation responsable*, 17(2), 63-80.

Fabbri, J. (2016). Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni Fab Labs, *Entreprendre & Innover* 2016/4 (n° 31), pages 8 à 16, *Éditions De Boeck Supérieur*.

Fabrique Spinoza (2024), La société des liens : la puissance des liens sociaux pour résoudre les grands enjeux sociétaux.

Flipo, A. (2020). Espaces de *coworking* et tiers-lieux. *Études rurales*, 206 | 2020, 154-174.

France Tiers-lieux, « Panorama 2023 des tiers-lieux ». Publication de l'Observatoire des tiers-lieux, 2023.

Garnier, L. (2019), *Psychologie positive et écologie. Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature*. Actes Sud.

Giraud, G., Renouard, C. L'huillier, H., De La Martinière, R. And Sutter, C. (2013). Relational Capability: A Multidimensional Approach, *ESSEC Working Paper* 1306.

Grisot, S. (2024), *Redirection urbaine: Enquête dans la fabrique de territoires résilients*, Editions Apogée.

Hamant, O. (2023). *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant*. Tracts Gallimard.

Jacobs, J. (1992). Death and Life of Great American Cities, 1961.

Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth? The transition to a sustainable economy*.

Jany-Catrice, F. 2016. La mesure du bien-être territorial. *Revue de l'OFCE*, (1), 63-90.

Laurent, É. (2020). *Et si la santé guidait le monde ? : l'espérance de vie vaut mieux que la croissance*. Éditions les liens qui libèrent.

Lavoine, E., (2024), Introduire le territoire dans l'évaluation d'impact, [Thèse de doctorat]. Université Clermont-Auvergne.

Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie Économie Société*, 20(1), p 39

L'Huillier, H. 2017. L'impact de projets locaux de RSE sur le développement humain durable: Applications à des projets menés par des multinationales au Nigeria et au Mexique (Doctoral dissertation, Lille 1)

L'huillier, H., Renouard, C. (2017). Corporate Responsibility toward social transformation. The case of a waste picker empowerment project in Mexico, *Mondes en développement*, vol. 180, no. 4, 2017, pp. 87-104.

L'huillier H., Argoud F., Ezvan C., Renouard C., Cottalorda P-J., Raynal J., (2022). Construction d'un indicateur de capacité relationnelle dans les écolieux et application à 10 lieux. 45 pages.

Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie Économie Société*, *20*(1), 33-61.

Morel, C., Poulain, S., & Ezvan, C. (2019). Le territoire et ses ressources : un commun comme un autre ? *Entreprise & société*, 2019(6), 105-127.

Nussbaum, M., & Sen, A. (Eds.). (1993). *The quality of life*. Clarendon Press.

Nussbaum, M.C. (1999). *Women and Human Development*. Oxford: Oxford University Press.

Nussbaum, M.C. 2011. "Capabilities, Entitlements, Rights: Supplementation and Critique." *Journal of Human Development and Capabilities* 12(1): 23- 37.

Oldenburg, R. (1989) - The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day, New York, Paragon House, 338 p.

Oldenburg, R., & Brissett, D. (1982). The third place. *Qualitative sociology*, *5*(4), 265-284.

Picket, K. E., & Wilkinson, R. G. (2015). Income inequalities and health: a systematic review. Soc Sci Med.

Posta, N., Maurines, B. (2023), *Aux champs les Volonteux, Une ferme collective, un tiers-lieu nourricier*. Editions R.E.P.A.S

Renouard, C. (2011) CSR, Utilitarianism and the Capabilities Approach. *Journal of Business Ethics*, 2011, vol.98(1), p.85-97.

Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J. & Besson, R. (2022). Infléchir la trajectoire d'un territoire et fabriquer la transition par les Tiers-Lieux : le cas de la ville de Digne-les-Bains. *Géographie, économie, société*, 24, 321-338. https://doi.org/10.3166/ges.2022.0010

Riffaut, H., Dessajan, S., Saurier, D. (2024). Solitudes 2023, (Re)liés par les lieux : Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social, Fondation de France, Observatoire de la Philanthropie

Selod, H. (2005) . La mixité sociale : le point de vue des sciences économiques Les gagnants et les perdants de la ségrégation. *Informations sociales*, n° 125(5), 28-35. https://doi.org/10.3917/inso.125.0028.

Sen A. (1993). Capability and well-being. The Quality of Life, M. Nussbaum and A. Sen (Eds.), *Oxford Clarendon Press, Oxford*.

Sen, A. (1999). *Development as freedom*. New York: Oxford University Press.

Sencébé, Y. (2011) – « Multi(ples) appartenances en milieu rural », *Informations sociales*, n° 164, pp. 36-42.

Servigne, P. (2013) – « Six outils pour faire vivre les biens communs », Reporterre, le quotidien de l'écologie.

Solitudes (2023), (Re)liés par les lieux, une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social. Fondation de France. Hadrien Riffaut – Cerlis ; Séverine Dessajan – Cerlis et Delphine Saurier – Audencia ; en Collaboration Avec Solen Berhuet, Sandra Hoibian Et Clara Ponton - Crédoc

Stiglitz, J. E., Sen, A. K., & Fitoussi, J. P. (2009). Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

Supiot, A. (2015) *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Coll. « Poids et Mesures du Monde », Fayard, 512 p.

Tcherkachine, D. & Dupessey, F. (dir) (2017) – Le guide permanent du développeur économique. Économie régénérative : nouveau regard, nouvelle pratique pour des stratégies de développement ancrées et différenciées, Territorial éditions.

Wolff, J. and De-Shalit A. 2007. *Disadvantage*. New York: Oxford University Press.

Documents complémentaires

Les résultats de cette étude font également l'objet d'une synthèse et d'une présentation sous forme courte et visuelle. Cette synthèse et cette infographie sont téléchargeables sur le site de l'ANCT, sur la page du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens, rubrique « Ressources » https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/tiers-lieux/ressources ainsi que sur le site de l'Ademe (https://librairie.ademe.fr/).

Le programme de soutien aux tiers-lieux, « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens », de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a labellisé depuis 2019 plus de 500 tiers-lieux, dans le cadre des dispositifs « Fabriques de territoires » et « Manufactures de proximité ». 50 % d'entre eux sont situés dans des territoires ruraux. Les tiers-lieux y émergent comme une réponse aux enjeux de sociabilité et d'accessibilité à une offre de proximité, en permettant notamment le développement d'espaces serviciels, d'espace de travail partagé et de lieux du lien, en réduisant le sentiment d'isolement voire d'exclusion, et en participant à générer du mieux-être en ruralité.

Plusieurs études publiées autour de l'impact des tiers-lieux en France ont mis en évidence la diversité de leurs effets sociaux et territoriaux, en soulignant leurs contributions par-delà leurs aspects économiques. Pourtant, bien que l'apport des tiers-lieux au lien social soit identifié comme un effet substantiel, les outils de mesure et d'auto-évaluation proposés restent parcellaires.
La présente étude, confiée au Campus de la Transition, impulsée par l'ANCT, en partenariat avec la Direction exécutive prospective et recherche de l'Ademe, s'est employée à analyser la nature des différentes contributions que les tiers-lieux apportent à leurs parties prenantes et à leurs territoires, et plus largement à la société. Elle présente un focus spécifique sur les tiers-lieux ruraux, qui plus qu'ailleurs s'appuient sur une logique de qualité relationnelle et de coopération entre acteurs.

Cette étude a été motivée par deux questions principales. La première porte sur l'identification et l'objectivation des valeurs sociales spécifiques des tiers-lieux (inclusion de publics plus vulnérables, développement local et résilience des territoires, modèles économiques alternatifs, médiation culturelle et transmission de compétences et de savoir-faire utiles pour une transition écologique et sociale). La seconde, sur les dimensions et variables permettant d'établir un Indicateur de Capacité Relationnelle adapté aux tiers-lieux (*Relational Capability Index* ou RCI Tiers-lieux), dans une logique d'appropriabilité.

COMPRENDRE

VERS UNE MESURE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX : L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE

Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photo couverture : Tiers-lieu L'Hermitage - Juin 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

Retrouvez l'agence sur :
anct.gouv.fr